

L'ORÉAL
2001



Fondé, il y a près d'un siècle, par l'ingénieur chimiste Eugène Schueller, L'Oréal n'a cessé d'investir dans la recherche pour assurer la qualité, la sécurité et l'innovation de ses produits. Aujourd'hui, le groupe est au service de la beauté des femmes et des hommes du monde entier et apporte ainsi une réponse quotidienne à leur besoin essentiel de bien-être.

Sommaire

01 Conseil d'Administration

02 Message du Président

06 Comité de Direction

08 Chiffres clés

L'Oréal sur dix ans

12 Événements de l'année

14 Les marques

16 Développement durable

18 Recherche et Développement

20 Production et Technologie

22 Relations humaines

24 ACTIVITÉS COSMÉTIQUES

26 Division Produits Professionnels

32 Division Produits Grand Public

40 Division Produits de Luxe

48 Département Cosmétique Active

52 ACTIVITÉ DERMATOLOGIQUE

54 PHARMACIE

56 Gouvernement d'entreprise

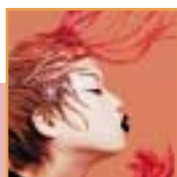
57 Les Administrateurs

58 Éléments boursiers

59 Information de l'Actionnaire

Le Rapport Annuel de L'Oréal est constitué de trois tomes :

- 1 - une plaquette générale ;
- 2 - les comptes consolidés, à la disposition de la communauté financière le jeudi 4 avril 2002 ;
- 3 - le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les comptes de la société mère L'Oréal S.A. et des informations complémentaires légales, à la disposition des Actionnaires deux semaines avant l'Assemblée Générale du mercredi 29 mai 2002.



Le Conseil d'Administration

Lindsay Owen-Jones
Président-directeur général

Jean-Pierre Meyers
Vice-Président
du Conseil d'Administration

Liliane Bettencourt

Françoise Bettencourt Meyers

Peter Brabeck-Letmathe

Francisco Castañer Basco

François Dalle

Rainer E. Gut

Marc Ladreit de Lacharrière

Olivier Lecerf

Édouard de Royère

Michel Somnolet

Commissaires aux Comptes

Pierre Coll
Étienne Jacquemin

Suppléants

Jean-Paul Picard
Étienne Boris

La présentation des Administrateurs
figure en page 57 de ce document.

De la croissance qui dure



« En ajoutant à une stratégie gagnante une conscience toujours plus forte de nos responsabilités, nous visons une croissance réellement durable. »

2001 : 17^e année consécutive de croissance à deux chiffres

Les nombreux succès des produits et la forte dynamique de la croissance internationale ont compensé les perturbations dues à la dégradation de la conjoncture mondiale et aux événements tragiques du 11 septembre. La forte croissance interne, la rapide intégration des acquisitions et une nouvelle amélioration des marges ont permis de réaliser une très belle année 2001.

Innovation des marques

Appuyées par la recherche du groupe, nos marques ont pu lancer un grand nombre de produits stars parmi lesquels Lumia de GARNIER, Absolue de LANCÔME, Elsève Regenium et Plénitude Body Expertise de L'ORÉAL PARIS, Age Fitness de BIODERM, Oleo-Relax de KÉRASTASE ou Novadiol de VICHY. Ces innovations ont notamment permis à nos marques de séduire de nouveaux consommateurs parmi les seniors, les hommes ou les jeunes et de se déployer sur de nouveaux segments de marché.

Dynamique de croissance internationale

Les difficultés, qui ont affecté notre environnement en 2001, se sont traduites par un ralentissement du rythme de croissance aux États-Unis, après des progressions spectaculaires ces dernières années. Mais, parallèlement, la croissance a continué à être vigoureuse en Europe de l'Ouest, marché historique de L'Oréal, où les positions du groupe sont pourtant déjà très solides.

à la croissance durable

Quant aux nouveaux marchés, qui représentent désormais près d'un cinquième des ventes cosmétiques, ils ont continué à progresser très rapidement, tirant ainsi la croissance du groupe. En Russie, par exemple, la croissance s'est encore accélérée (+53 %) après avoir déjà fortement progressé en 2000. Mais les percées sont également importantes en Chine (+23 %), au Brésil (+29 %), en Thaïlande (+34 %) ou en Inde (+23 %). Ces nouveaux marchés confirment ainsi leur potentiel de relais de croissance.

En quelques années, le groupe est parvenu à un meilleur équilibre de ses activités tant sur le plan des métiers que des circuits de distribution ou de la présence géographique, ce qui constitue un atout supplémentaire pour faire face aux difficultés conjoncturelles.

Intégration rapide des acquisitions

Au cours des deux dernières années, le groupe a racheté plusieurs sociétés, notamment les marques d'origine américaine MATRIX, KIEHL'S, BIOMEDIC et CARSON, ou la marque brésilienne COLORAMA.

Ces nouvelles affaires ont été rapidement prises en main dans les divisions concernées. Ainsi, quelques mois après son rachat, CARSON a été rapprochée de SOFT SHEEN pour créer la marque SOFT SHEEN.CARSON, leader sur le marché mondial des cosmétiques ethniques. De même, COLORAMA a été associée à MAYBELLINE et BIOMEDIC à LA ROCHE-POSAY.

Dès 2001, l'impact des sociétés récemment acquises sur les comptes du groupe est légèrement positif, en avance par rapport aux objectifs fixés.

Nouvelle amélioration des marges

La forte croissance interne du groupe s'est accompagnée d'une nouvelle amélioration des marges. Celle-ci provient à la fois de la concentration des efforts sur le développement international des marques stratégiques, qui continue à générer d'importantes économies d'échelle, mais aussi d'une meilleure gestion des stocks et du contrôle des coûts industriels. Enfin, les marges sur les nouveaux marchés se sont significativement améliorées. Ce mouvement avait déjà été amorcé l'année dernière.

Succès de SANOFI-SYNTHÉLABO

Par ailleurs, SANOFI-SYNTHÉLABO apporte une nouvelle excellente contribution aux résultats de L'Oréal (+44 %), soulignant ainsi le dynamisme et le succès de cette société issue du rapprochement entre les deux laboratoires.

Bilan renforcé

Enfin, le bilan déjà solide de L'Oréal a été encore renforcé grâce à une réduction significative de l'endettement. La trésorerie générée cette année a permis de le faire baisser de moitié, en pourcentage des fonds propres, pour atteindre 12,6 % fin 2001.

Une vision stratégique claire pour de nouvelles années de croissance forte

Se consacrer à un métier utile

Depuis toujours les concepts de beauté et de bien-être sont proches, voire intimement liés. Prendre soin de son apparence c'est non seulement plaire, c'est aussi, peut-être surtout se plaire à soi-même, se sentir plus confiant dans les rapports avec les autres.

Geste d'expression de soi, la cosmétique est une manifestation de liberté individuelle mais aussi d'ouverture aux autres. C'est sans doute ce qui explique que ce métier, présent dès l'Antiquité, se renouvelle constamment et permet de se projeter avec confiance dans l'avenir.

L'Oréal, première entreprise mondiale du secteur, s'est consacrée presque exclusivement à ce beau métier abordant successivement tous les aspects : soin et coloration des cheveux, soin de la peau, maquillage, parfums.

Plus récemment, la dermatologie nous a permis d'approfondir nos recherches sur la peau tout en nous offrant les perspectives d'un nouveau métier complémentaire de nos métiers traditionnels.

Le pari de l'innovation et de la qualité

Fondé par un chercheur, L'Oréal fait depuis toujours le pari de l'innovation technologique. C'est un concurrent qui a écrit « je vends de l'espoir dans des petits pots ». Nous pensons au contraire que c'est la qualité et l'innovation qui, à terme, sont les seuls moyens de satisfaire une consommatrice toujours plus exigeante et toujours plus diverse. Plus de 2 700 chercheurs témoignent de notre engagement. Mais pas seulement. En fabriquant plus de 94 % des produits que nous commercialisons, nous revendiquons le rôle de nos propres outils industriels dans l'équation de la qualité globale.

Concentration sur un nombre limité de marques mondiales d'origines diverses

L'innovation du groupe est au service d'un nombre limité de marques mais qui toutes ont la particularité de revendiquer une vocation mondiale.

Après plusieurs années de regroupements et fusions, 14 marques représentent désormais plus de 92 % du chiffre d'affaires cosmétique. Mais elles ne sont plus exclusivement d'origine française.

Un deuxième pôle de création mondial a été créé à New York autour des marques RALPH LAUREN, REDKEN et MAYBELLINE, auxquelles sont venues se joindre MATRIX et KIEHL'S.

2002 marquera une nouvelle étape avec la prise en charge de la marque japonaise SHU UEMURA qui préfigure la création d'un troisième pôle de création mondial à Tokyo.

Création de relais de croissance très prometteurs pour le futur

Le marché des cosmétiques a continué de croître dans les pays développés à un rythme proche de 5 % par an. Dans ces pays, L'Oréal a comme objectif de continuer à gagner des parts de marché.

Cependant, et pour accélérer notre croissance actuelle et future, nous investissons de façon importante dans de nombreux nouveaux marchés.

Désormais présents dans près de 130 pays, nous voyons ces investissements commencer à porter leurs fruits. De très fortes croissances en Asie hors Japon (+17 %), en Amérique latine (+14 %), en Europe de l'Est (+21 %), autorisent des espoirs importants pour les années qui viennent.

Priorité à la croissance interne

Chaque année, les équipes de L'Oréal se mobilisent autour de l'objectif d'une croissance interne forte, doublée d'une amélioration

graduelle des marges. Modèle de croissance éprouvé, capable de satisfaire nos clients, nos collaborateurs et de créer de la valeur pour nos Actionnaires. Il n'est réalisable qu'au prix d'une politique volontariste d'amélioration de la productivité industrielle, de maîtrise des coûts d'achats et de limitation des frais non productifs.

Les acquisitions sont l'objet d'une politique extrêmement sélective. Celles-ci visent à accélérer notre croissance, par l'addition de nouvelles marques à potentiel mondial, présentes sur des segments prometteurs non encore occupés par le groupe, ou par l'acquisition de marques régionales. Celles-ci ont vocation à être associées, voire absorbées par nos marques mondiales existantes pour en accélérer le déploiement international.

Participation du personnel

La mobilisation des équipes autour d'un objectif de croissance interne élevé n'est concevable qu'avec la participation et l'adhésion des collaborateurs au projet d'entreprise.

L'Oréal a pour objectif d'associer son personnel à la réussite économique de l'entreprise. En France, par exemple, au salaire moyen d'un ouvrier de 23 400 € (153 480 FF), s'ajoute désormais un intéressement aux bénéfices qui a représenté 3 950 € (25 900 FF) en 2001.

Le « Worldwide Profit Sharing » a pour objectif d'étendre graduellement ces avantages à l'ensemble du personnel mondial. Cela se traduira par le versement de l'équivalent d'environ une semaine de salaire supplémentaire sur la base des résultats 2001. Nous comptons dépasser un mois de salaire supplémentaire dans les 3 ans qui viennent, si les objectifs de rentabilité sont atteints. Par ailleurs, les stock-options sont désormais attribuées à plus de 2 500 personnes, soit environ le quart de l'effectif cadre mondial.

L'Oréal s'attache également à créer d'excellentes conditions de travail pour l'ensemble de ses collaborateurs.

Un groupe respectueux

Pour être durable, la croissance doit reposer à la fois sur une stratégie gagnante et une conscience sincère de nos responsabilités à l'égard de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise et de l'environnement.

Respectueux de la nature, L'Oréal s'est fixé, il y a plus de 10 ans, des objectifs ambitieux pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement, dans une industrie naturellement peu consommatrice de ressources.

Respectueux des hommes, L'Oréal a basé sa croissance et sa culture d'entreprise sur des principes éthiques forts. Ces principes ont été formalisés au sein d'une charte éthique remise à chaque membre du personnel.

Respectueux de la cité, L'Oréal soutient de nombreuses initiatives dans les domaines culturel, humanitaire ou scientifique. Son partenariat avec l'UNESCO vise en particulier à promouvoir le rôle des femmes dans la recherche scientifique et participe ainsi à la création de nouvelles vocations dans le monde.

Croissance durable

Un marché en croissance continue, des technologies de pointe, des marques fortes qui rayonnent mondialement, un bon équilibre géographique et sectoriel. Après 17 années consécutives de croissance à deux chiffres, nous mettons en place les conditions d'une croissance continue et durable pour les années à venir.

Nous nous y attelons avec l'ensemble des femmes et des hommes de L'Oréal. Nos succès reposent avant tout sur leur enthousiasme et leur passion.

Je tiens à les en remercier ici.

C'est sur la qualité de leur engagement que se fonde notre confiance dans l'avenir.

Lindsay Owen-Jones
Président-directeur général de L'Oréal



Lindsay Owen-Jones
Président-directeur général

Le Comité de

Béatrice Dautresme

Vice-Présidente
Directrice Générale
Développement Stratégique

Jean-François Grollier

Vice-Président
Directeur Général
Recherche et Développement

Jean-Jacques Lebel

Vice-Président
Directeur Général
Produits Professionnels



Giorgio Galli

Vice-Président
Directeur Général
Communication et Relations Extérieures

Marcel Lafforgue

Vice-Président
Directeur Général Technique

Direction

Patrick Rabain

Vice-Président
Directeur Général
Produits Grand Public



Gilles Weil

Vice-Président
Directeur Général
Produits de Luxe



Michel Somnolet

Vice-Président
Directeur Général
Administration et Finances



François Vachey

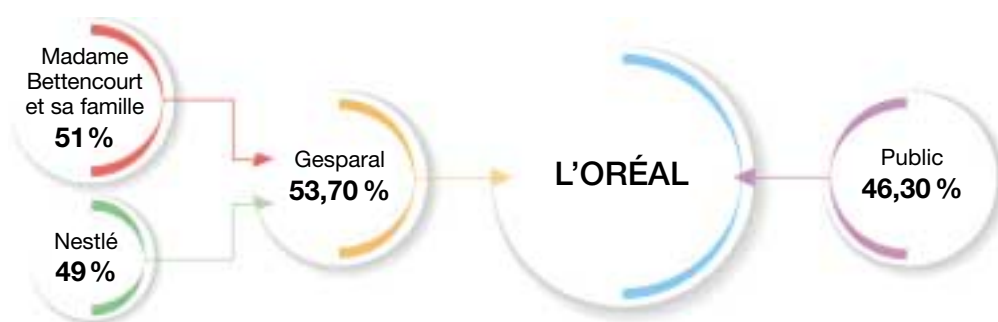
Vice-Président
Directeur Général
Relations Humaines



L'Oréal en chiffres

Données fondamentales du groupe

Répartition du capital au 31 décembre 2001



L'Oréal en 2001 (en millions d'euro)

	2000	2001	Progression
Chiffre d'affaires consolidé	12 671	13 740	+ 8,4 %
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 322	1 502	+ 13,6 %
Résultat net opérationnel - part du groupe	1 028	1 229	+ 19,6 %
Résultat net opérationnel - part du groupe - par action (en euro)	1,52	1,82	+ 19,6 %

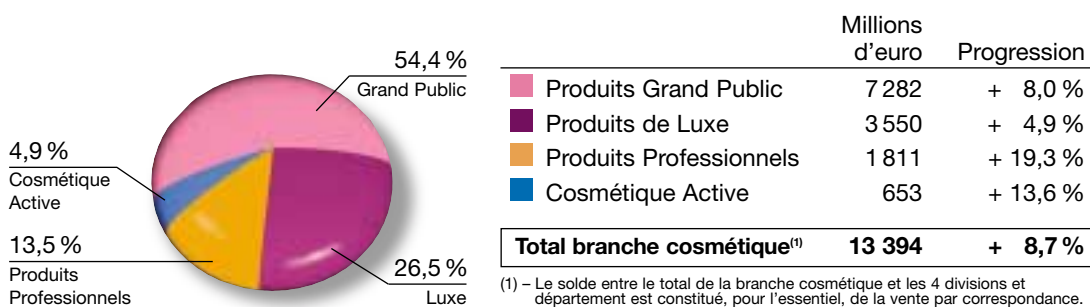
Dividende

(non compris l'impôt déjà payé au Trésor ou avoir fiscal)	Payé en 2001	Proposé en 2002 ⁽¹⁾	Progression
En euro	0,44	0,54	+ 22,73 %

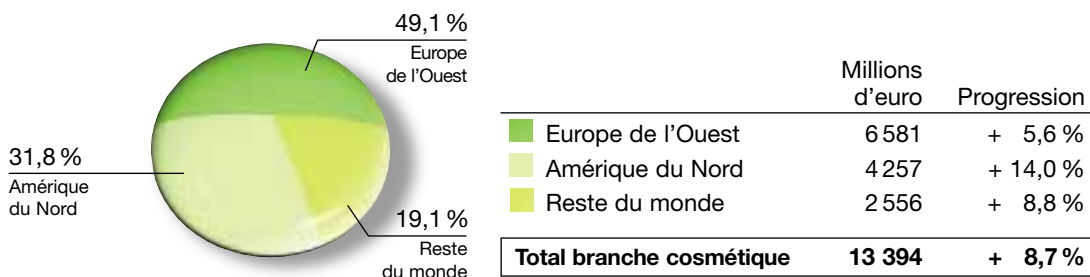
(1) Assemblée Générale du 29 mai 2002

Branche cosmétique de L'Oréal

Chiffre d'affaires cosmétique 2001 par division



Chiffre d'affaires cosmétique 2001 par zone géographique



Résultat avant impôt des sociétés intégrées par branche

	Millions d'euro	Poids	Progression	En % du chiffre d'affaires
Cosmétique	1 446	96 %	+ 13,3 %	10,8 %
Dermatologie	51	3 %	+ 6,4 %	17,4 %

Résultat d'exploitation corrigé⁽²⁾ de la branche cosmétique par zone géographique

(en % du chiffre d'affaires)

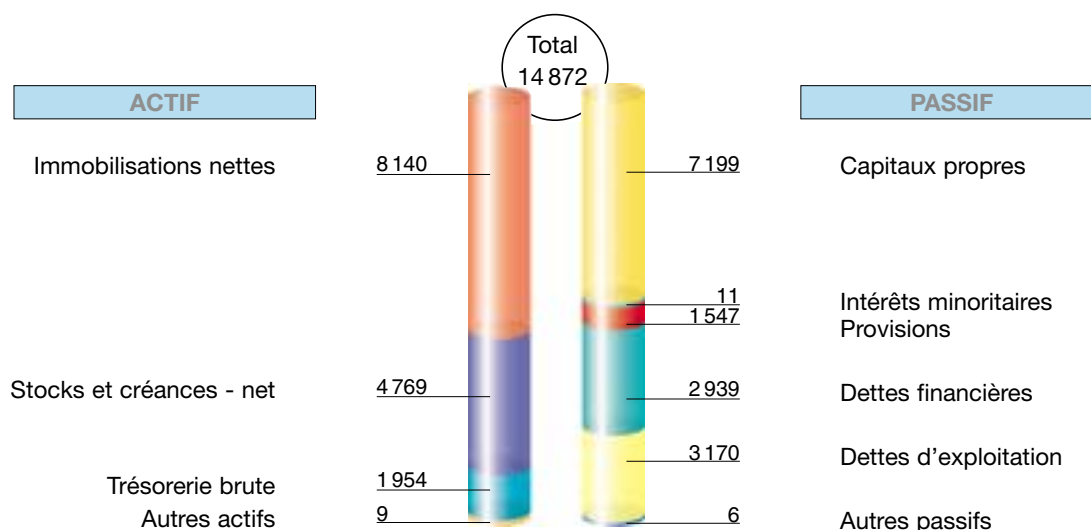
	2000	2001
Europe de l'Ouest	13,6 %	13,3 %
Amérique du Nord	11,9 %	12,3 %
Reste du monde	5,7 %	8,1 %
Total branche cosmétique	11,6 %	12,0 %

(2) - Résultat d'exploitation corrigé, i.e. incluant les pertes et les gains de change.

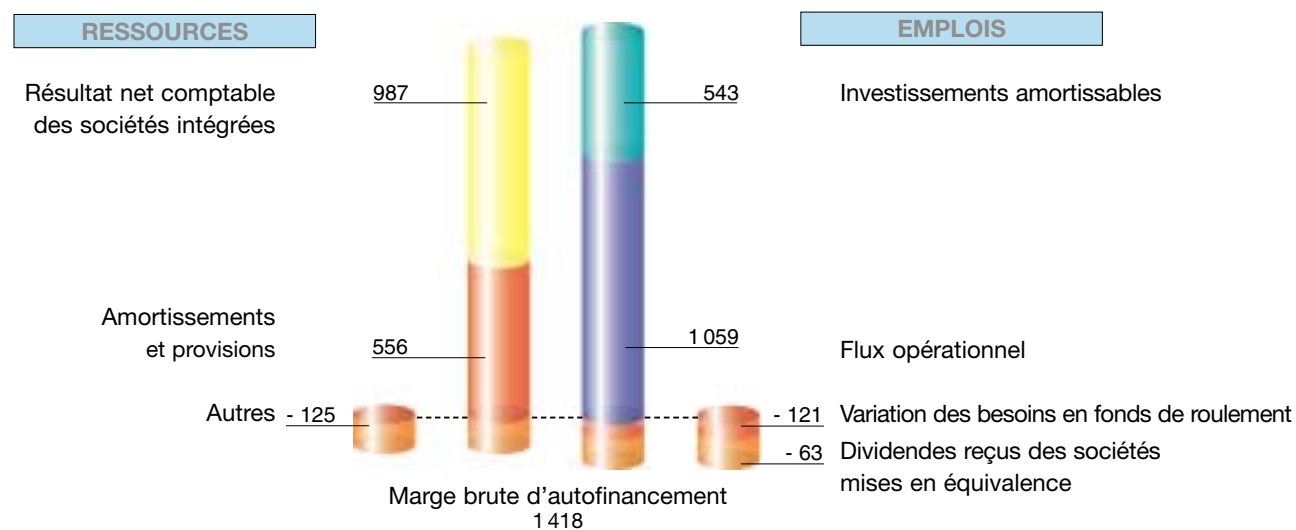
Une structure financière solide

Bilan, trésorerie et ratios financiers ⁽¹⁾

Bilan 2001 (en millions d'euro)



Ressources et emplois de fonds 2001 (en millions d'euro)



Ratios financiers

	2000	2001
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	= 10,4 %	10,9 %
Chiffre d'affaires		
Résultat net opérationnel	= 8,2 %	9,0 %
Chiffre d'affaires		
Résultat net opérationnel - part du groupe	= 18,8 %	19,9 %
Capitaux propres d'ouverture		
Dettes financières nettes	= 28,4 %	12,6 %
Capitaux propres plus intérêts minoritaires		

(1) - Voir principes comptables (tome 2 du Rapport Annuel).

1991-2001 : dix ans de données

(en millions d'euro)	2001	2000 ⁽²⁾	1999 ⁽¹⁾⁽²⁾	1998 ⁽¹⁾
RÉSULTATS				
Chiffre d'affaires	13 740	12 671	10 751	9 588
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 502	1 322	1 125	979
En % du chiffre d'affaires	10,9	10,4	10,5	10,2
Impôts sur les résultats	536	488	429	375
Résultat net opérationnel	1 236	1 033	833	722
En % du chiffre d'affaires	9,0	8,2	7,7	7,5
Résultat net opérationnel - part du groupe	1 229	1 028	827	719
Montant total du dividende	365	297	230	191
BILAN				
Immobilisations nettes	8 140	7 605	5 918	5 299
Actif circulant	6 724	6 256	5 139	4 229
Dont liquidités	1 954	1 588	1 080	762
Capitaux propres ⁽³⁾	7 210	6 179	5 470	5 123
Emprunts & dettes financières	2 939	3 424	1 914	1 718
DONNÉES PAR ACTION (notes 4 à 7)				
Bénéfice net opérationnel - part du groupe - par action	1,82	1,52	1,22	1,06
Dividende net par action ^{(3) (9)}	0,54	0,44	0,34	0,28
Avoir fiscal	0,27	0,22	0,17	0,14
Cours de l'action en fin d'année ⁽⁸⁾	80,90	91,30	79,65	61,59
Nombre de titres rémunérés	676 062 160	676 062 160	676 062 160	676 062 160

(1) – Les données intègrent dans un but de comparabilité :

- en 1998, l'incidence pro forma, du changement de méthode de consolidation de Synthelabo, suite à sa fusion avec Sanofi en mai 1999,
- les conséquences sur les années 1998 et 1999, qui résultent de la mise en place du règlement CRC n° 99-02 à compter du 1/1/2000. Ceci concerne la comptabilisation de la totalité des impôts différés évalués selon la méthode bilantielle et la conception étendue, l'activation des contrats de location financement considérés comme significatifs et le reclassement de la participation des salariés dans les charges de personnel.

(2) – Les données 1999 et 2000 intègrent également l'incidence sur le bilan de la mise en place de la méthode préférentielle relative à la comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés à compter du 01/01/2001. L'impact de ce changement de méthode sur les comptes de résultat des années concernées n'est pas significatif.

(3) – Plus intérêts minoritaires.

financières consolidées

1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
11 498	10 537	9 200	8 136	7 260	6 123	5 727	5 099
1 339	1 183	1 011	897	816	685	611	527
11,6	11,2	11,0	11,0	11,2	11,2	10,7	10,3
488	422	328	285	256	211	189	173
807	722	644	579	529	448	395	330
7,0	6,9	7,0	7,1	7,3	7,3	6,9	6,5
719	641	568	515	476	394	350	308
191	165	144	125	114	96	85	75
5 590	5 346	4 687	3 550	3 366	2 029	1 808	1 916
4 937	4 512	4 048	3 617	3 182	3 182	3 041	2 525
903	825	810	685	844	960	847	540
5 428	5 015	4 429	3 938	3 642	2 728	2 461	2 081
1 748	1 767	1 598	848	979	619	638	701
1,06	0,95	0,84	0,76	0,70	0,62	0,55	0,48
0,28	0,24	0,21	0,18	0,17	0,15	0,13	0,12
0,14	0,12	0,11	0,09	0,09	0,07	0,07	0,06
61,59	35,90	29,79	18,17	15,09	18,09	14,79	10,41
676 062 160	676 062 160	676 062 160	614 601 970	614 601 970	581 891 760	581 891 760	581 422 050

(4) – Y compris les certificats d'investissements émis en 1986 et en tenant compte des attributions de titres gratuits. Ces certificats d'investissements et de droits de vote ont fait l'objet d'Offres Publiques d'Échanges le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Oréal du 25 mai 1993 (voir note COB du 3 juin 1993). Ils ont été reconstitués en actions suite à l'A.G.S. du 29 mars 1999 et à l'A.G.E. du 1^{er} juin 1999.

(5) – Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 1990, le nominal de l'action a été divisé par 10.

(6) – Données ajustées en fonction de l'attribution d'une action pour 10, décidée le 23 mai 1996 par le Conseil d'Administration.

(7) – Division du nominal par 10 (Assemblée Générale du 30 mai 2000).

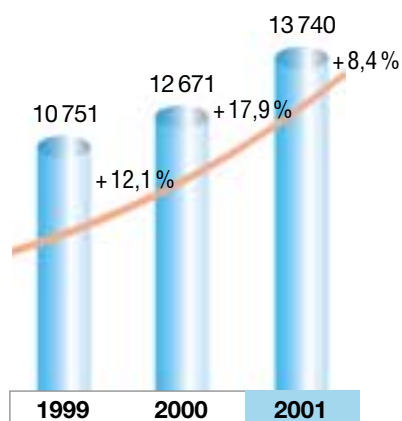
(8) – L'action L'Oréal est cotée en euro depuis le 4 janvier 1999 à la Bourse de Paris, où elle avait été introduite en 1963. Le capital social est passé à 135 212 432 euro depuis l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 1999 : la valeur nominale de l'action est désormais de 0,2 euro.

(9) – Dividende fixé en euro depuis l'A.G. du 30 mai 2000.

Des performances croissantes

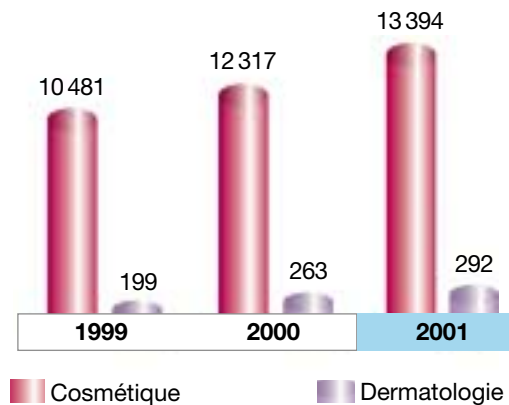
Chiffre d'affaires consolidé

(en millions d'euro)



Chiffre d'affaires consolidé par branche (1)

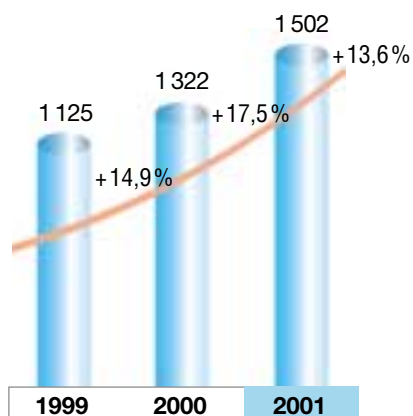
(en millions d'euro)



(1) - Le groupe est constitué de 2 branches principales : la cosmétique et la dermatologie. Les affaires diverses ne constituent pas une branche.

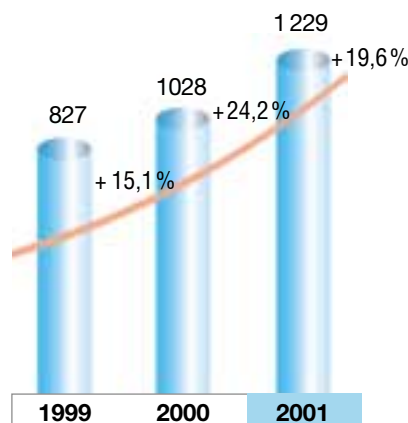
Résultat avant impôt des sociétés intégrées

(en millions d'euro)



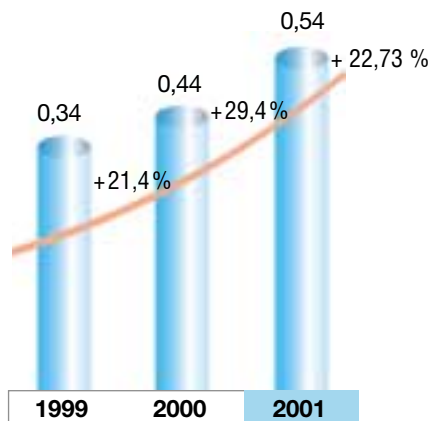
Résultat net opérationnel - part du groupe

(en millions d'euro)



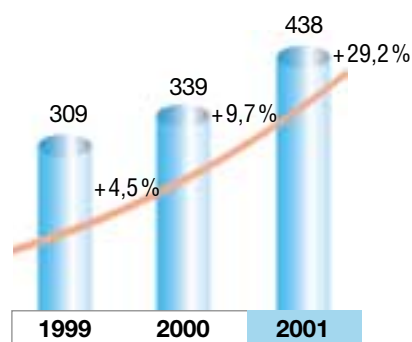
Dividende net par action (hors avoir fiscal)

(en euro)



Investissements corporels

cosmétiques et dermatologiques (en millions d'euro)



Une année dans la vie

Janvier

L'Oréal Worldwide Profit Sharing : tous les salariés associés aux résultats du groupe

Désormais, tous les collaborateurs de L'Oréal vont être associés à la croissance du groupe, grâce à un dispositif d'intéressement mondial, le *L'Oréal Worldwide Profit Sharing*. La contribution de chacun est ainsi reconnue sur les cinq continents, à travers des dispositifs locaux, comme elle l'est déjà depuis plusieurs années dans quelques pays, dont la France en particulier. Le montant de l'intéressement prévoit une progressivité rapide dans les prochaines années. D'ici à trois ans, il pourrait représenter, partout, l'équivalent d'un mois de salaire supplémentaire.

Mai

Acquisition de BIOMEDIC : un renforcement majeur dans la dermo-cosmétique

L'Oréal renforce son portefeuille dans le domaine de la dermo-cosmétique, marché à fort potentiel dans le monde entier. Par l'acquisition de la marque BIOMEDIC, le groupe s'engage sur le terrain des produits professionnels de peeling et des produits de soin accompagnant les actes de correction esthétique en dermatologie et chirurgie plastique. Le développement international de BIOMEDIC, déjà distribué dans 25 pays et leader sur le marché américain, sera assuré par LA ROCHE-POSAY.

Juin

« Le cheveu se décode » : notre expertise du cheveu à la portée de tous

L'Oréal partage son expertise sur le cheveu avec le plus grand nombre, en s'associant à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris pour l'exposition *Le cheveu se décode*. Pendant

deux ans, les chercheurs d'une dizaine de laboratoires de L'Oréal se sont joints aux muséologues de la Cité des Sciences et de l'Industrie pour faire vivre au public un voyage au cœur du cheveu, à travers les sciences du vivant, de la matière, les sciences humaines et sociales et le monde de l'industrie et des techniques. À vocation internationale, cette exposition partira dès 2002 à travers l'Europe et en Asie.

Juillet

Acquisition de COLORAMA au Brésil : une accélération du développement en Amérique Latine

L'Oréal consolide significativement sa position sur le marché brésilien du maquillage populaire, en rachetant, aux côtés de MAYBELLINE, COLORAMA, marque de maquillage de grande diffusion, leader sur le marché brésilien des vernis à ongles. Cette acquisition comprend également le site industriel situé à São Paulo, qui permettra d'augmenter les capacités de production du groupe, pour faire face au développement rapide des marques de L'Oréal déjà présentes en Amérique Latine.

L'Oréal dans les indices FTSE4Good : des performances environnementales, sociales et économiques internationalement reconnues

En étant sélectionné, dès leur création, au sein des indices créés par le Financial Times FTSE4Good Europe, FTSE4Good Europe 50 et FTSE4Good Global 100, L'Oréal est ainsi confirmé comme appartenant au cercle très restreint des sociétés les plus performantes en matière de développement durable, selon des critères économiques, environnementaux et sociaux.

L'Assemblée Générale primée : la transparence et le respect de l'Actionnaire en oeuvre

Les trophées 2001 des Assemblées Générales décernés en France par Le Revenu, l'ANAF et Publicis Consultants Ecom, ont récompensé L'Oréal avec le trophée de Bronze.

du groupe

L'Oréal se classe 1^{er} pour la gouvernance d'entreprise, 3^e pour la présentation de la stratégie et l'exposé des résultats. Les efforts de transparence du groupe ont fait la différence. L'Oréal a également reçu le prix de la « meilleure initiative » pour la projection du film *Les femmes de Science* et la démonstration de maquillage virtuel sur le site lorealparis.com.

Septembre

Catherine Deneuve :
nouvelle ambassadrice de L'ORÉAL PARIS

L'Oréal accueille comme nouvelle ambassadrice une grande figure du cinéma international : Catherine Deneuve. Dirigée par les plus grands réalisateurs et primée à de nombreuses reprises, cette femme charismatique incarne avec prestige la beauté et l'élégance française à travers le monde. Image emblématique d'une beauté intemporelle, elle devient égérie de L'ORÉAL PARIS et rejoint ainsi la « dream team » pour représenter l'image du groupe.

Octobre

La recherche ethnique sur la peau et le cheveu :
un axe majeur pour L'Oréal

L'Oréal prend un engagement ferme en faveur de la recherche sur le cheveu et la peau ethniques. Le centre de recherche *L'Oréal Institute for Ethnic Hair and Skin Research*, créé en 2000 à Chicago par le groupe, a organisé le 1^{er} symposium sur l'ethnicité de la peau et du cheveu, en partenariat avec la Howard University. L'Oréal a présenté les premiers travaux sur les propriétés mécaniques des cheveux afro-américains, particulièrement fragiles. Et la rencontre a permis de faire le bilan de l'avancement des recherches sur les cheveux des différentes ethnies, et sur les désordres et pathologies capillaires et cutanés de la population d'origine africaine.

Entrée dans l'indice DJSI Stoxx :

L'Oréal parmi les références du développement durable

L'Oréal entre dans les indices Dow Jones de développement durable, DJSI STOXX et DJSI EURO STOXX. C'est une reconnaissance supplémentaire de la conscience du groupe envers sa responsabilité sociale et environnementale.

Le site financier www.loreal-finance.com primé :
une information financière riche et accessible

Le site Internet financier du groupe, loreal-finance.com, reçoit la médaille d'argent des sites financiers. Une enquête a permis à 6 300 Actionnaires internautes d'analyser et de noter l'ensemble des sites et espaces d'information financière des sociétés françaises cotées. Les sites des lauréats ont été récompensés tant pour la richesse de leur contenu, que pour leur aspect général, leur facilité de navigation et leur interactivité.

Décembre

L'Oréal, 1^{er} français parmi les groupes les plus respectés et les plus créateurs de valeur au niveau mondial

L'Oréal figure en excellente position au palmarès 2001 des « entreprises les plus respectées au monde » publié par le Financial Times (Londres). 1^{er} groupe français du classement tous secteurs confondus, L'Oréal est la « 2^e entreprise la plus respectée » du secteur des biens de consommation dans le monde. Selon un classement établi par les gérants de fonds, L'Oréal se positionne également au 5^e rang mondial des entreprises créant le plus de valeur pour leurs Actionnaires.

Un portefeuille de marques

L'Oréal présente aux consommateurs du monde entier un portefeuille de marques d'origines culturelles diversifiées qui satisfait tous les goûts, quelles que soient les modes. Ces marques mondiales ou en voie de mondialisation, positionnées sur des créneaux différents, sont toutes parfaitement complémentaires.

Marques d'origine américaine



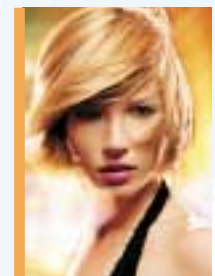
MAYBE SHE'S BORN WITH IT. MAYBE IT'S MAYBELLINE.
MAYBELLINE
 NEW YORK



SOFTSHEEN·CARSON®



MATRIX®



REDKEN
 5TH AVENUE NYC



Kiehl's
 SINCE 1851



shu uemura
 tokyo paris new york

Marque d'origine asiatique



RALPH LAUREN



HELENA RUBINSTEIN **HR**

Division Produits Professionnels

Division Produits Grand Public

Division Produits de Luxe

Département Cosmétique Active

mondiales d'origines diverses

Marques d'origine européenne



L'ORÉAL
PARIS



GARNIER



L'ORÉAL
PROFESSIONNEL



VICHY
LABORATOIRES



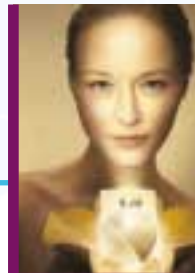
LA ROCHE-POSAY
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE



LANCÔME
PARIS



GIORGIO ARMANI
PARFUMS



(cacharel)
PARIS



BIOThERM

Notre développement responsable

En 2001, L'Oréal a été sélectionné dans tous les indices boursiers de développement durable comprenant des entreprises cotées en Europe. Cette première reconnaissance constitue pour le groupe un encouragement à poursuivre les efforts entrepris pour apporter les réponses les plus concrètes aux attentes de ses différents publics. Les performances environnementales, sociales et sociétales de L'Oréal viendront ainsi appuyer et compléter ses performances économiques et financières.

Une démarche environnementale et de sécurité pro-active

Depuis dix ans, le groupe mène une politique pro-active dans le domaine de l'environnement, avec un engagement particulièrement fort dans le domaine industriel.

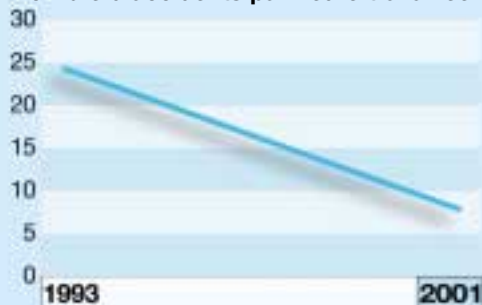
Des objectifs ont été définis sur tous les sites pour réduire la consommation d'eau par des mesures telles que le recyclage des eaux de refroidissement ou l'utilisation de nouvelles technologies de nettoyage des installations de production. À production égale, plus de 2,5 millions de m³ sont ainsi économisés chaque année, soit la consommation annuelle d'une ville de 40 000 habitants.

Conscient que la production d'énergie constitue d'une part une consommation des ressources naturelles, d'autre part une source de nuisances pour l'atmosphère, le groupe a abandonné dans pratiquement toutes ses usines le fuel au profit du gaz

naturel. Des changements au niveau des procédés de production ont également permis de consommer moins d'énergie par produit fabriqué. L'économie générée en 2001 par rapport à 1991 représente 140 millions de kWh par an, soit la consommation annuelle d'électricité d'une ville de 70 000 habitants.

Avec pour objectif global « zéro mise en décharge » pour les déchets des sites industriels, L'Oréal augmente continuellement la part des déchets recyclés, réutilisés ou incinérés avec récupération d'énergie. À l'usine de Karlsruhe en Allemagne, les boues issues de la station d'épuration du site sont ainsi conditionnées sous forme de galets mous, puis transportées vers une société chargée de les sécher pour les acheminer ensuite vers une centrale où leur combustion permet enfin de produire de l'électricité.

Nombre d'accidents par heure travaillée ⁽¹⁾



(1) Taux de fréquence conventionnel = nombre d'accidents avec arrêt / 1 million d'heures travaillées.

Depuis 1993, le taux de fréquence conventionnel de nos sites industriels et centrales d'expédition a diminué de presque 70%.

Évolution des indicateurs environnementaux (usines et centrales du groupe)

	1992	2001	Évolution
Consommation d'eau (litre/produit fini)	1,55	0,83	- 46 %
Consommation d'énergie (kWh/1 000 produits finis)	237	196	- 17 %
Indice de valorisation (en %)	+ 69,2 %	+ 83,3 %	+ 20 %



Stockage de matières premières, usine de Rambouillet, France.



Cérémonie de remise du prix L'Oréal « Pour les Femmes et la Science » avec le soutien de l'UNESCO, en présence de M. Owen-Jones et M. Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.

En 2001, les 12 usines françaises atteignaient 99 % de valorisation des déchets. Au niveau mondial, les usines du groupe en valorisaient 88 %. Par ailleurs, depuis 1993, les mesures en faveur de la sécurité ont été considérablement renforcées. Elles ont permis de réduire le nombre d'accidents du travail avec arrêt (TFC) de 70 % durant la période.

Associer l'ensemble des équipes aux performances du groupe

Pour associer chacun des collaborateurs à la croissance du groupe, un dispositif d'intéressement lié aux bons résultats de L'Oréal, déjà appliqué en France, est progressivement développé dans chacune des filiales mondiales.

Ce dispositif d'intéressement connaîtra une progressivité rapide dans les prochaines années. D'ici à trois ans, son montant pourrait représenter l'équivalent d'un mois de salaire supplémentaire. L'intéressement vient s'ajouter à des salaires souvent très compétitifs par rapport aux marchés locaux et des conditions de travail agréables. Ainsi le magazine Fortune vient de classer L'Oréal parmi les « 10 great companies to work for » en Europe.

Des principes éthiques forts

Le groupe s'est construit autour de valeurs fortes qui ont guidé son développement depuis près d'un siècle. Ces valeurs et principes d'action qui étaient jusqu'à maintenant transmis par la parole et par l'exemple, ont été formalisés au sein d'une charte éthique.

Celle-ci a été remise à chacun des collaborateurs du groupe à travers le monde. Elle fait également l'objet d'un site intranet spécifique.

Ce document permet à la fois d'assurer un cadre d'activité responsable à l'ensemble des collaborateurs de L'Oréal mais contribue aussi à assurer la pérennité de la confiance que le groupe inspire à ses partenaires.

L'Oréal « Pour les Femmes et la Science »

Près de 60 % des chercheurs de L'Oréal sont des femmes. À l'inverse, cette proportion est nettement plus faible dans l'ensemble des institutions scientifiques. Conscient de l'importance de la contribution des femmes à la Science, le groupe a signé, il y a quatre ans, un accord de partenariat avec l'UNESCO pour créer le programme « Pour les Femmes et la Science ». Son objectif : promouvoir le rôle des femmes en matière de recherche et participer ainsi à la création de nouvelles vocations à travers le monde. Depuis sa création, 17 femmes exceptionnelles appartenant aux 5 continents ont reçu le prix L'Oréal « Pour les Femmes et la Science » et 20 jeunes chercheuses de 19 pays, engagées dans des travaux prometteurs, se sont vues remettre des bourses afin de pouvoir poursuivre leur carrière scientifique.

Transmission d'expérience aux jeunes

La transmission de savoir-faire à des jeunes constitue une tradition fortement ancrée dans la culture du groupe qui a toujours accordé une grande importance à leur intégration dans le monde de l'entreprise.

Ainsi, depuis 1993, L'Oréal a accueilli et formé en France 1 379 jeunes apprentis (2,8 % des effectifs en 2001) qui ont pu acquérir une réelle expérience professionnelle. L'Oréal développe également une politique active d'insertion professionnelle des jeunes en difficulté, sans emploi et sans qualification ainsi que des personnes handicapées. Plus de 600 personnes ont été accueillies depuis 1995.

Menées d'abord en France, ces actions sont désormais étendues dans de nombreux pays. Très ciblées, elles s'inscrivent dans la volonté de renforcer les engagements de L'Oréal, notamment dans les domaines social et éducatif.

À l'écoute des peaux et des cheveux du monde

Les centres de recherche du groupe L'Oréal sont situés sur les trois continents : Europe, Amérique, Asie. Cette implantation sous-tend la conception mondiale des produits. Les laboratoires hébergent plus de 2 700 personnes de 26 nationalités et 30 disciplines différentes. Ouverts sur le monde extérieur, à travers plus de 100 collaborations, ces centres explorent la peau, les cheveux et la couleur, pour apporter des innovations dans tous les métiers de la cosmétique : hygiène capillaire et corporelle, soin capillaire, coloration, forme, soin de la peau, protection solaire, maquillage et parfums.

La géocosmétique : de la cellule au geste

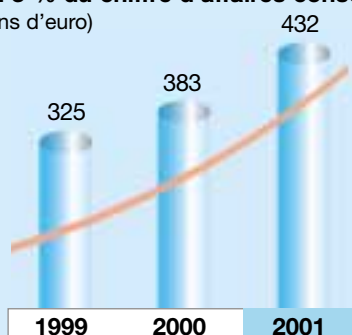
Une des caractéristiques du groupe L'Oréal est d'allouer un tiers des ressources et effectifs de la recherche aux travaux de connaissance fondamentale. C'est en étudiant la structure des cheveux que l'on peut comprendre pourquoi et comment ils s'altèrent, cassent, blanchissent ou tombent. Lors du premier congrès mondial sur la peau et le cheveu ethniques, organisé en septembre 2001 à Chicago par L'Oréal et Howard University, nos chercheurs ont expliqué la fragilité des cheveux d'origine africaine en suivant une fracture sous microscope. Ce résultat se traduira par des innovations pour nos marques ethniques.

Dans le domaine de la peau, nous abordons le phénomène de la pigmentation en étudiant les caractéristiques des cellules responsables de la couleur de la peau : les mélanocytes.

Cette connaissance nourrit la créativité des chimistes et des molécules viendront, dans le futur, enrichir l'offre des produits de soin correcteurs des inhomogénéités du teint ou des taches. L'obtention d'un teint clair et homogène est une attente des consommatrices à tout âge.

S'il est précieux de connaître les différences biologiques des peaux et cheveux du monde, il est tout aussi impératif d'étudier les habitudes des consommatrices en fonction de leurs attentes, de leur culture et des facteurs environnementaux. Nos laboratoires d'analyse sensorielle et nos centres d'évaluation, répartis dans de nombreux pays, renforcent cette approche géocosmétique : les utilisatrices confrontées aux conditions réelles d'utilisation des produits, région par région, sont écoutées pour parfaire l'offre et les formules.

Budget de Recherche et Développement
(environ 3 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe)
(en millions d'euro)



Recherche cosmétique et dermatologique

	1999	2000	2001
Effectifs	2 350	2 564	2 743
Brevets	391	420	493

Extensions internationales de brevets en 2001 = 19 152

L'efficacité de produits de mise en forme de la chevelure est testée grâce à ces machines. On mesure ici la résistance d'une boucle.



Deux échantillons de peau reconstruite exposés aux ultraviolets : celui de gauche, protégé par un produit solaire, est plus clair.



Efficacité, sécurité : une double exigence

Innovation et efficacité prouvée ne sauraient suffire sans un respect total de la tolérance et de l'innocuité. La recherche de L'Oréal a été pionnière dans la mise au point de méthodes d'évaluation de la sécurité et des performances des produits. Qu'il s'agisse de mesures physiques, de techniques d'imagerie, d'outils de test in vitro ou d'évaluation clinique sous contrôle dermatologique, rien n'est laissé à l'écart. Depuis les années 1990, nous disposons de modèles de peau humaine, présentant un épiderme pigmenté avec une couche cornée, une fonction barrière, une réponse immunitaire et un derme. Ces modèles « bronzent » et « vieillissent » sous les effets des UV comme la peau humaine et sont utilisés pour l'évaluation de l'efficacité. Les effets protecteurs, contre les coups de soleil et le vieillissement induit par le soleil, de nos filtres Mexoryl SX et XL et des produits qui les contiennent, ont été évalués sur ces modèles.

Partager pour accroître la connaissance

Depuis des années, la recherche de L'Oréal travaille en collaboration avec le monde académique et scientifique. En 2001, un partenariat exemplaire avec des cancérologues de l'INSERM nous a conduits à développer un modèle de peau spécifique à l'étude des mécanismes qui aboutissent aux cancers de la peau. Ces travaux ont été publiés dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

Modèles de peau humaine

À partir de cellules de peau humaine : kératinocytes, mélanocytes, fibroblastes, cellules de Langerhans, les chercheurs de L'Oréal reconstruisent de la peau in-vitro.

Selon le procédé et les types cellulaires utilisés, les modèles vont du simple épiderme reconstruit, avec une couche cornée en surface, à des échantillons de peau comprenant un épiderme pigmenté sur un équivalent de derme. Le modèle le plus avancé comprend aussi les cellules responsables de la réponse immunitaire de la peau : les cellules de Langerhans. Cette prouesse expérimentale a été une première mondiale.

Les modèles de peau sont utilisés pour mieux comprendre les mécanismes biologiques de la peau et évaluer l'efficacité et la tolérance des produits cosmétiques.

C'est à ce titre qu'ils rentrent dans la batterie des méthodes alternatives aux tests sur animaux.

Le modèle EPISKIN de L'Oréal, épiderme reconstruit, a été validé par l'European Center for Validation of Alternative Methods pour l'évaluation de la corrosion chimique.

Améliorer en permanence notre qualité et notre productivité

Avec 47 usines dans le monde, 88 centrales de distribution, 14 500 salariés dans les sites de production et plus de 3,4 milliards d'unités produites⁽¹⁾, l'organisation industrielle de L'Oréal est une fonction dynamique au service de la croissance du groupe et un acteur essentiel du développement durable. 94 % des produits vendus par L'Oréal sont fabriqués dans les usines du groupe, par les salariés du groupe.

Packaging

71 brevets ont été déposés en 2001, ce qui concrétise un effort de recherche important qui accompagne le développement de toutes les divisions du groupe.

Développement des procédés

L'année 2001 a été marquée par l'introduction de matières premières non encore connues dans le groupe et qui nécessitent une mise au point délicate avant le passage en usine. Ce travail a permis de lancer, notamment, Elsève Regenium.

Qualité

Le total des productions fabriquées sous certification ISO a atteint 88 % en 2001. Cette baisse temporaire est due aux usines récemment acquises, qui seront progressivement certifiées.

Sécurité

En 2001, les indices de sécurité ont été en amélioration de 23 % par rapport à l'année 2000 : c'est un grand pas dans l'obtention de l'objectif « zéro accident ».

Parmi les enjeux économiques et industriels les plus importants du groupe, figurent la réduction des coûts industriels et la réorganisation de la production mise en œuvre depuis 1997. Le tissu industriel est en permanente évolution pour accompagner le développement des divisions, des marques et des acquisitions.

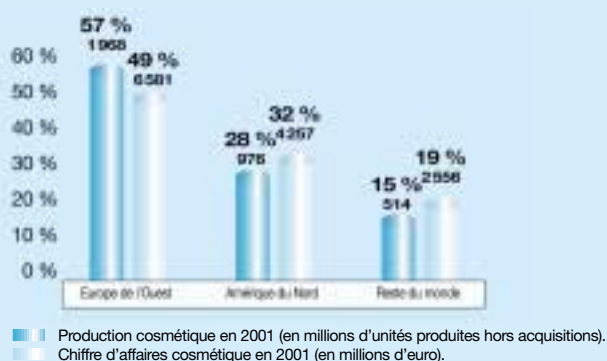
Organisation de la production

Pour l'année 2001, les engagements d'investissements industriels et logistiques de la branche cosmétique du groupe se sont élevés à 317 millions d'euro et la production a dépassé 3,4 milliards d'unités⁽¹⁾.

Europe

En Europe la première phase de la réorganisation de la production est maintenant achevée, ce qui a conduit à une importante réduction des coûts. L'étape suivante pour la Division Produits Grand Public est une spécialisation des usines par marque et par technologie.

Une production locale, mais non délocalisée



	1999	2000	2001
<i>En millions d'euro</i>			
Engagement d'investissements cosmétiques			
Production & distribution physique	189,8	288,7	317,4
<i>Indice</i>			
Évolution de l'indice d'achat des produits comparables	100	95,5	93,7
<i>Unités</i>			
Brevets packaging	77	85	71

Implantations industrielles dans le monde



Usine COLORAMA, São Paulo, Brésil.

Amérique du Nord

L'Amérique du Nord est également en phase de réorganisation de la production. La Division Produits Professionnels s'est vue affecter les usines de Solon et Montréal, respectivement pour les produits de soin capillaire et de coloration. La Division Produits Grand Public dispose de 5 unités de production, spécialisées par technologie. La Division Produits de Luxe, suite à l'acquisition de KIEHL'S, possède deux sites.

Amérique Latine ⁽²⁾

L'acquisition en juillet 2001 de COLORAMA au Brésil comprend un site industriel situé à São Paulo, qui permettra d'augmenter les capacités de production du groupe dans le cône sud de l'Amérique Latine.

Afrique - Orient - Pacifique

Après l'acquisition de l'usine CARSON en Afrique du Sud, sa consolidation avec celle de l'usine L'Oréal à Johannesburg est en cours.

L'ensemble de ces mouvements confortera la productivité et la réduction des coûts unitaires de l'outil industriel du groupe.

Réduction des coûts

L'année 2001 a été marquée par de fortes pressions sur les coûts des matières premières, surtout pendant le premier semestre. Ces pressions ont été bien maîtrisées grâce à une démarche d'analyse de la valeur faite en partenariat avec nos fournisseurs. De plus, l'harmonisation des produits nous a permis de concentrer nos sources d'approvisionnement. Cette bonne maîtrise des coûts en 2001 place le groupe dans une très bonne position pour les achats 2002.

Par ailleurs, 2001 a été une année d'intenses efforts de développement avec la place de marché CPG Market. Les tests mis en place permettront de déployer la e-supply chain ⁽³⁾ avec de nombreux fournisseurs en 2002.

(1) Sans compter la production des usines acquises dans l'année.
 (2) La fermeture de l'usine argentine est prévue au cours de l'année 2002.
 (3) Chaîne d'approvisionnement par échanges de messages électroniques.



Opératrice, usine de Rambouillet, France.

Développer notre diversité

Recruter, intégrer, former et développer les parcours de femmes et d'hommes de talent, imaginatifs et enthousiastes, qui contribuent à la croissance de L'Oréal.



Nicolas

Ines
Khoa Pierre-Emmanuel
Raffaella

Won

Nouvelle campagne de communication de recrutement réalisée avec des collaborateurs du groupe qui expriment avec dynamisme la diversité de L'Oréal.

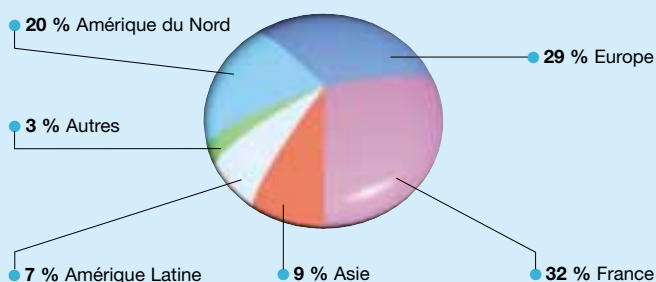
Fort de ses 50 000 collaborateurs de 86 nationalités différentes, le groupe s'appuie sur des structures de Ressources Humaines très présentes sur le terrain, travaillant en partenariat étroit avec les managers opérationnels, au sein d'un réseau international.

Recruter des talents

Le recrutement de talents destinés à contribuer à l'avenir de L'Oréal est l'un de nos premiers engagements d'entrepreneurs.

- 180 000 candidats ont postulé pour un emploi de cadre ; 20 000 ont été interviewés et 1 750 ont été sélectionnés.
- Le nombre de candidatures traitées par Internet a doublé : 70 000.
- La présence du groupe a été renforcée dans les universités : 108 partenariats étroits dans le monde ; 70 campus utilisent des cas pratiques de L'Oréal pour l'enseignement du marketing.
- Plus de 1 100 stagiaires ont complété leur cursus par une expérience chez L'Oréal.

Répartition des cadres par zone géographique



	1999	2000	2001
Effectif mondial	43 038	48 222	49 150
Effectif de cadres	10 068	11 020	11 695

Répartition des effectifs cadres hommes-femmes

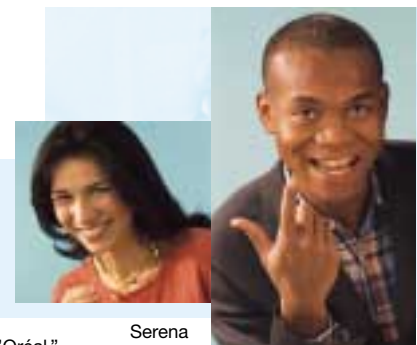




Séance de formation interactive animée à Singapour dans l'un de nos Centres de formation internationaux.



"Welcome to L'Oréal" CD ROM d'intégration.



Serena

Aymar

Intégrer les nouveaux collaborateurs

Des actions personnalisées pour faciliter la compréhension de l'organisation et accompagner la prise de fonction ont été développées :

- Plus de 40 % des recrutements de cadres concernent des débutants. Le groupe fonde sa démarche d'intégration dans plus de 20 pays sur le programme « EXPLORER », lequel représente un investissement de près de 10 millions d'euro.
- Plus de 200 séminaires ont été organisés dans l'ensemble des filiales pour accueillir les nouveaux collaborateurs.

Enrichir les compétences individuelles

Le développement des compétences s'appuie sur 3 axes :

- Apprentissage sur le lieu de travail.
- Transmission par les managers expérimentés de leur savoir-faire.
- Programmes de formation adaptés à l'individu selon son métier et ses compétences managériales.

La formation, organisée par un réseau international, est animée par :

- La Direction de l'Éducation Permanente Corporate en charge de la politique générale et de l'internationalisation des actions de formation. En liaison étroite avec le CEDEP à Fontainebleau, L'Oréal propose à ses futurs cadres dirigeants des programmes de management internationaux.

- Les départements de formation dans les divisions opérationnelles et fonctionnelles, orientés vers les métiers.
- Les Management Development Centers à New York, Rio, Singapour et Paris : ils ont accueilli plus de 4 800 participants.

En outre, des modules de e.learning, enseignement par Internet, ont été développés pour compléter l'offre de formation et répondre aux évolutions des métiers et des marchés.

Développer les talents

Un suivi personnalisé et continu permet de fortement individualiser les parcours professionnels.

La mobilité interne et internationale favorise le cumul des expériences et prépare les futurs dirigeants du groupe.

- Chaque année plus de 25 % des managers sont promus à de nouvelles responsabilités.
- Les managers accèdent à des responsabilités d'unités (marques, filiales, laboratoires, usines) après une ancienneté moyenne de 8 ans dans le groupe.
- Dans de nombreux secteurs de l'entreprise, les femmes occupent la majorité des postes de direction : 66 % des directions marketing, 58 % des directions de marque... Par ailleurs, plus de 40 % des directions de laboratoires leur sont confiées.
- Plus de 1 300 managers travaillent actuellement hors de leur pays d'origine.

Cette politique de développement des carrières permet l'accès rapide à des responsabilités de direction.

Une organisation adaptée



Division
Produits Professionnels

Mission

La Division Produits Professionnels a pour mission de développer mondialement les produits capillaires les plus innovants à l'usage exclusif des professionnels de la coiffure. Elle contribue également à l'expansion de la profession à travers un partenariat actif, tourné vers la formation des coiffeurs.

Au travers d'un portefeuille de marques diversifiées et complémentaires, la Division Produits Professionnels offre aux consommatrices du monde entier des services techniques personnalisés en salons de coiffure et développe la revente de produits professionnels pour une beauté à domicile.

- **L'ORÉAL PROFESSIONNEL :** MAJREL, MAJI.CONTRAST, COMPOSITE COLORS, DIACOLOR, SÉRIE EXPERT, TEC NI ART, INFINIUM, DULCIA
- **KÉRASTASE :** NUTRITIVE, SPÉCIFIQUE, RÉSISTANCE, DERMO-CALM, SOLEIL
- **REDKEN 5TH AVENUE NYC :** COLOR FUSION, SHADES EQ, LIGNE DE SOINS PRESCRIPTION, STYLING
- **MATRIX :** SOCOLOR, COLOR GRAPHICS, BIOLAGE, OPTICURL



Division
Produits Grand Public

Mission

La Division Produits Grand Public a pour mission de démocratiser et de développer le marché des produits de beauté et de proposer dans les circuits de distribution les plus larges les produits les plus innovants à des prix accessibles.

La Division Produits Grand Public déploie ses marques sur les grandes catégories – *soin capillaire, coloration, soin de la peau, maquillage* – où la technologie des laboratoires lui donne une avance sur ses concurrents. Ces marques de rayonnement mondial sont culturellement inspirées par les grandes métropoles de la beauté : Paris, New York..., et guidées par l'émergence de nouvelles tendances, marques dont la réputation est construite sur une triple exigence de qualité, de performance et d'innovation.

- **L'ORÉAL PARIS :** ELSÈVE (ELVIVE), ELNETT, STUDIOLINE, PRÉFÉRENCE, EXCELLENCE, OPEN COLOR, FÉRIA, PLÉNITUDE, L'ORÉAL PERFECTION
- **GARNIER :** FRUCTIS, ULTRA DOUX, NUTRISSE, LUMIA, BELLE COLOR, SYNERGIE, AMBRE SOLAIRE
- **MAYBELLINE NEW YORK - JADE - GEMEY - MISS YLANG - COLORAMA**
- **SOFT SHEEN - CARSON**
- **CLUB DES CRÉATEURS DE BEAUTÉ :** AGNÈS B., CORINNE COBSON, CHRISTINE POELMAN, JEAN-MARC MANIATIS, MARINA MARINOF, MICHEL KLEIN, TAN GIUDICELLI
- **AUTRES MARQUES :** DOP, MIXA, NARTA, OBAO

à des métiers spécifiques



Division
Produits de Luxe

Mission

La Division Produits de Luxe développe des marques mondiales de grand prestige dans une distribution sélective qui les valorise : Grands magasins, Parfumeries, Travel retail. Sa vocation est une mission de service qui se manifeste par le conseil et la personnalisation de la relation avec le client.

La Division veille sans cesse à la qualité et à la performance du produit, du packaging, du merchandising et de la communication, contribuant à faire de ces marques de grandes signatures.

- **LANCÔME** : ABSOLUE, RÉNERGIE, PRIMORDIALE, VINÉFIT, ROUGE ABSOLU, LIP DIMENSION, COLOR FOCUS, AMPLICILS, PHOTOGENIC, AROMA TONIC, AROMA FIT, TRÉSOR, MIRACLE
- **BIOThERM** : AQUASOURCE, HYDRA DETOX, AGE FITNESS, AQUASPORT, EAU VITAMINÉE, BIOThERM HOMME
- **HELENA RUBINSTEIN** : COLLAGENIST, FACE SCULPTOR, FORCE C, POWER A, HYDRO-URGENCY, GOLDEN BEAUTY, VERTIGINOUS MASCARA, RITUAL ROUGE, CRESCENDO MASCARA, ILLUMINATION, ROUGE PULSE.
- **KIEHL'S** : CREME DE CORPS, ULTRA FACIAL MOISTURIZER, LIP BALM, CALLUS CREAM
- **SHU UEMURA** : CLEANSING OIL, UV UNDER BASE DF, PRESSED EYE SHADOW, DEPSEA WATER
- **GIORGIO ARMANI, CACHAREL, RALPH LAUREN, GUY LAROCHE, PALOMA PICASSO**



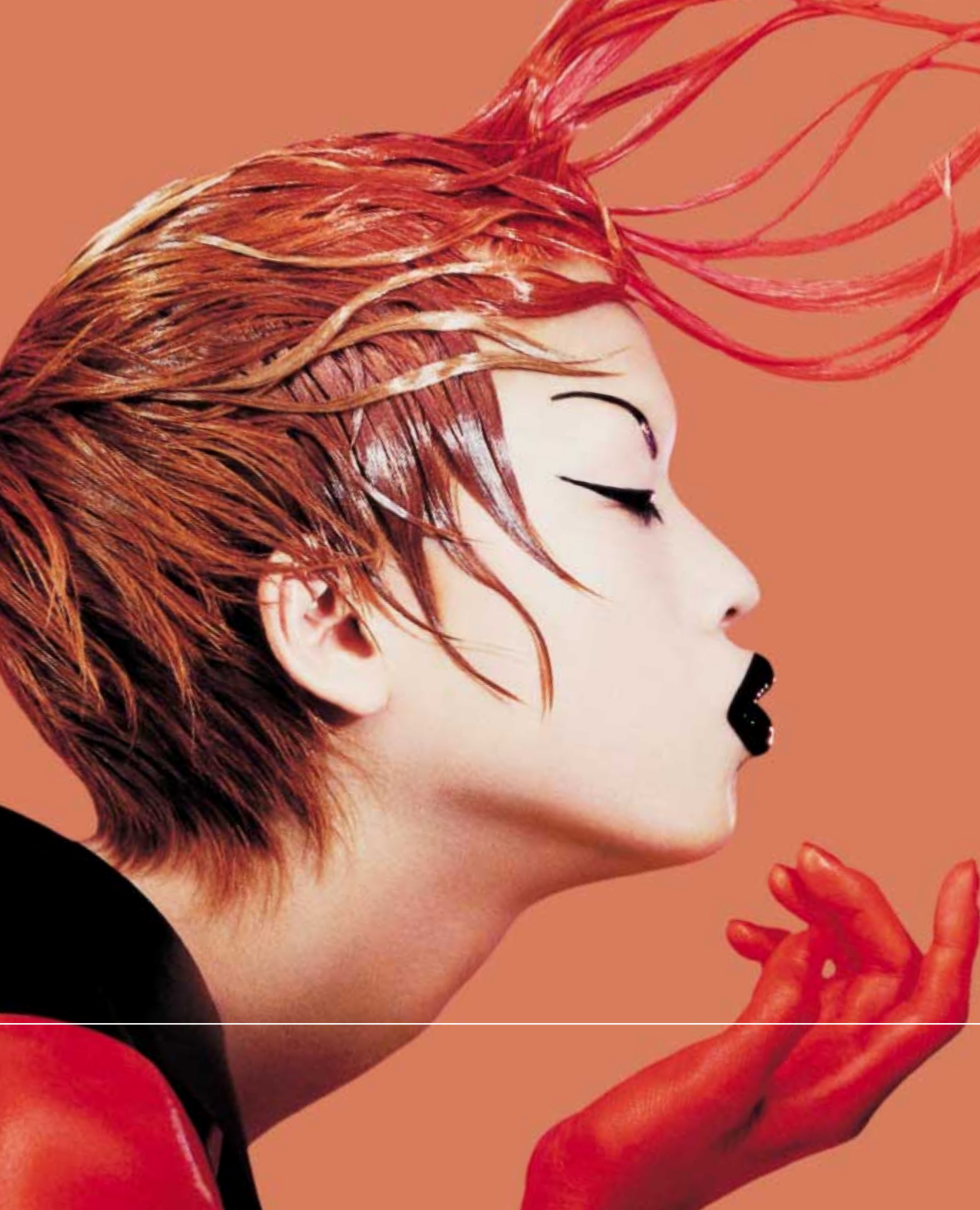
Département
Cosmétique Active

Mission

Le Département Cosmétique Active développe des marques de dermo-cosmétique de santé vendues en pharmacie et dans les espaces spécialisés de parapharmacie.

Ces marques, soutenues par le conseil pharmaceutique et la prescription dermatologique, répondent, dans le *soin de la peau*, aux attentes de sécurité et d'efficacité, prouvées par des tests cliniques.

- **VICHY** : THERMAL S, LIFTACTIV, RETI-C, NUTRILOGIE, NOVADIOL, VICHY HOMME, NORMADERM, D STOCK, CAPITAL SOLEIL, AERA-TEINT, LIPIDIOSE, TRAITEMENT / SHAMPOOING ANTI-CHUTE À L'AMINEXIL
- **LA ROCHE-POSAY** : TOLÉRIANE, HYDRAPHASE, ACTIVE C, EFFACLAR K, ANTHÉLIOS, LIPIKAR, ÉCLAMAT, UNIFIANCE, RESPECTISSIME MASCARAS, ROUGE NOVALIP, PUR VERNIS, VERNIS CRISTAL, BIOMEDIC



L'ORÉAL^{PARIS}
PROFESSIONNEL

KÉRASTASE
PARIS

MATRIX®

REDKEN
5TH AVENUE NYC

Division Produits
Professionnels



Les faits marquants en 2001 :

- L'ORÉAL PROFESSIONNEL, partenaire des coiffeurs du monde entier, a couronné les meilleurs coloristes dans 27 pays où s'est déroulé le L'Oréal Color Trophy.
- Le symposium REDKEN, qui s'est tenu à Las Vegas, a rassemblé plus de 8500 coiffeurs de 40 pays venus participer au programme d'éducation qui symbolise tout le dynamisme et l'expertise de la marque.
- La marque KÉRASTASE a confirmé son statut de véritable Institut du Luxe Professionnel. Le lancement d'Oléo Relax a été un grand succès mondial.
- Pour MATRIX, les lancements de Biolage Fortifying System et de Redlights, intervenus à l'automne 2001, ont été fortement communiqués au grand public dans le cadre d'une nouvelle campagne publicitaire qui vedettise et rajeunit la marque.

Partenaires des coiffeurs du monde entier

La Division Produits Professionnels vend des produits réservés aux salons de coiffure du monde entier sous les marques L'ORÉAL PROFESSIONNEL, KÉRASTASE, MATRIX et REDKEN. Ces produits répondent aux besoins des coiffeurs en matière de coloration des cheveux, forme durable, coiffage et soin des cheveux. La Division est n° 1 sur son marché dans la plupart des régions du monde ; elle est le partenaire privilégié d'environ 400 000 salons de coiffure sur les cinq continents.

Enjeux et stratégie de croissance

En 2001, la Division a poursuivi activement son implantation sur tous les continents en faisant jouer toutes les synergies de ses équipes et leur parfaite connaissance du milieu professionnel.

L'acquisition de MATRIX mi-2000 a permis à la Division de se renforcer fortement en Amérique du Nord en 2001.

L'ensemble des marques de la Division a été porté par une dynamique d'innovations et un renforcement des liens qui les unissent aux coiffeurs à travers des programmes d'éducation reconnus par l'ensemble de la profession.



« L'année 2001 a été une année de forte croissance (+ 19,3 %), entraînée par le dynamisme de nos services de coloration et de désunification de la couleur, les nouvelles technologies de soins des cheveux, en particulier Oléo Relax de KÉRASTASE et le renouveau de la gamme de coiffage

Tecni.art. La croissance a été forte en Europe (+ 9,6 %) et en Amérique du Nord (+ 55,3 %). Dans le reste du monde (+ 2 %), elle a subi l'évolution défavorable des taux de change (à taux de change comparable, elle a été de + 10 %). »

Jean-Jacques Lebel

Vice-Président Directeur Général Produits Professionnels

Chiffre d'affaires consolidé par métier

En millions d'euro	2000	2001	Poids 2001	Croissance 2001 / 2000
Coloration	661,3	753,1	41,6 %	13,9 %
Shampooings et soins	557,1	688,1	38,0 %	23,5 %
Coiffage et forme	299,6	369,4	20,4 %	23,3 %
Total	1 518,0	1 810,6	100 %	19,3 %

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

En millions d'euro	2000	2001	Poids 2001	Croissance 2001 / 2000
Europe de l'Ouest	804,6	881,5	48,7 %	9,6 %
Amérique du Nord	377,6	586,5	32,4 %	55,3 %
Reste du monde	335,8	342,6	18,9 %	2,0 %
Total	1 518,0	1 810,6	100 %	19,3 %

Site lorealprofessionnel.com



Activité et développements en 2001

L'Oréal Professionnel

La marque L'ORÉAL PROFESSIONNEL a renforcé ses positions et ses parts de marché dans la plupart des pays du monde.

En *coloration*, Maji.Contrast, service de mèches colorées, a poursuivi sa progression et a ainsi fortement contribué au recrutement d'une nouvelle clientèle dans les salons de coiffure. Le lancement de Maji Lift, spécialement conçu pour les cheveux asiatiques, a été très vite adopté par les meilleurs coloristes.

Enfin, la collection automne/hiver de nuances Majirel Marrons Slaves a reçu un accueil exceptionnel auprès de la profession et a renforcé la marque L'ORÉAL PROFESSIONNEL dans son rôle d'inspirateur mondial de mode.

Le lancement de Liss Extrême au sein de la gamme Série Expert, ligne de *soins* pour lisser les cheveux, a été très bien accueilli par les consommatrices en Europe, Asie et Amérique Latine.

Le renouveau de la gamme de *styling* Tecni.art, associant le talent des coiffeurs à la technologie de L'Oréal, a rencontré un très vif succès.





Kérastase

KÉRASTASE a confirmé sa position de marque Luxe Professionnel avec une réussite exceptionnelle de la ligne de soins lissants Oléo Relax.

En fin d'année, les premiers échos du lancement de la gamme Dermo Calm pour les cuirs chevelus sensibles laissent augurer aussi un potentiel de développement important.

Enfin, sur des marchés compétitifs comme la Corée, les États-Unis et le Japon, KÉRASTASE, avec des croissances respectives de + 105 %, + 90 % et + 28 %, est devenue la marque du luxe moderne dans le circuit professionnel.

Matrix

Un an après son acquisition, MATRIX a renforcé sa position de leader sur le marché nord-américain, et a posé les jalons d'un programme d'internationalisation ambitieux.

Aux États-Unis, deux nouveaux lancements ont insufflé un nouveau dynamisme à la marque :

- Biolage Fortifying System, un trinôme de produits dans la gamme de soins « phare » de MATRIX utilisant une technologie brevetée pour renforcer les cheveux fragilisés.
- Redlights, un tout nouveau service dans les salons de coiffure américains permettant aux stylistes de proposer à leurs clientes des mèches durables rouge intense, même sur cheveux foncés.



La marque MATRIX, intégrée à partir de juin 2000, a bénéficié de l'innovation de la recherche L'Oréal dès juillet 2001 et a progressé de + 7 % en 2001.

Redken

La marque REDKEN a maintenu une forte croissance de son chiffre d'affaires dans tous les pays où elle est présente. Elle s'est ainsi développée à + 12 % aux États-Unis et à + 25 % hors des États-Unis. Son implantation s'est poursuivie à travers l'ouverture de 6 nouvelles filiales.

En *coloration*, la croissance de Color Fusion, avec la réussite du lancement de la série High Lift Blond, et les extensions de la gamme Shades EQ, ont permis une croissance de + 15 %. Dans le domaine des *soins*, la réussite de la gamme All Soft et de son dernier lancement Heavy Cream, a été un des leviers de la réussite de cette catégorie.

En *styling*, l'expertise de REDKEN a été renforcée grâce au lancement de deux produits stars : Outshine et le spray Starch 15.

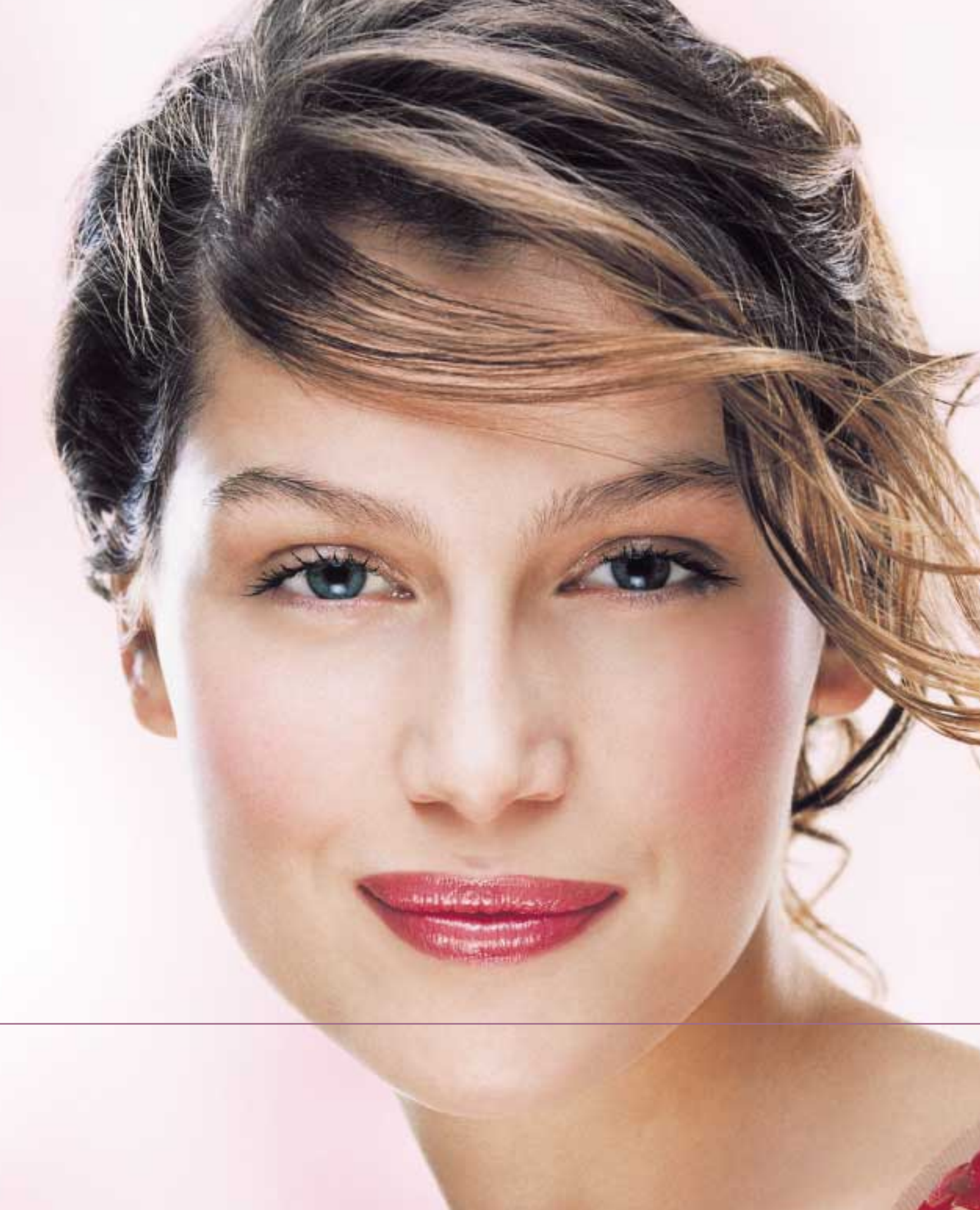
Enfin, en matière d'éducation « on line », REDKEN US fait figure de pionnier avec un site Internet consulté régulièrement par 30 000 coiffeurs.



Orientations 2002

Il y a deux millions de salons dans le monde dont un très grand nombre dans des pays en plein développement et où la demande de services de coiffure est en forte émergence. Le savoir-faire, le portefeuille de marques et les équipes de la Division donnent confiance à tous sur la possibilité de maintenir des taux de croissance élevés dans les années qui viennent.

Les équipes de la Division sont à l'écoute des besoins des coiffeurs et des tendances de consommation dans les salons de coiffure et nous permettent de rester optimistes sur l'évolution de la Division en 2002.



L'ORÉAL
PARIS

GARNIER

MAYBE SHE'S BORN WITH IT. MAYBE IT'S MAYBELLINE.
MAYBELLINE
NEW YORK

SOFTSHEEN·CARSON®

LE CLUB DES
PARIS
CREATEURS DE BEAUTE

Division Produits
Grand Public



Les faits marquants en 2001 :

- L'accélération de la marque GARNIER, en particulier dans les pays relais de croissance comme le Mexique (+ 16 %), le Brésil (+ 32 %), la Russie (+ 47 %), la Chine (+ 22 %) mais aussi l'Australie (+ 18 %).
- Le renforcement de la position de L'Oréal sur le marché brésilien du maquillage populaire aux côtés de MAYBELLINE grâce à l'acquisition de COLORAMA, leader local du vernis à ongles.
- La réussite et la qualité des innovations majeures, lancées fin 2001, dont la pleine internationalisation en 2002 laisse augurer d'excellentes perspectives : coloration L'Oréal Open et GARNIER Lumia, maquillage MAYBELLINE Water Shine Diamonds, mascara L'Oréal Intensifique, ligne de soins du corps L'Oréal Body Expertise, Shampooing Elsève Regenium.

L'innovation au service de nouveaux consommateurs

La Division Produits Grand Public a connu une année favorable en 2001 avec une croissance interne solide (+ 7,2 % en comparable et + 8 % en consolidé), une progression de sa rentabilité et de ses parts de marché, en particulier en coloration et en styling, qui augurent bien de l'année 2002.

Enjeux et stratégie de croissance

La Division Produits Grand Public est très fortement implantée en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, où elle est leader en *coloration* et en *maquillage*. Par contraste, le Reste du monde ne représente que 18 % de notre chiffre d'affaires alors qu'il représente plus de 40 % du marché potentiel.

La stratégie de croissance passe donc par l'accélération du déploiement de nos marques dans les pays émergents à fort potentiel : ce que la marque GARNIER a réalisé avec succès en 2001 dans le domaine de la *coloration* et du *soin du cheveu* dont le chiffre d'affaires hors Europe a progressé de + 60 %.

Mais la croissance passe aussi par l'amélioration de nos positions de leader dans les pays développés. En 2001, des progrès de parts de marché ont été accomplis en *soin du cheveu* en Europe (leader avec 30 %), en *styling* (leader avec 38 %), en *coloration* aux États-Unis (leader avec 51 %), en *maquillage* en Europe et aux États-Unis (leader avec 33 %).



« L'année 2001 a été très riche en lancements de nouveaux produits, démontrant le potentiel d'innovation de la Division. Le taux de service aux clients s'est amélioré sensiblement, confirmant le bien-fondé de la concentration de la production dans de grandes usines spécialisées par technologies. En outre, la Division a dépassé mondialement les 2,3 milliards d'unités vendues représentant 1 million d'unités vendues par jour en coloration, plus de 2 millions d'unités vendues par jour en soin du cheveu, plus de 1,5 million d'unités vendues par jour en maquillage, 1 million d'unités vendues par jour en coiffage et 0,5 million d'unités vendues par jour en soin de la peau. »

Patrick Rabain

Vice-Président Directeur Général Produits Grand Public

Chiffre d'affaires consolidé par métier

En millions d'euro	2000	2001	Poids 2001	Croissance 2001 / 2000
Capillaire	3 625,7	3 958,3	54,4 %	9,2 %
Maquillage	1 889,9	2 027,3	27,8 %	7,3 %
Soin de la peau	817,8	862,4	11,8 %	5,5 %
Parfumage	157,3	155,5	2,1 %	- 1,1 %
Autres	254,1	278,3	3,8 %	9,5 %
Total	6 744,8	7 281,7	100 %	8,0 %

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

En millions d'euro	2000	2001	Poids 2001	Croissance 2001 / 2000
Europe de l'Ouest	3 425,3	3 585,7	49,2 %	4,7 %
Amérique du Nord	2 088,3	2 326,5	31,9 %	11,4 %
Reste du monde	1 231,3	1 369,5	18,8 %	11,2 %
Total	6 744,8	7 281,7	100 %	8,0 %

Site lorealparis.fr



Activité et développements en 2001

L'Oréal Paris

Marque « Premium Price », L'ORÉAL PARIS vend des produits débanalisés, issus des technologies les plus innovantes, dans des présentations proches des codes du luxe, mais distribués dans les circuits libre-service.

En 2001, la marque a consolidé sa place de n° 1 mondial des marques cosmétiques, se plaçant parmi les toutes premières marques de grande consommation dans le monde.

Les produits L'ORÉAL PARIS sont le plus souvent leaders dans chacune des catégories où ils sont présents :

- *Soin du cheveu*, où Elsève est n° 1 en Europe.
- *Coloration*, où Préférence, Excellence et Féria sont n° 1 mondiaux.
- *Styling*, où Studio Line est n° 1 mondial.
- *Marché de l'antirides*, où Plénitude est n° 1 mondial.

L'année 2001 a été placée sous le signe de la conquête de nouvelles cibles de consommateurs et de la dynamisation des marchés par recrutement de nouveaux utilisateurs et élargissement de la pénétration des produits :

- Les consommateurs de moins de 25 ans
Open, la 1^{re} coloration permanente soft, allégée en ammoniac, qui recrute de nouveaux utilisateurs, Studio Line Out of Bed et le très prometteur gel liquifié Gel 'O', ciblé sur les moins de 20 ans, le soin de jour Hydrafresh dont la texture fondante a su séduire les peaux jeunes du monde entier ou encore le rouge à lèvres Shine Delicieux associant brillance miroitante et hydratation.



- Les consommatrices « Senior »

Elsève Regenium, ligne capillaire anti-âge qui utilise une technologie brevetée à base de céramides et de polymères pour redensifier les cheveux et Age Perfect, soin anti-relâchement aux dermo-peptides qui a su répondre aux besoins spécifiques des peaux matures.

Ces additions de cibles ont permis à la marque L'ORÉAL PARIS de renforcer ses positions sur ses principaux marchés.

Autre signe fort de la marque en 2001, la poursuite d'actions d'augmentation de la qualité, d'innovation technologique et de valorisation des objets packaging, autant de gestes qui ont pour effet d'améliorer les marges et de creuser l'écart avec les concurrents du mass-market ; comme en témoignent le nouveau mascara Intensifique ou l'autobronzant Sublime Bronze.

Cette recherche de l'excellence a été saluée par de nombreux prix :

- Meilleur antirides du marché pour la crème antirides raffermissante Revitalift, une note de 17/20 par le magazine de l'Institut National de la Consommation.
- Prix d'Excellence de Marie-Claire pour Plénitude Body Expertise, ligne de soin du corps alliant performance et plaisir, véritable institut du corps en grande distribution.
- Oscar LSA du produit de l'année pour le shampooing Elsève Regenium.
- Prix spécial de l'Institut Français du merchandising pour le meuble maquillage L'Oréal en parfumerie.

Cette conquête de nouvelles cibles, doublée d'une politique de qualité accrue, laisse présager de bonnes perspectives de croissance pour l'année 2002.

Garnier

En 2001, la marque GARNIER a enregistré une croissance de + 17 % de son chiffre d'affaires.

Dopée par une redéfinition plus contemporaine de « beauté naturelle et de bien-être » qui répond aux souhaits d'un nombre toujours plus grand de consommatrices, la marque ambitionne de devenir le leader mondial des produits de qualité à positionnement populaire.

Sur le socle européen qui représente les trois quarts des ventes de la marque, une politique d'innovations soutenue lui permet de progresser de 10 % en 2001.

Sur l'ensemble des marchés capillaires européens (*soin du cheveu, styling et coloration*), la marque GARNIER, avec 13,9 % de parts de marché (panel européen 15 pays Nielsen / IRI) s'est hissée en 3 ans à la 2^e place derrière L'ORÉAL PARIS, devant tous les autres concurrents internationaux.

Mais, c'est dans les pays émergents que la marque GARNIER a été plébiscitée en 2001 par l'originalité, la modernité et l'accessibilité de ses produits : l'exemple de l'Amérique Latine est particulièrement probant, où la coloration Nutrisse a déjà 8 % de parts de marché, en rapide progression, particulièrement au Mexique, Brésil et Chili. Et, en Asie, où Nutrisse est maintenant présente partout. Enfin, en Amérique du Nord, GARNIER représente déjà 6 points du marché de la *coloration*.





Le très bon démarrage des nouvelles initiatives GARNIER, réalisées au 4^e trimestre 2001 et qui restent à mondialiser, shampoing Fructis Fresh, coloration Lumia crème colorante lumière, soin anti-âge Synergie, permet d'espérer une nouvelle année 2002 de conquête de parts de marché et de forte progression du chiffre.

Maybelline New York

En 2001 la marque a confirmé sa position de leader mondial du *maquillage*, de leader aux États-Unis avec 19,8 % (panel IRI) et de leader en Europe avec 22,2 % (panel 11 pays Nielsen / IRI), gagnant spectaculairement 2 points de parts de marché sur l'année précédente.

La croissance des ventes de MAYBELLINE a été forte en Europe (+ 9 %) et au Japon (+ 10 %) ; aux États-Unis, dans un contexte où la distribution a réduit ses inventaires en fin d'année, la marque a réussi à progresser plus vite que le marché.

Plusieurs initiatives originales ont permis cette progression : le succès du rouge à lèvres Water Shine qui a séduit un nombre record de consommatrices dans le monde. Cette réussite va se poursuivre en 2002 puisque dans ce marché très réactif à la nouveauté, une nouvelle formule « étincelante comme des diamants », Water Shine Diamonds, vient d'être lancée au Japon et a reçu de nouveau un accueil spectaculaire. Dans le segment des yeux, dont elle détient un tiers du marché mondial, la marque a su séduire une nouvelle cible



de consommatrices en inventant un nouveau mascara, Lash Discovery, dont la brosse et la formule brevetées permettent d'étoffer les petits cils invisibles et de donner au regard une nouvelle intensité.

Dans les pays émergents, il faut citer le bon développement de la marque en Chine, en Thaïlande, en Russie, en Australie, où MAYBELLINE occupe une position de leader en rouges à lèvres et en mascaras.

L'événement majeur de l'année est l'acquisition mi-2001, au Brésil, de la marque COLORAMA, leader local du vernis à ongles, avec 60 millions d'unités. COLORAMA, qui dispose d'une usine à São Paulo, sera progressivement « maybellinisée » dans les années qui viennent, et permettra à la marque MAYBELLINE de se développer plus rapidement sur le très grand marché brésilien.

Enfin, de très gros efforts de rationalisation et de simplification du catalogue MAYBELLINE mondial ont été menés en 2001. C'est ainsi que l'intégration européenne sur le plan industriel de MAYBELLINE a permis de réduire de 4 000 à 2 500 le nombre des références usine de la marque, source d'économie non négligeable qui devrait permettre d'améliorer encore sa rentabilité en 2002.

Soft Sheen.Carson

La marque a réalisé, en 2001, 75 % de son chiffre d'affaires aux États-Unis et 25 % dans le Reste du monde.

Le nouvel ensemble, issu de la consolidation des affaires SOFT SHEEN et CARSON, qui représente 30 % du marché nord-américain des produits ethniques, a rénové en 2001 avec succès, le relaxeur et la coloration Dark & Lovely, marque phare et base de l'affaire sud-africaine.



C'est d'ailleurs en Afrique que la marque a connu son plus fort développement (+ 20 %) et confirmé l'opportunité de la stratégie de développement de la marque à l'échelle du continent africain.

C'est à Chicago que le groupe a installé le centre de Recherche « L'Oréal Institute for Ethnic Hair & Skin Research ».

C.C.B. - Club des Créateurs de Beauté

Spécialiste de la vente à distance de produits de beauté de marque et filiale commune à 50/50 de L'Oréal et de 3 SUISSES, C.C.B. a réalisé en 2001 une croissance de 9 % de son chiffre d'affaires en données comparables. Fort d'une base rentable en Europe, le cap est mis sur les nouveaux marchés.

Il est à noter que C.C.B. Japon a progressé de + 24 % et représente maintenant 20 % de l'ensemble, soit le 2^e pays de C.C.B. après la France, mais devant l'Allemagne.

Les succès d'Aqua Compact d'Agnès b. et des soins de la peau White Eclat de Cosmence y ont fortement contribué.

Parmi les points forts de l'année, on notera la bonne valorisation de la marque Agnès b. et le succès du rouge à lèvres b. Shiny et du mascara 3D, les initiatives Hydra Fit, lait corporel chez Cosmence, et le succès de la ligne capillaire Shine aux bio-acides effet froid chez Jean-Marc Maniatis.

C.C.B. dispose d'un know-how original de marketing relationnel mixant le « papier » (les mailings) et l'e-mail. La part de l'Internet dans les ventes de C.C.B. atteint 3,5 % en France et en Allemagne, mais 30 % aux États-Unis. À noter, en décembre 2001, un pic de 42 % aux États-Unis.

En 2001, C.C.B. a sensiblement amélioré sa rentabilité.

Orientations 2002

En 2001, la Division Produits Grand Public a continué d'augmenter ses parts de marché partout dans le monde. Un solide portefeuille de marques, une innovation sans cesse renouvelée en matière de nouveaux produits et des équipes dynamiques laissent augurer à la Division de belles performances pour les années à venir.

Les développements futurs passeront par le renforcement des positions dans les pays développés et le déploiement des marques dans les pays en développement. Les progrès réalisés en 2001 offrent de solides bases pour relever ces défis en 2002.



LANCÔME
PARIS

BIOThERM

HELENA RUBINSTEIN **HR**

RALPH  LAUREN

GIORGIO ARMANI
PARFUMS

(cacharel)
PARIS

Guy Laroche
PARIS

Paloma Picasso
PARFUMS

Kiehl's
SINCE 1851

shu uemura
tokyo paris new york

Division Produits de Luxe



Les faits marquants en 2001 :

- LANCÔME réussit son entrée sur le marché des parfums masculins avec le lancement de Miracle Homme et positionne Miracle Femme parmi les grands leaders mondiaux.
- Le maquillage ARMANI se déploie partout en Europe : à Madrid, Londres, Milan, Paris, ainsi qu'aux États-Unis.
- L'ouverture d'une boutique à Hongkong permet à BIOTHERM de réussir son implantation dans le marché chinois.
- Deux nouvelles filiales ont été créées : au Liban et aux Philippines.
- L'intégration de KIEHL'S se poursuit avec l'ouverture d'une boutique de nouvelle génération à San Francisco.

Une stratégie d'innovation et de mondialisation

L'Oréal Produits de Luxe développe le portefeuille le plus international de marques mondiales de prestige dans une distribution sélective valorisante : Grands magasins, Parfumeries, Travel retail. Sa mission est d'offrir à ses clientes des produits à fort contenu technologique dans une dimension de service et de conseil personnalisés. La force et la diversité des marques, le haut niveau d'exigence dans la qualité des produits, la communication et la distribution, font de la Division l'un des leaders mondiaux dans le domaine de la parfumerie sélective.

Enjeux et stratégie de croissance

L'objectif de la Division pour 2002 est de maintenir une forte expansion internationale. Sa stratégie de croissance repose sur :

- Le renforcement de la place de LANCÔME parmi les premières marques mondiales du luxe.
- Le développement des relais de croissance HELENA RUBINSTEIN et BIOTHERM.
- L'essor des marques de parfums RALPH LAUREN, ARMANI et CACHAREL.
- L'apport des nouvelles signatures KIEHL'S et SHU UEMURA.

Sur le plan géographique, l'Asie et le Japon seront un pôle d'expansion important dans le *soin* et le *maquillage*. L'Europe poursuivra sa croissance et les États-Unis devraient progressivement bénéficier d'un environnement plus favorable.

Grâce à son expertise, la Division proposera à chaque génération de femmes des produits toujours mieux adaptés.



« En 2001, dans un contexte économique difficile, la Division a poursuivi sa conquête de parts de marché. De nombreux lancements innovants ont réussi et la Division a conforté sa place de leader mondial des parfums. Sur un plan géographique, l'Asie a progressé de 25 %, soutenue par la

Corée, la Thaïlande et la Chine. Au Japon (+ 13 %), le groupe a pris des positions de premier plan. En Europe, l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont connu de fortes croissances comprises entre 9 % et 14 %. Les États-Unis, marché plus difficile, ont maintenu une progression (+ 3,3 %), après une très forte croissance (+ 14 %) en 2000. Le Travel retail est resté dynamique (+ 6,1 %). »

Gilles Weil

Vice-Président Directeur Général Produits de Luxe

Chiffre d'affaires consolidé par métier

En millions d'euro	2000	2001	Poids 2001	Croissance 2001 / 2000
Parfumage	1 397,2	1 500,7	42,3 %	7,4 %
Soin de la peau	1 178,5	1 215,5	34,2 %	3,1 %
Maquillage	809,1	833,7	23,5 %	3,0 %
Total	3 384,9	3 550,0	100 %	4,9 %

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

En millions d'euro	2000	2001	Poids 2001	Croissance 2001 / 2000
Europe de l'Ouest	1 440,7	1 515,3	42,7 %	5,2 %
Amérique du Nord	1 246,4	1 302,7	36,7 %	4,5 %
Reste du monde	697,8	732,0	20,6 %	4,9 %
Total	3 384,9	3 550,0	100 %	4,9 %

Site lancome.fr.



Activité et développements en 2001

Lancôme

En 2001, LANCÔME réalise une croissance de 5,1 % en données comparables. La réussite de lancements innovants, le succès mondial de Miracle et la performance des zones asiatiques ont encore permis à la marque de renforcer son leadership mondial.

Dans le domaine du *soin*, LANCÔME a pris trois initiatives majeures :

- Le grand succès d'Absolue, crème reconstituante profonde, conforte la position dominante de LANCÔME sur le segment de l'anti-âge.
- Sur le marché des peaux jeunes, Vinéfit, le soin hydratant énergisant aux nutriments et polyphénols de raisin, poursuit sa croissance grâce aux extensions de gamme Vinéfit Cool Gel et Vinéfit Lèvres.
- LANCÔME continue le développement de produits spécifiques destinés à l'Asie avec la très belle année de Blanc Expert, rénovateur nuit blanchissant actif, et sa nouvelle formule « XL » lancée en mars 2001.

À côté de ces grandes initiatives, il faut souligner la bonne tenue des grands piliers, avec notamment Rénergie, soin double performance anti-rides et fermeté, l'une des premières franchises mondiales du soin.

Le *maquillage* s'est développé grâce à la croissance du segment des mascaras, du développement du fond de teint Photogénic et de la progression des rouges à lèvres.

Amplicils, mascara volume panoramique, confirme son succès avec plus de 3 millions d'unités vendues. L'un des piliers des fonds de teint LANCÔME, Photogénic teint lumière vitalité,

progresses grâce aux extensions de gamme, Ultra confort et Compact. Le segment des rouges à lèvres se porte bien, soutenu par le lancement de Lip Dimension, rouge liquide modeleur longue tenue, qui remporte l'adhésion forte de nouvelles clientes.

Dans le *soin du corps*, le lancement de la nouvelle ligne Aroma Fit, fraîcheur beauté équilibre, permet à LANCÔME de consolider sa présence sur le marché de l'aromathérapie.

Enfin, l'année 2001 restera marquée pour LANCÔME par un très fort développement des *parfums*. Aux côtés de Trésor, qui bénéficie d'une nouvelle communication publicitaire, Miracle s'impose mondialement comme l'une des premières fragrances du marché. En automne, le lancement de Miracle Homme a signé l'arrivée de LANCÔME sur le marché porteur des parfums masculins.

Biotherm

2001 est une nouvelle année de forte croissance pour la marque (+ 11 %). Les progressions les plus importantes ont été enregistrées en Asie (+ 53 %), au Travel retail (+ 24 %), au Japon (+ 14 %) et en Italie (+ 12 %).

Cette croissance à deux chiffres trouve son origine dans :

- La réussite de produits innovants : Age Fitness, soin actif anti-âge au concentré pur de feuille d'olivier, réalise presque 1 million d'unités, devenant ainsi la 2^e franchise

de BIODERM derrière Aquasource. Le lancement très important d'Aquasport, développé en collaboration avec des athlètes olympiques, et les lancements de la boue minérale et de la crème hydratante chez Aquathermale confirment la force de BIODERM dans le domaine du soin du corps.

Sur le marché des hommes, la ligne Abdosculpt, tonique raffermissant idéal pour une remise en forme du corps, a créé une véritable révolution avec plus de 200 000 unités vendues et une couverture de presse exceptionnelle.

- Une politique de fort soutien du catalogue avec la progression d'Aquasource, de Biosource et les extensions de gamme sur Hydra Detox.
- Un très fort développement en Asie avec l'ouverture d'une boutique à Hongkong, qui connaît un grand succès. La croissance se poursuit au Japon avec de très bons résultats en écoulement dans les grands magasins.





Helena Rubinstein

La marque a consolidé ses positions en 2001, en réalisant notamment de belles performances en Asie (Japon, Thaïlande, Travel retail) et en Europe (Espagne, Pays-Bas et Travel retail).

L'année 2001 a été marquée par le lancement de deux grands produits de *soin* : Urban Active, fluide action premiers signes de l'âge, et Collagenist, soin repulpant pour un effet anti-rides. La solidité des franchises Force C, soins énergisants à la vitamine C, et Face Sculptor, crème lift au pro-phosphore et premier produit de soin chez HELENA RUBINSTEIN, ont permis à la marque d'accroître son expertise dans le domaine du *soin du visage*. Les développements spécifiques destinés à l'Asie, comme le sérum Power A, ont également permis d'accélérer la croissance.

Dans le domaine du *maquillage*, la croissance est particulièrement sensible en ce qui concerne le teint, avec les lancements d'Illumination, fond de teint aux nacrés optiques, de Double Agent au système exclusif de correction microscopique et de Colour Statement, couleur pure et transparence, qui contribue également au recrutement d'une clientèle plus jeune. La fin de l'année 2001 a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau rouge à lèvres, Rouge Pulse.

D'importantes initiatives ont été prises en 2001 pour moderniser l'image d'HELENA RUBINSTEIN dans les points de vente : installation de nouveaux multi-testeurs soin et maquillage, ouverture de stands rénovés (Galeries Lafayette Haussmann, par exemple) et création d'un club de fidélité au Japon, le « Visionary Beauty Club ».



Prestige et Collections

Après deux années de forte croissance, les parfums consolident leur position en 2001 en progressant de 7,4 % en données consolidées.

Ralph Lauren

RALPH LAUREN demeure la première marque de parfums de la Division. Le lancement de Ralph, parfum coloré et exaltant de la génération des 15-25 ans, permet à l'Europe de réaliser une forte croissance (+ 11 %). Glamorous, le nouveau parfum féminin de RALPH LAUREN, lancé aux États-Unis, remporte un grand succès. Les piliers Polo et Romance viennent compléter l'offre de la marque qui se positionne aujourd'hui comme l'une des premières signatures sur le marché sélectif du parfum.

Giorgio Armani

La progression de la marque est très forte en Europe (+ 18 %). Elle s'explique par le lancement d'Emporio White qui vient donner à la franchise Emporio une solide assise.

Le très bon comportement d'Acqua di Giò Homme, première fragrance masculine mondiale et l'extension sélective du maquillage ARMANI renforcent les perspectives de développement de la marque.

De nouveaux comptoirs ont été ouverts chez Saks à San Francisco, New York et Singapour.



Cacharel

Avec le renouvellement de la communication d'Anaïs Anaïs et le lancement de l'eau de parfum Noa, CACHAREL conforte ses positions.

Guy Laroche

Les animations développées cette année permettent à Drakkar Noir de conserver sa place dans les hit-parades des parfums masculins.

Paloma Picasso

Fortement implantée en Allemagne, dans les pays de l'Est et en Amérique Latine, la marque poursuit son recentrage autour de Mon Parfum, bien installé comme un grand classique.

Kiehl's

Rachetée par L'Oréal en 2000, la marque a rejoint la Division Produits de Luxe. Déjà solidement implantée aux États-Unis, l'approche originale de KIEHL'S lui permet de disposer de perspectives intéressantes de développement. La marque, qui s'appuie sur les axes *visage*, *corps*, *capillaire* et *soin pour homme*, prépare son déploiement international en 2002 et réalise une bonne croissance aux États-Unis.

Shu Uemura

L'Oréal a conclu une alliance stratégique avec la marque japonaise Shu Uemura. Les reprises d'agents sont en cours et la marque a déjà été lancée par les équipes de L'Oréal en Corée, en Thaïlande, en Grande-Bretagne et en France.

Orientations 2002

Malgré un ralentissement prévisible sur plusieurs grands marchés en 2002, nos ambitions restent importantes et doivent nous permettre de continuer à gagner des parts de marché.

Les grandes réussites produits de 2001 constituent une base solide pour la croissance à venir. L'année 2002 sera marquée par de nouvelles percées technologiques dans toutes les marques et par de nouveaux parfums dans les marques stratégiques.

Les efforts déployés dans la recherche de gains administratifs et industriels, ainsi que les synergies entre les organisations permettront de dégager davantage de moyens pour soutenir les lancements et pour continuer à améliorer les résultats.



VICHY
LABORATOIRES


LA ROCHE-POSAY
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Département Cosmétique Active

Une croissance mondiale accélérée

Le Département Cosmétique Active développe des marques de dermo-cosmétique vendues en pharmacie, où il est leader mondial du soin du visage et de la protection solaire. Soutenus par le conseil du pharmacien et la prescription du dermatologue, ses produits répondent aux attentes de sécurité et d'efficacité prouvées par des tests cliniques.



Les faits marquants en 2001 :

- Acquisition de BIOMEDIC aux États-Unis qui sera mondialement développée sous la signature LA ROCHE-POSAY.
- Ouverture de nouvelles filiales : Thaïlande, Slovénie, Croatie, Venezuela.
- Lancement de VICHY au Brésil et au Mexique.
- LA ROCHE-POSAY a continué de s'affirmer comme une marque mondiale.

Enjeux et stratégie de croissance

Leader dans le *soin de la peau* et fortement implanté en Europe de l'Ouest, le Département soutient sa croissance par une nette accélération de son internationalisation. Après une remarquable percée en Europe de l'Est, il réussit en Asie et en Amérique Latine. Consolidation de ses parts de marché dans le *soin du visage*, développement du *maquillage* en dermatologie et implantation aux États-Unis sont ses principaux défis.

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

En millions d'euro	2000	2001	Poids 2001	Croissance 2001 / 2000
Europe de l'Ouest	476,7	507,9	77,8 %	6,5 %
Amérique du Nord	17,8	37,4	5,7 %	110,4 %
Reste du monde	79,8	107,2	16,4 %	34,3 %
Total	574,3	652,5	100 %	13,6 %



Activité et développements en 2001

Vichy

Les Laboratoires VICHY développent des produits formulés à l'Eau Thermale de Vichy, associant des actifs issus de la dermatologie, hypoallergéniques, d'un excellent rapport qualité-prix et soutenus par le conseil en pharmacie et la recommandation médicale.

VICHY a réalisé une croissance de 9 % en 2001 à travers trois grandes réussites :

- La poursuite de la croissance en *soin du visage* marquée par :
 - Le très grand succès de Novadiol, soin redensifiant au phytoflavone de soja, destiné aux femmes de plus de 50 ans. Cette innovation majeure a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques et a reçu un excellent accueil de la communauté dermatologique.
 - La réussite de Bi White, soin blanchissant associant vitamine C pure et acide kojique adapté au marché asiatique.
 - L'excellent accueil de Vichy Homme et du très innovant Mag C, soin quotidien hydratant et fortifiant au magnésium et à la vitamine C pure.
- Une forte conquête de parts de marché en *soin du corps* grâce au lancement de Lipidiose 1 et 2, lait corporel réhydratant et relipidant, et au très grand succès du nouvel amincissant D Stock déjà leader du marché en Europe.
- Un développement international, soutenu par l'ouverture de filiales au Mexique et au Brésil, offrant d'importantes perspectives de croissance en Amérique Latine. En Europe de l'Est, VICHY poursuit une très forte progression (+ 34 %) avec, en particulier, une accélération majeure du chiffre d'affaires en Russie. En Asie, la montée en puissance rapide de la marque se confirme à + 60 % avec, notamment, un succès renouvelé en Chine (+ 68 %).

La Roche-Posay

LA ROCHE-POSAY développe des produits conçus par et pour les dermatologues, répondant à leurs exigences en matière d'études cliniques.

En 2001, LA ROCHE-POSAY réalise une forte croissance de + 23,5 % en données comparables.

L'internationalisation de la marque se poursuit avec un très fort succès en Amérique Latine, en Asie et en Europe de l'Est. Aux États-Unis, l'acquisition de BIOMEDIC, ligne de peeling professionnel pour les dermatologues et les plasticiens, va permettre à la marque de prendre une ampleur nationale.

LA ROCHE-POSAY a fortement progressé sur trois axes :

- En *protection solaire*, Anthelios, toujours leader en prescription en Europe, poursuit une forte croissance mondiale et confirme la supériorité de son système filtrant à travers 15 publications scientifiques.
- Le *soin du visage* progresse de + 21 %, tiré par la grande innovation Effaclar K, soin quotidien pour les peaux grasses à imperfections, qui agit par une micro-exfoliation (brevet L'Oréal). Hydraphase XL, la réhydratation quotidienne la plus protectrice contre les UVA lancée en 2000, continue sa forte croissance (+ 49 %) et Tolériane devient le leader en pharmacie sur le marché des peaux intolérantes.



- Succès du *maquillage* avec deux innovations majeures : Unifiance, correcteur de teint, et Vernis Cristal, nouveau vernis à ongles, sans toluène et sans formol, pour les peaux allergiques et les ongles fragiles.

Orientations 2002

La construction de relais de croissance mondiaux du Département Cosmétique Active et le lancement de produits à forte valeur ajoutée technologique sur de nouveaux segments de marché assureront une croissance soutenue en 2002. De plus, VICHY et LA ROCHE-POSAY bénéficieront d'une consommation mondiale de plus en plus sensible à la double caution pharmaceutique et dermatologique.

Galderma

GALDERMA, la joint-venture de L'Oréal et de Nestlé dans le domaine de la dermatologie, a terminé l'année 2001 avec une croissance de 11,3 % à 584 millions d'euro. Les marques stratégiques ont toutes réalisé une bonne performance.



Metrogel®, pour la rosacée, lancé en Allemagne.

Faits marquants

- Juin 2001 : réunion à Paris d'experts internationaux dans le traitement de l'acné. Cette conférence a souligné le rôle des rétinoïdes topiques au-delà de leur niche d'utilisation actuelle. Les conclusions seront publiées en 2002 dans un supplément d'un des principaux journaux dermatologiques professionnels. Elles renforcent davantage la position de Différine® dans l'arsenal thérapeutique du dermatologue.
- Juillet 2001 : lancement, aux États-Unis, de Clindagel™, formulation originale de clindamycine dans un gel à base aqueuse pour le traitement de l'acné.
- Septembre 2001 : lancement, en Allemagne, de Metrogel®, médicament topique à base de métronidazole pour la rosacée.

Activité et développements en 2001

Depuis sa création en 1981, la mission de GALDERMA est de fournir aux dermatologues et à leurs patients des produits leur permettant de traiter efficacement les maladies de la peau et d'améliorer leur qualité de vie. Son programme de Recherche et Développement est totalement dédié à la dermatologie : c'est le plus important au monde. Cette démarche permet à GALDERMA de répondre aux besoins de ses partenaires, les médecins dermatologues, dans la soixantaine de pays où ses produits sont activement commercialisés.

L'événement marquant aux États-Unis cette année a été le lancement d'un nouveau médicament anti-acnéique topique, Clindagel™, une formulation originale de l'antibiotique Clindamycine.

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

En millions d'euro	2000	2001	Poids 2001	Croissance 2001 / 2000
Europe de l'Ouest	99,4	109,0	18,7 %	9,6 %
Amérique du Nord	337,9	386,1	66,1 %	14,3 %
Reste du monde	87,8	89,2	15,3 %	1,6 %
Total	525,1	584,3	100 %	11,3 %



Différine®, anti-acnéique topique, lancé en Russie et en Pologne.



Clindagel™, nouveau traitement anti-acnéique, lancé aux États-Unis.

Différine®, anti-acnéique topique qui représente plus de 27 % du chiffre d'affaires de GALDERMA, est devenu le produit le plus prescrit pour l'acné de légère à modérée. De nouveaux lancements ont eu lieu en Russie, en Pologne et en Inde.

Trois ans après son acquisition et son relancement, Locéryl® vernis, médicament anti-fongique pour le traitement des mycoses de l'ongle, a connu une croissance importante, tout comme la gamme Rozex/Metro®, indiquée dans la rosacée, qui a été lancée en Allemagne, le marché le plus important en Europe.

Silkis®, une nouvelle vitamine D topique pour le psoriasis, a été lancé en Finlande après ses premiers lancements en 2000, et a reçu son approbation réglementaire dans plusieurs nouveaux pays européens : le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie et le Portugal.

GALDERMA a fait l'acquisition de Solage™, un nouveau produit contre les taches pigmentaires solaires, développé par BRISTOL-MYERS SQUIBB. Solage™, solution de trétinoïne et de méquinol, est approuvé aux États-Unis et au Canada, et est en cours d'enregistrement en Europe. En fin d'année, un accord de licence a été conclu avec la société PHOTOCURE sur les droits mondiaux, hors Scandinavie, de Metvix®, un nouveau médicament destiné au traitement des kératoses actiniques et des carcinomes basocellulaires.

Enfin, en 2001, GALDERMA a continué à étendre sa couverture géographique en ouvrant de nouvelles filiales en Pologne, à Singapour, à Taiwan et au Pérou.

Orientations 2002

L'année 2002 sera marquée par l'entrée significative de GALDERMA dans un nouveau champ, important, de la dermatologie : les troubles de la pigmentation et, de façon plus large, les affections cutanées provoquées ou aggravées par l'exposition chronique et répétée au soleil.

Solage™, solution pour les taches pigmentaires solaires, racheté à BRISTOL-MYERS SQUIBB, sera lancé au Canada et aux États-Unis en fin d'année.

Tri-Luma™, un dépigmentant indiqué dans le traitement du mélasma, dont GALDERMA a acquis les droits mondiaux auprès de HILL PHARMACEUTICALS, a obtenu son premier enregistrement aux États-Unis en janvier 2002, et sera lancé en mars.

Enfin, GALDERMA a conclu un accord de licence avec la société PHOTOCURE, spécialisée en thérapie photodynamique, pour Metvix®, un nouveau produit indiqué dans les kératoses actiniques et les carcinomes basocellulaires, affections qui constituent la manifestation la plus sévère de l'exposition solaire chronique.

Sanofi-Synthélabo

SANOFI-SYNTHÉLABO est le 2° groupe pharmaceutique en France, le 7° en Europe et parmi les 20 premiers dans le monde. SANOFI-SYNTHÉLABO est contrôlé de concert par L'Oréal et TotalFinaElf selon un pacte d'actionnaires qui lie les deux groupes jusqu'au 2 décembre 2004 et dont les dispositions essentielles ont été publiées par le Conseil des Marchés Financiers.

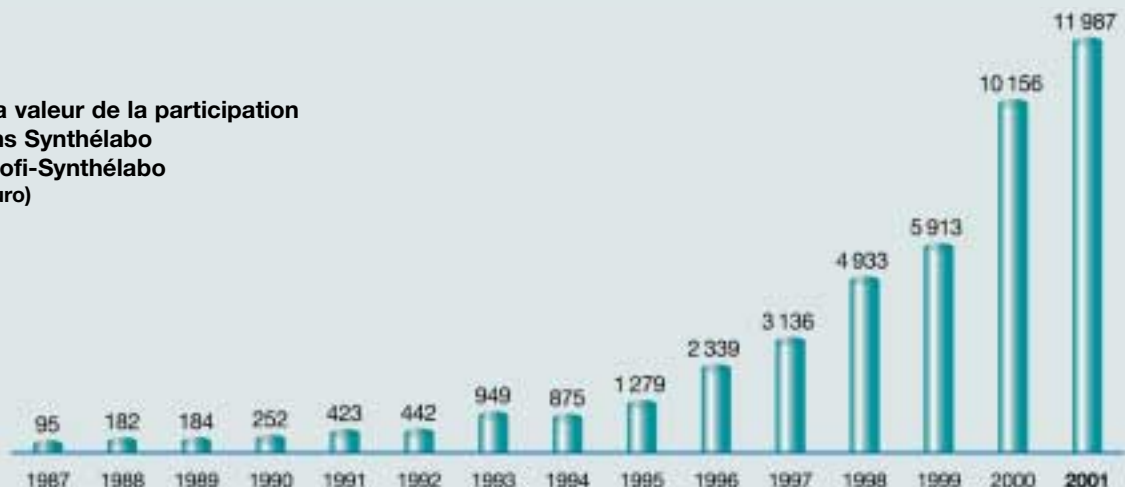


Travaux de laboratoire sous lampes U.V.

Faits marquants

- Enregistrement aux États-Unis d'Arixtra® dans la prévention des thromboses veineuses profondes, au terme d'une procédure de revue prioritaire, et obtention d'un avis favorable du Comité des Spécialités Pharmaceutiques pour son enregistrement en Europe.
- Obtention de la part des autorités de santé américaines d'une revue prioritaire en six mois pour deux dossiers d'enregistrement supplémentaires : Plavix® dans l'angor instable et Avapro® dans la néphropathie diabétique.
- Augmentation significative de l'effectif de la force de vente américaine.
- Lancement en Europe de Fasturtec®, médicament issu de la biotechnologie qui, en préservant la fonction rénale, améliore le pronostic vital des enfants et des adultes atteints de leucémie.

Évolution de la valeur de la participation de L'Oréal dans Synthélabo puis dans Sanofi-Synthélabo (en millions d'euro)



Homme en bloc stérile
- production d'unité de lots cliniques -
Centre de recherche de Montpellier.



Liaison à l'antithrombine III
et inhibition du facteur Xa.

Chercheurs étudiant une image
de biochimie exploratoire en 3D
Centre de recherche de Montpellier.

Activité et développements en 2001

Présent dans plus de 100 pays, SANOFI-SYNTHÉLABO dispose de filiales dans tous les pays d'Europe. Il est implanté directement et à travers des accords aux États-Unis. Il est présent au Japon par l'intermédiaire de partenariats.

Le groupe est spécialisé dans quatre domaines thérapeutiques : cardiovasculaire / thrombose, système nerveux central, médecine interne et oncologie. Cette spécialisation lui permet d'avoir des positions significatives dans chacun de ces domaines.

Le groupe dispose d'un portefeuille de 48 molécules en développement.

SANOFI-SYNTHÉLABO a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6 488 millions d'euro, en augmentation de 15 % à données comparables. Les 15 premiers produits, représentant 63 % du chiffre d'affaires consolidé des produits pharmaceutiques, ont progressé de 25% à données comparables. Le résultat net consolidé part du groupe avant éléments exceptionnels et écarts d'acquisition s'est élevé à 1 376 millions d'euro, en croissance de 43 %.

Les ventes développées des produits de SANOFI-SYNTHÉLABO dans le monde, qui comprennent les ventes consolidées par le groupe ainsi que celles réalisées au sein des accords avec BRISTOL-MYERS SQUIBB sur Plavix® / Iscover® et Aprovel® / Avapro® / Karvea®, et avec PHARMACIA sur Stilnox® / Ambien®, ont totalisé 8 746 millions d'euro, en progression de 21 % à données comparables.

Les ventes développées des 3 produits phares ont enregistré de très fortes croissances.

Les ventes développées de Plavix® / Iscover® ont atteint 2 033 millions d'euro, soit une hausse de 55 % à données comparables, renforçant sa position de n° 1 mondial sur le marché des anti-agrégants plaquettaires.

Les ventes développées de Stilnox® / Ambien® / Myslee® ont atteint 1 215 millions d'euro, en croissance de 29 % à données comparables, confirmant son rang de n° 1 mondial sur le marché des hypnotiques.

Les ventes développées de l'antihypertenseur Aprovel® / Avapro® / Karvea® se sont élevées à 924 millions d'euro, en progression de 37 % à données comparables.

Orientations 2002

Arixtra®, 4^e produit phare du groupe, a été lancé aux États-Unis en février 2002 ; il devrait être disponible en Europe à compter de mars 2002. Arixtra® est commercialisé conjointement par SANOFI-SYNTHÉLABO et ORGANON en Amérique du Nord et le sera par SANOFI-SYNTHÉLABO seul en Europe et dans le reste du monde (hors Japon).

Le 16 avril, SANOFI-SYNTHÉLABO acquerra les 51 % détenus par PHARMACIA dans la joint-venture LOREX PHARMACEUTICALS, conformément à l'accord signé avec PHARMACIA en mai 1998, et reprendra ainsi l'intégralité des droits d'exploitation d'Ambien® aux États-Unis.

Fonctionnement du Conseil d'Administration

Dans sa réunion de décembre 2001, le Conseil d'Administration a procédé à l'examen périodique de son mode de fonctionnement, dont voici de larges extraits. Les Administrateurs ont tenu à rappeler qu' « ils sont toujours attentifs aux principes, aux recommandations et aux meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise, qu'ils s'attachent à remplir leur mission dans l'intérêt de tous les Actionnaires et qu'ils prennent leurs décisions toujours de manière collégiale. »

Un Conseil équilibré, des Administrateurs disponibles

Pour les six réunions de l'année, les Administrateurs ont été présents à plus de 80 %. La disponibilité dont ils font preuve montre le souci de chacun d'être régulièrement informé de l'activité de la société et de participer activement aux délibérations du Conseil. Dans la complémentarité et dans le respect des sensibilités de chacun, les débats sont ouverts, sérieux et constructifs.

Un Conseil responsable, des Administrateurs en toute indépendance d'esprit

L'Administrateur de L'Oréal connaît les obligations générales et particulières de sa charge, dans le cadre de la Loi par exemple. Il se conforme aux règles en vigueur dans la société (Code de Déontologie Boursière) quand il dispose d'informations privilégiées et ne manque pas, le cas échéant, d'informer le Conseil d'un éventuel conflit d'intérêts. Ces principes font partie de la Charte de l'Administrateur de L'Oréal telle qu'elle a été définie par le Conseil d'Administration lui-même.

Tous les Administrateurs, qui ont apprécié en 2001 la diversité et la clarté des thèmes traités dans les réunions du Conseil selon leurs souhaits, exercent en permanence leur liberté d'appréciation et de jugement.

Des Comités d'Administrateurs actifs, un processus de décisions collégial

Le Comité d'Audit et le Comité « Management et Rémunérations » se sont réunis trois fois en 2001. Constitués chacun de trois Administrateurs, dont une personnalité extérieure, ces Comités ont régulièrement fait le compte-rendu de leurs travaux au Conseil, les décisions étant prises ensuite de manière collégiale.

Le Comité d'Audit a poursuivi son analyse des procédures de gestion et de maîtrise des risques, essentiellement dans le domaine financier et juridique, en s'assurant notamment que les normes de la Charte Financière de L'Oréal étaient complètes et contrôlées dans leur application partout dans le monde.

Le Comité « Management et Rémunérations » a mené des réflexions sur la structure du Conseil pour faire ensuite des recommandations d'évolution. Il a vu sa mission élargie à la sélection des Administrateurs. Il a pris connaissance dans le détail des propositions du Comité Exécutif pour les attributions de stock-options et les a discutées avant d'en recommander l'approbation par le Conseil d'Administration.

Le Président, M. Lindsay Owen-Jones, a souligné la qualité des travaux réalisés, en toute indépendance, par les Comités d'études du Conseil et il a souhaité qu'ils prennent encore plus d'importance dans l'avenir.

Un Management attentif à des échanges fructueux avec le Conseil

Les grands objectifs de la gestion économique et financière du groupe sont présentés au Conseil par la Direction Générale. Les Administrateurs exercent alors le rôle de contrôle qui leur est confié par tous les Actionnaires, pour la pérennité de l'entreprise. Le Conseil d'Administration a par exemple confirmé la pertinence de la stratégie de L'Oréal qui repose sur un modèle de croissance régulière, équilibrée et rentable, et qui s'appuie sur les très larges compétences d'hommes et de femmes particulièrement motivés.

Le Conseil d'Administration

Lindsay Owen-Jones

De nationalité britannique.
Entré dans le groupe L'Oréal en 1969.
Au cours d'une carrière internationale, Directeur général de L'Oréal en Italie de 1978 à 1981 et Président de L'Oréal USA de 1981 à 1984. Nommé Vice-Président-directeur général en 1984,
Président-directeur général depuis 1988.
Administrateur de L'Oréal depuis 1984, son mandat ayant été renouvelé en 1998.
Administrateur de Gesparal.
Administrateur de BNP Paribas et de Sanofi-Synthélabo. Membre du Conseil de Surveillance d'Air Liquide.

Jean-Pierre Meyers⁽⁴⁾

Administrateur de L'Oréal depuis 1987, son mandat ayant été renouvelé en 2001.
Vice-Président du Conseil d'Administration.
Administrateur de Gesparal.
Administrateur de Nestlé S.A. (Suisse).

Liliane Bettencourt⁽¹⁾

Fille d'Eugène Schueller, le fondateur de L'Oréal en 1907. Administrateur de L'Oréal depuis 1995, son mandat ayant été renouvelé en 1999. Vice-Présidente du Conseil d'Administration de Gesparal dont elle détient le contrôle majoritaire.

Françoise Bettencourt Meyers

Fille de Madame Bettencourt.
Administrateur de L'Oréal depuis 1997, son mandat ayant été renouvelé en 2001.
Administrateur de Gesparal.

Peter Brabeck-Letmathe

De nationalité autrichienne.
Dans le groupe Nestlé depuis 1968, nommé Directeur général en 1992, puis Administrateur délégué de Nestlé S.A. (Suisse) en 1997 et Vice-Président du Conseil d'Administration en 2001.
Administrateur de L'Oréal depuis 1997, son mandat ayant été renouvelé en 2001.
Administrateur de Gesparal.
Vice-Président du Conseil d'Administration de Crédit Suisse Group.
Administrateur de Roche Holding.

Francisco Castañer Basco⁽⁴⁾

De nationalité espagnole.
Dans le groupe Nestlé depuis 1964, nommé Directeur général en 1997.
Administrateur de L'Oréal depuis 1998.
Administrateur de Gesparal.

François Dalle

Chez L'Oréal de 1942 à 1984, Directeur général en 1948, Président-directeur général de 1957 à 1984.
Administrateur de Nestlé S.A. (Suisse) de 1974 à 1989, et Vice-Président de 1986 à 1989.
Administrateur de L'Oréal depuis 1950, son mandat ayant été renouvelé en 2001.
Vice-Président du Conseil d'Administration de Gesparal.
Président Fondateur de l'Institut de l'Entreprise. Président Fondateur de l'association Entreprise et Progrès.
Président de la revue Humanisme et Entreprise.

Rainer E. Gut⁽²⁾

De nationalité suisse. Carrière bancaire commencée en Angleterre et aux États-Unis. Entré dans le groupe Crédit Suisse en 1971, Président du Conseil d'Administration de Crédit Suisse Group de 1983 à 2000, Président d'honneur depuis.
Président du Conseil d'Administration de Nestlé S.A. (Suisse). Administrateur de L'Oréal depuis 2000. Vice-Président du Conseil d'Administration de Gesparal.
Administrateur de Sofina S.A. (Belgique).

Marc Ladreit de Lacharrière

Chez L'Oréal de 1976 à 1991, ancien Vice-Président, en charge de la Direction Générale de l'Administration et des Finances, Directeur général adjoint du groupe de 1984 à 1991. Président de Fimalac. *Chairman* de Fitch, inc. Membre de l'*International Advisory Board* de Renault-Nissan.
Administrateur de L'Oréal depuis 1984, son mandat ayant été renouvelé en 1998.
Administrateur de Canal+ et d'Euris.
Membre du Conseil de Surveillance de Casino et du groupe Flo.

Olivier Lecerf⁽³⁾

Entré en 1956 chez Lafarge, Président-directeur général de 1974 à 1989, Président d'honneur depuis.
Administrateur de L'Oréal depuis 1990, son mandat ayant été renouvelé en 1998.

Édouard Royère⁽²⁾

Entré dans le groupe Air Liquide en 1966, Vice-Président-directeur général adjoint en 1979, Président-directeur général de 1985 à 1995, Président d'honneur depuis.
Administrateur de L'Oréal depuis 1995, son mandat ayant été renouvelé en 1999.
Administrateur de Danone, de Fimalac, de Sodexho, de Solvay et de Wanadoo.
Membre du Conseil de Surveillance d'Air Liquide et de Michelin.
Président de l'ANSA (Association Nationale des Sociétés par Actions).

Michel Somnolet

Entré chez L'Oréal en 1966, chez L'Oréal USA de 1969 à 1999 où il est nommé Administrateur en 1976 puis *Executive Vice-President Chief Operating Officer* en 1983.
Vice-Président en charge de la Direction Générale de l'Administration et des Finances de L'Oréal depuis le 1^{er} janvier 2000, nommé Administrateur le 23 février 2000.
Représentant permanent de L'Oréal au Conseil d'Administration de Sanofi-Synthélabo.

Guy Landon

Chez L'Oréal de 1953 à 1994, ancien Vice-Président en charge de la Direction Générale des Relations Humaines, Directeur général adjoint du groupe de 1991 à 1994. A demandé que son mandat d'Administrateur, qu'il exerçait depuis 1989, ne soit pas renouvelé lors de l'Assemblée Générale de L'Oréal du 29 mai 2001.

(1) Présidente du Comité « Management et Rémunérations »

(2) Membre du Comité « Management et Rémunérations »

(3) Président du Comité d'Audit

(4) Membre du Comité d'Audit

– la durée statutaire du mandat de l'Administrateur est de 4 ans.
– les fonctions d'Administrateur dans les filiales du groupe ne sont pas mentionnées.
– le nombre d'actions détenues par chaque Administrateur est au minimum de 1 000.
– la présentation complète des Administrateurs se trouve, conformément à la loi, dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

L'action L'Oréal

Fiche signalétique de l'action L'Oréal

Année fiscale du 1^{er} janvier au 31 décembre.
Code Sicovam ou code valeur : 12032.
Quotité : 1 action.
Valeur nominale : 0,2 €.
Négociation au comptant à Paris.
Valeur éligible au Service de Règlement Différé (SRD).
Des « American depository Receipts » non parrainés circulent librement aux États-Unis à l'initiative de quelques banques américaines.

Données boursières

Cours au 28/12/2001 : 80,90 €
Cours le plus haut : 92,10 € le 02/01/2001
Cours le plus bas : 64,00 € le 21/09/2001
Progression annuelle au 28/12/2001 :
L'Oréal : - 11,39 %
CAC 40 : - 21,97 %
Euronext 100 : - 19,73 %
DJ Stoxx 50 : - 18,66 %
Capitalisation boursière au 28/12/2001 : 54,7 milliards d'euro.
Au 28/12/2001, le poids de l'action L'Oréal est de :
5,50 % dans le CAC 40 ;
3,24 % dans Euronext 100 ;
1,64 % dans le DJ Stoxx 50.

Placement sur 5 ans en actions L'Oréal⁽²⁾ - En euro

Achat de 50 actions le 31 décembre 1996	14 894,50
Réinvestissement des dividendes	
Valorisation au 28 décembre 2001 ⁽³⁾	44 009,60
(544 titres à 80,90 €)	

Capital initial multiplié par 2,95
Taux de rendement (actuariel) : 22,39 % par an

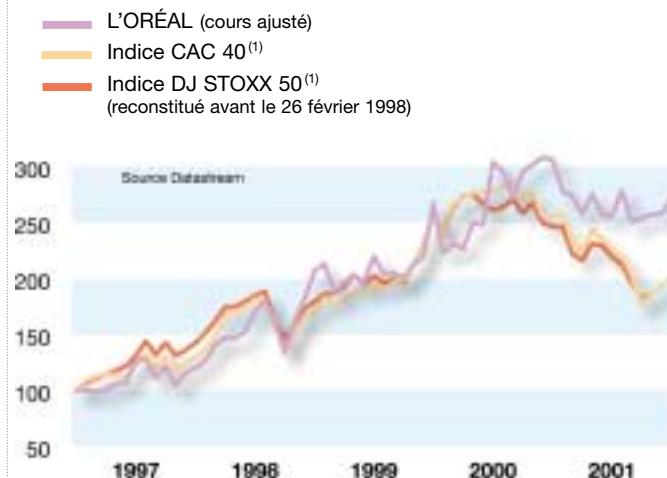
(2) - Voir le tome 3 du Rapport Annuel 2001 (création de valeur actionnariale).
(3) - Le titre a été divisé par 10, le 3 juillet 2000.

Dividende - En euro

	1999	2000	2001	
Derniers cours ajusté de l'année ⁽⁵⁾	79,65	91,30	80,90	
Dividende par titre afférent à l'exercice ⁽⁶⁾	Montant de l'encaissement	0,34	0,44	0,54 ⁽⁶⁾
	Avoir fiscal	0,17	0,22	0,27
	Montant global	0,51	0,66	0,81

(5) - Après division du titre par 10, le 3 juillet 2000.
(6) - Dividende proposé à l'Assemblée Générale du 29 mai 2002.

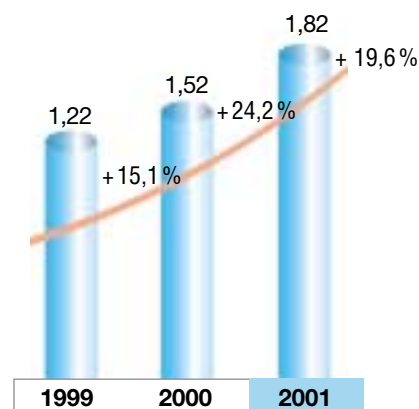
Performance de l'action (base 100 au 01/01/97)



Au 31 décembre 2001, le capital de L'Oréal était composé de 676 062 160 actions de 0,2 euro de nominal. Gesparal S.A. détient 53,70 % du capital de L'Oréal et 71,05 % des droits de vote.

(1) - Indices rebasés sur le cours L'Oréal.

Résultat net opérationnel part du groupe par action⁽⁴⁾ - En euro



(4) - Après division du titre par 10, le 3 juillet 2000.

Une information au service des Actionnaires

L'Oréal met en œuvre tous les moyens pour fournir une information régulière et transparente à l'ensemble de ses Actionnaires individuels et institutionnels.

Un dialogue permanent avec l'ensemble de la communauté financière

Tout au long de l'année, L'Oréal multiplie les occasions de rencontres avec ses Actionnaires et investisseurs institutionnels. Plusieurs réunions d'information sont organisées par an pour les Actionnaires dans les grandes villes de France. Le groupe rencontre également les analystes et investisseurs des principales places boursières internationales lors de road-shows.

L'Assemblée Générale, moment privilégié de dialogue entre les Actionnaires et le groupe, a lieu le mercredi 29 mai 2002 à l'UNESCO - 125, avenue de Suffren - 75007 Paris.

L'Oréal se place résolument à l'écoute de tous ses Actionnaires en organisant plusieurs sondages par an. Les Actionnaires peuvent ainsi exprimer leurs attentes en matière de communication financière et aident le groupe à améliorer son information orale, écrite et électronique.

Une information en continu

L'Oréal met à la disposition de tous une information détaillée :

- Le Rapport Annuel du groupe enregistré comme Document de Référence auprès de la Commission des Opérations de Bourse et primé trois fois dans un passé récent aux États-Unis (*The report of the report*), en Grande-Bretagne (*Investor Relation Magazine*) et en France (Agéfi Euronext).
- Un site Internet dédié à la communauté financière **www.loreal-finance.com** avec un espace conçu tout particulièrement pour les Actionnaires.
- Le Mémento de l'Actionnaire, régulièrement actualisé.
- Les Lettres aux Actionnaires (4 par an).
- Le service Actionnaires, accessible par le numéro vert, permet, d'une part, à l'ensemble de l'actionnariat de L'Oréal



Assemblée Générale de L'Oréal à l'UNESCO.

d'obtenir directement des renseignements pratiques, d'autre part, aux Actionnaires nominatifs purs, de donner leurs ordres boursiers sur le titre.

- Les communiqués diffusés à l'occasion de tout événement périodique ou sensible.
- Les publications légales au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.
- Des informations légales accessibles sur la base de données COB : 36 15 COB (rubrique Sophie).


Distinctions 2001

- L'Oréal s'est vu décerner le Trophée de Bronze de la meilleure Assemblée Générale, selon un palmarès établi par le Revenu, l'ANAF et Publicis Consultants Ecocom.
- Le site loreal-finance.com a reçu la médaille d'argent des sites financiers français d'après une enquête BoursoScan, 1^{er} baromètre de satisfaction des Actionnaires internautes en France.
- Au palmarès 2001 des « entreprises les plus respectées au monde » publié par le *Financial Times*, L'Oréal est le 1^{er} groupe français du classement tous secteurs confondus. Le groupe est également la « 2^e entreprise la plus respectée » du secteur des biens de consommation dans le monde et se situe au 5^e rang mondial des entreprises créant le plus de valeur pour leurs Actionnaires.

Le calendrier des Actionnaires en 2002

Dates clés	Événements financiers
23 janvier	Communiqué sur le chiffre d'affaires 2001
21 février	Communiqué sur les résultats provisoires 2001
26 mars	Communiqué sur les résultats certifiés 2001
4 avril	Communiqué sur le chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2002 et Réunion annuelle d'information financière
29 mai	Assemblée Générale annuelle 2002
11 juillet	Communiqué sur le chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2002
5 septembre	Communiqué sur les résultats du 1 ^{er} semestre 2002
10 octobre	Communiqué sur le chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2002

Vos contacts

Par téléphone : de France :  **0 800 66 66 66**

de l'étranger : + 33 1 58 13 51 36

Par e-mail : info@loreal-finance.com

Par courrier : Actionnariat L'Oréal

BNP Paribas - Métier Titres GIS

Les Collines de l'Arche - 92057 Paris-la-Défense

L'Oréal

Siège administratif - 41, rue Martre - 92117 Clichy

Tél : 01 47 56 82 65 - Fax : 01 47 56 86 42

Vos interlocuteurs sont pour :

- les Actionnaires :

M. François ARCHAMBAULT, Directeur de l'Information Financière Internationale ;

- les analystes et investisseurs institutionnels :

Mme Caroline MILLOT, Directeur des Relations avec les Investisseurs ;

- les journalistes :

M. Lorrain KRESSMANN, Directeur du Service de Presse.



Réalisation de la Direction Générale de l'Administration et des Finances et de la Direction Générale de la Communication et des Relations Extérieures du groupe L'Oréal.
Photographes : Ruven Afanador (couverture), Alain Buu (portrait de M. Owen-Jones), Carole Bellaïche (portraits des Vice-Présidents), Daniel Kriegs, Thibaut de Saint Chamas, Olivier Chabassier, Olivier Culmann, Michel Fainsilber, Patrice Maurein, Acknowledgement to Pr. R. Carrell and Dr. J. Huntington Haematology Department, University of Cambridge UK, Michel Momy, photothèque L'Oréal, Stock Images, X. Remerciements : Salon Vog "416".

Création et réalisation Publicis Consultants·Ecom  - 133, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris.

Ce document a été imprimé sur des papiers blanchis sans chlore.



<http://www.loreal.com>
<http://www.loreal-finance.com>

L'ORÉAL

Société Anonyme
au capital de 135 212 432 euro
R.C. Paris B 632 012 100

Siège administratif :

41, rue Martre
92117 Clichy
Tél. : 01 47 56 70 00
Fax : 01 47 56 80 02

Siège social :

14, rue Royale
75008 Paris

Numéro Vert :

0 800 66 66 66

2

L'ORÉAL
2001

Comptes consolidés 2001



Comptes consolidés 2001

Sommaire

3	Politique financière de L'Oréal
4	Comptes consolidés
35	Rapport des Commissaires aux Comptes

Le Rapport Annuel 2001 de L'Oréal comprend trois cahiers distincts :

- une plaquette générale,
- les comptes consolidés,
- le rapport de gestion,

accompagné des comptes sociaux et d'informations complémentaires.

La politique financière de L'Oréal

La mission de la Direction Générale de l'Administration et des Finances est de mettre en œuvre une politique d'accompagnement de la croissance de L'Oréal en minimisant les contraintes qui pourraient entraver la stratégie industrielle.

La politique financière a toujours favorisé :

- l'indépendance de l'entreprise,
- l'autofinancement du groupe,
- la visibilité des résultats,
- la formation permanente des personnels au niveau mondial.

La gestion financière se caractérise par :

- la maîtrise des risques,
- la rapidité des systèmes d'information qui permet l'adaptation continue aux évolutions de la conjoncture, tout en évitant les à-coups,
- le développement de normes et le suivi de leur application,
- le maintien des grands équilibres du bilan (comme un moyen et non comme une fin).

Les Tomes II et III du Rapport Annuel ont pour objet de présenter les comptes consolidés ainsi que les comptes sociaux dans le cadre des réglementations en vigueur.

La loi sur les Nouvelles Réglementations Économiques a prévu de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, non seulement les comptes sociaux de notre maison-mère L'Oréal S.A., mais aussi ceux du groupe consolidé.

Michel SOMNOLET
Vice-Président
Directeur Général
Administration et Finances

Bilans consolidés comparés

En millions d'euro

Actif (valeurs nettes)	31.12.2001	31.12.2000		31.12.1999	
		Retraité ⁽¹⁾	Publié	Retraité ⁽¹⁾	Nouveau référentiel publié
Actif immobilisé	8 140,3	7 605,1	7 605,1	5 917,9	5 917,9
Capital souscrit non appelé	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Écarts d'acquisition (note 1)	686,5	506,5	506,5	109,7	109,7
Immobilisations incorporelles (note 2)	4 127,3	4 134,6	4 134,6	3 293,9	3 293,9
Immobilisations corporelles (note 3)	1 761,3	1 611,6	1 611,6	1 408,9	1 408,9
Immobilisations financières	172,2	230,4	230,4	134,6	134,6
Titres non consolidés (note 4)	12,9	75,0	75,0	5,4	5,4
Prêts et créances	78,8	79,3	79,3	63,3	63,3
Dépôts et cautionnements	80,5	76,1	76,1	65,9	65,9
Titres mis en équivalence (note 5)	1 392,9	1 121,9	1 121,9	970,7	970,7
Actif circulant	6 723,5	6 255,8	6 013,4	5 138,7	4 944,1
Stocks et en-cours (note 6)	1 177,4	1 226,9	1 226,9	979,8	979,8
Avances et acomptes versés	68,9	79,3	79,3	64,9	64,9
Créances clients et comptes rattachés (note 7)	2 191,8	2 168,4	2 168,4	1 875,4	1 875,4
Autres créances et comptes de régularisation – actif (note 8)	1 331,2	1 193,7	951,3	1 139,0	944,4
Valeurs mobilières de placement (note 9)	1 409,3	1 081,7	1 081,7	612,0	612,0
Disponibilités	544,9	505,8	505,8	467,6	467,6
Écarts de conversion – actif	8,4	16,0	16,0	16,5	16,5
TOTAL DE L'ACTIF	14 872,2	13 876,9	13 634,5	11 073,1	10 878,5

(1) Les données 1999 et 2000 présentées sous l'intitulé *Retraité* tiennent compte de l'incidence de la mise en place de la méthode préférentielle relative à la comptabilisation au bilan des engagements de retraite et avantages assimilés (voir note sur les changements de principes comptables).

En millions d'euro

Passif	31.12.2001	31.12.2000		31.12.1999	
		Retraité ⁽¹⁾	Publié	Retraité ⁽¹⁾	Nouveau référentiel publié
Capitaux propres (Part du groupe) (note 10)	7 199,1	6 168,6	6 590,4	5 459,1	5 797,6
Capital	135,2	135,2	135,2	135,2	135,2
Primes d'émission, apport, fusion	953,4	953,4	953,4	953,4	953,4
Réserves	4 819,8	4 110,6	4 532,4	3 583,3	3 921,8
Résultat net comptable	1 290,7	969,4	969,4	787,2	787,2
Intérêts minoritaires (note 11)	10,7	9,9	9,9	10,4	10,4
Provisions pour risques & charges (note 12)	1 546,5	1 468,6	722,3	1 103,4	500,8
Emprunts et dettes financières (note 13)	2 938,9	3 423,6	3 423,6	1 913,9	1 913,9
Dettes d'exploitation et diverses	3 170,4	2 799,9	2 882,0	2 569,3	2 638,8
Avances et acomptes reçus	2,4	2,2	2,2	0,2	0,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 847,1	1 726,9	1 726,9	1 561,5	1 561,5
Autres dettes et comptes de régularisation – passif	1 320,9	1 070,8	1 152,9	1 007,6	1 077,1
Écarts de conversion – passif	6,6	6,3	6,3	17,0	17,0
TOTAL DU PASSIF	14 872,2	13 876,9	13 634,5	11 073,1	10 878,5

Comptes de résultat consolidés comparés

En millions d'euro

	31.12.2001	31.12.2000 ⁽¹⁾	31.12.1999 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires (note 14)	13 740,4	12 671,2	10 750,7
Achats consommés et variation de stocks	- 2 566,4	- 2 352,3	- 2 086,6
Charges de personnel (note 15)	- 2 624,3	- 2 361,4	- 1 994,4
Charges externes	- 6 279,3	- 5 807,7	- 4 930,1
Impôts et taxes	- 182,7	- 160,4	- 148,3
Dotations aux amortissements	- 431,8	- 385,5	- 292,5
Dotations et reprises de provisions (note 16)	- 29,9	- 63,1	- 32,9
Résultat d'exploitation	1 626,0	1 540,8	1 265,9
Pertes et gains de change	43,0	- 59,5	- 36,0
Résultat d'exploitation corrigé	1 669,0	1 481,3	1 229,9
Charges et produits financiers (note 17)	- 167,3	- 159,3	- 104,6
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 501,7	1 322,0	1 125,3
Impôts sur les résultats (note 18)	- 535,9	- 488,5	- 428,7
Résultat net opérationnel des sociétés intégrées	965,8	833,5	696,6
Quote-part du résultat net opérationnel des sociétés mises en équivalence (note 19)	269,8	199,9	136,5
Résultat net opérationnel	1 235,6	1 033,4	833,1
Plus ou moins-values nettes d'impôt sur actifs immobilisés (note 20)	130,7	- 10,3	- 2,3
Coûts de restructuration nets d'impôt (note 21)	- 28,3	- 24,3	- 31,3
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (note 22)	- 40,7	- 24,0	- 6,5
Résultat net comptable	1 297,3	974,8	793,0
Intérêts minoritaires	- 6,6	- 5,4	- 5,8
Résultat net comptable (Part du groupe)	1 290,7	969,4	787,2
Résultat net opérationnel (Part du groupe)	1 229,1	1 027,8	827,5
Nombre de titres	676 062 160	676 062 160	676 062 160
Bénéfice net opérationnel par action (en euro)	1,82	1,52	1,22

(1) Les données 1999 *Nouveau référentiel* et 2000 ont été reclassées dans un but d'harmonisation pour les rendre conformes au Plan Comptable du groupe en 2001. Ces reclassements ne modifient aucun des niveaux de résultat publiés au titre des années concernées.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés et comparés

En millions d'euro

	31.12.2001	31.12.2000 ⁽¹⁾	31.12.1999 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées	986,6	769,4	655,9
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• amortissements et provisions	556,4	507,5	332,3
• variation des impôts différés	- 19,5	- 4,6	- 0,3
• plus ou moins-values nettes d'impôts des sociétés intégrées	- 104,2	15,8	2,9
• dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-
• autres opérations sans incidence sur la trésorerie	- 1,5	- 1,9	0,6
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 417,7	1 286,2	991,4
• dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	62,9	49,1	33,7
• variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (note 23)	139,2	- 356,6	2,7
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	1 619,9	978,7	1 027,8
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
• acquisitions d'immobilisations	- 564,7	- 480,3	- 542,2
• variation des autres actifs financiers (note 24)	- 323,0	- 465,5	- 199,8
• cessions d'immobilisations	- 16,7	15,9	16,9
• incidence des variations de périmètre (note 25)	151,6	- 1 194,9	- 162,7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	- 752,8	- 2 124,8	- 887,8
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
• dividendes versés	- 345,4	- 266,7	- 210,5
• variation des dettes financières (note 26)	- 393,7	1 368,7	184,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	- 739,1	1 102,0	- 26,1
Incidence des variations de cours des devises (D)	- 3,3	3,3	16,8
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	124,7	- 40,8	130,7
Trésorerie d'ouverture (E)	469,4	510,2	379,5
Trésorerie de clôture (A+B+C+D+E) (note 27)	594,1	469,4	510,2

(1) Les données 1999 *Nouveau référentiel* et 2000 ont été reclassées dans un but d'harmonisation, pour les rendre conformes au Plan Comptable du groupe en 2001. Ces reclassements ont affecté la marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées et la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité pour 7,4 millions d'euro en 1999 et 9,1 millions d'euro en 2000. D'autre part, les concours bancaires ont été reclassés des dettes financières à la trésorerie.

L'Annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Principes comptables

Les états financiers sont présentés en millions d'euro.

Les comptes des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont établis en application des règles définies par les normes comptables du groupe.

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables en vigueur en France.

Changements de principes comptables et comparabilité des comptes

À compter du 1^{er} janvier 2001, le groupe a choisi d'adopter la méthode préférentielle prévue par le Règlement CRC 99-02 relative à la comptabilisation au bilan de la totalité des engagements de retraite et avantages assimilés. Antérieurement, les engagements nets des fonds capitalisés étaient portés soit en provisions pour charges ou en dettes, soit en engagements hors bilan.

Les chiffres indiqués au bilan au titre des années 2000 et 1999 sous l'intitulé *Retraité*, tiennent compte de l'incidence de ce changement de principe comptable; l'impact sur les résultats des exercices présentés n'est pas significatif.

Ce changement a eu pour conséquences :

- d'augmenter les provisions pour risques et charges de 664,2 millions d'euro au 31 décembre 2000 et 533,1 millions d'euro au 31 décembre 1999,
- d'augmenter les impôts différés – actif – de 242,4 millions d'euro au 31 décembre 2000 et 194,6 millions d'euro au 31 décembre 1999,
- de diminuer les capitaux propres de 421,8 millions d'euro au 31 décembre 2000 et de 338,5 millions d'euro au 31 décembre 1999.

Par ailleurs, le reclassement au bilan des dettes liées aux engagements de retraite et avantages assimilés au sein du poste *Provisions pour Risques et Charges*, s'élève à 82,1 millions d'euro au 31 décembre 2000 et à 69,5 millions d'euro au 31 décembre 1999.

Il est rappelé que l'application du Règlement CRC 99-02 à compter du 1^{er} janvier 2000, s'est traduite par les changements suivants :

- La prise en compte d'impositions différées évaluées selon l'approche bilantielle et la conception étendue. L'impact de leur comptabilisation n'est pas significatif sur les résultats des périodes présentées; elle s'est traduite par une augmentation des capitaux propres d'ouverture de 166,8 millions d'euro au 1^{er} janvier 2000.
- L'adoption de la méthode préférentielle relative à la capitalisation, dans les comptes au 31 décembre 2000, des contrats de crédit-bail d'importance significative, qualifiés de location-financement. Il en a résulté une augmentation, au 1^{er} janvier 2000, des immobilisations corporelles nettes de 128,6 millions d'euro, et des dettes financières de 120,1 millions d'euro. Ce changement de méthode a eu une incidence nette positive de 5,1 millions d'euro sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2000. L'impact sur les résultats des exercices présentés n'est pas significatif.
- L'instauration de nouvelles règles relatives aux acquisitions de titres de sociétés consolidées. Il est indiqué que, conformément à la dérogation offerte par le Règlement CRC 99-02, le groupe a choisi d'opter pour une application prospective des opérations d'acquisition-cession de titres de sociétés consolidées.

Au compte de résultat, des reclassements d'homogénéité ont été effectués sur les chiffres 1999 et 2000 présentés pour les rendre conformes aux dispositions du Plan Comptable du groupe. Ces reclassements n'ont aucune incidence sur les niveaux de résultat présentés.

Les acquisitions et cessions de titres réalisées en 2000 et 2001 n'impactent pas de façon significative la structure des comptes présentés.

Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre.

Les sociétés du groupe dans lesquelles la société mère L'Oréal S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale avec dégageant des intérêts minoritaires selon la méthode de réestimation partielle.

Les sociétés du groupe contrôlées conjointement avec un nombre limité d'autres Actionnaires en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés d'importance significative sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Méthode de conversion

1) Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les différences de change, résultant de l'écart entre cette conversion et les règlements ou les encaissements, sont incluses dans le résultat, après prise en compte du dénouement des instruments de couverture.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. L'impact éventuel des écarts de conversion sur le résultat est constaté par voie de provision à partir d'une position globale de change incluant les valeurs de marché des instruments de couverture.

Le groupe peut être amené à couvrir certains investissements dans des entreprises étrangères à l'aide de dettes contractées dans la même devise. Les pertes ou gains de change relatifs à ces dettes affectent les capitaux propres consolidés.

2) Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture de l'exercice. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen.

Il est précisé qu'en ce qui concerne la conversion du bilan de nos filiales argentines, le cours de clôture retenu est le cours du 11 janvier 2002 (premier cours de cotation du peso depuis le 21 décembre 2001). Le compte de résultat a été converti au cours moyen de l'année 2001.

L'incidence de ces conversions est portée :

- dans les capitaux propres, au poste *Écarts de conversion*, pour la part revenant au groupe,
- au poste *Intérêts minoritaires*, pour la part revenant aux tiers.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés, après prise en compte le cas échéant des impôts différés à la date d'acquisition.

Les acquisitions complémentaires de titres ne remettent pas en cause les évaluations des actifs et des passifs identifiés, déterminés à la date de prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur une durée n'excédant pas 20 ans, prenant en compte les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, en cas de changements défavorables des éléments ayant servi à déterminer le plan d'amortissement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste, il s'agit principalement de marques, de parts de marché et de fonds commerciaux qui sont inscrits au bilan selon la méthode de la réestimation partielle.

Les *Marques* acquises sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte de leur notoriété et de leur contribution future aux résultats.

Les *Parts de marché* correspondent aux investissements réalisés par le groupe pour obtenir ou renforcer une position sur certains marchés lors de l'acquisition d'éléments d'actifs et de titres de sociétés consolidées. Elles sont valorisées à la date d'acquisition par rapport à des données économiques faisant référence à des indicateurs d'activité et de rentabilité.

Les *Fonds commerciaux* comprennent d'une part les fonds de commerce acquis et d'autre part les affectations de certains écarts d'évaluation réalisées avant le 1^{er} janvier 2000.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Frais d'établissement	1/5 ans
Marques, Parts de marché et Fonds commerciaux	non amortis
Autres immobilisations incorporelles	2/8 ans

Le groupe s'assure que les actifs incorporels figurant dans le bilan consolidé ont une valeur nette comptable inférieure à leur valeur d'utilité ou de marché. Les marques et parts de marché font l'objet d'une évaluation annuelle selon les mêmes critères que ceux retenus à la date d'acquisition. Pour les fonds commerciaux, les critères principaux utilisés sont l'évolution du chiffre d'affaires et de la rentabilité.

En cas de diminution durable de ces valeurs, une dépréciation est constatée. Cette méthode globale reste constante dans le temps.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Les éléments corporels identifiés lors d'une acquisition sont inscrits au bilan selon la méthode de la réévaluation partielle.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	20/50 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5/10 ans
Autres immobilisations corporelles	3/10 ans

Les amortissements linéaires et dégressifs comptabilisés sont considérés comme correspondant aux amortissements économiques.

Les biens d'importance significative, financés par des contrats qualifiés de location financement, sont portés à l'actif du bilan dans les immobilisations corporelles et sont amortis linéairement selon les durées indiquées ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif.

Titres de participation

Les titres de participation représentent les intérêts du groupe dans le capital des sociétés non consolidées. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et éventuellement provisionnés en fonction de la valeur d'utilité, déterminée selon les critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part d'actif net détenue par le groupe, la rentabilité et le cours de Bourse.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon les méthodes du coût moyen pondéré ou du « premier entré, premier sorti ».

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction des chiffres d'affaires constatés et prévisionnels.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

Comptes de régularisation actif

Les comptes de régularisation actif enregistrent, d'une part, les charges comptabilisées dans l'exercice mais se rapportant aux exercices suivants, d'autre part, les charges comptabilisées dans l'exercice mais pouvant être réparties systématiquement sur plusieurs exercices ultérieurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, les matériels de publicité sur le lieu de vente, stands et meubles-présentoirs, qui étaient enregistrés en immobilisations corporelles jusqu'au 31 décembre 1999, sont comptabilisés sous la rubrique *Comptes de régularisation actif*. Ces coûts peuvent être étalés sur leur durée d'utilisation, cette durée ne pouvant excéder 5 ans.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision si la valeur de marché à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Actions propres – Plans d'options d'achat d'actions

Les actions propres détenues sont spécifiquement affectées à l'attribution au profit des salariés d'options d'achat d'actions; à ce titre elles sont inscrites dans les valeurs mobilières de placement.

Les stocks options sont destinées à associer, motiver et fidéliser plus particulièrement les salariés qui, par leurs capacités et leur engagement, contribuent le plus aux performances du groupe.

Pour les plans d'options d'achat d'actions antérieurs à l'année 2000, la différence entre le prix d'acquisition de ces actions et le prix d'exercice des options par les bénéficiaires a fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Depuis le 1^{er} janvier 2000, le prix d'attribution des options est déterminé sans décote. Dès lors que les actions sont achetées à un cours inférieur au prix d'attribution, aucune provision pour dépréciation n'est requise. En revanche, dans le cas d'une baisse durable du cours de bourse, une provision pour dépréciation serait constituée.

Les options d'achat ne provoquent pas de dilution du capital par des créations d'actions. Elles n'ont d'incidence ni sur le montant, ni sur la structure du capital.

Par ailleurs, en application de l'article L 225-102 du Code du Commerce, les salariés français du groupe détiennent des actions L'Oréal au travers de deux fonds communs de placement.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le groupe. Elles concernent principalement, des retours de produits, des coûts de restructuration ainsi que des risques et litiges divers.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques, selon la nature des provisions.

Cette rubrique intègre également les provisions pour retraite et avantages assimilés, et les impôts différés – passif.

Provisions pour retraites, aménagements de fin de carrière et autres avantages consentis aux salariés

Le groupe a décidé d'opter à compter du 1^{er} janvier 2001 pour l'enregistrement, dans les comptes consolidés, de la totalité des engagements de retraite et avantages assimilés.

Le groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à des régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés.

Les caractéristiques des régimes en vigueur au sein du groupe sont les suivantes :

- En France, les obligations conventionnelles prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques. Par ailleurs, il a été mis en place un régime de congé de fin de carrière ainsi qu'un régime de retraite à prestations définies. Il existe de plus dans certaines sociétés du groupe une couverture médicale partiellement prise en charge par le groupe et bénéficiant aux retraités.
- À l'exception des congés de fin de carrière et de la prévoyance médicale des retraités, ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle.

- À l'étranger, lorsqu'il existe des régimes de retraite ou d'autres engagements spécifiques à prestations définies, les engagements actuariels correspondants, nets des fonds capitalisés affectés à leur couverture, sont également pris en charge sur la base des droits acquis par les salariés.

La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, dans la rubrique *Charge de personnel*, intègre :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice,
- la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit des fonds externes calculé sur la base du rendement normalisé de placements à long terme,
- l'incidence des modifications éventuelles de régimes sur les années antérieures ou de nouveaux régimes,
- l'amortissement des écarts actuariels.

La dette relative à l'engagement net de la société concernant le personnel est constatée au passif du bilan, dans la rubrique *Provisions pour risques et charges*.

Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation).

Il est prévu que les effets cumulés des écarts actuariels sont amortis sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs, à l'exception des écarts n'excédant pas 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement brut et la juste valeur des actifs de couverture (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Les écarts constatés sur les autres avantages tels que jubilés, médailles... sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat sans application du « corridor ».

Chiffre d'affaires

Il est constitué par les ventes de produits, de marchandises et de matières premières, et par les autres produits et prestations liés aux activités courantes du groupe.

Il est présenté net de remises et ristournes accordées.

Frais de publicité et relations publiques

Les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, à l'exception du coût des échantillons et des articles de publicité sur lieu de vente ayant encore une utilité commerciale, et qui est porté en comptes de régularisation actif au bilan.

Frais de recherche et de développement

Ils sont comptabilisés directement dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

Résultat d'exploitation corrigé

Il s'agit du résultat d'exploitation déterminé conformément au modèle proposé par le Règlement 99-02. Il intègre les pertes et gains de change, la participation des salariés et les charges et produits exceptionnels à caractère opérationnel.

Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable. Les impôts différés incluent les impôts non récupérables portant sur des distributions décidées ou probables.

Ils sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et qui seront applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés – actif – ne sont constatés sur des pertes fiscales reportables des entités consolidées que s'il est probable que les entités pourront les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble dont seule la société-mère intégrante, L'Oréal S.A., reste redevable. Il existe par ailleurs des régimes d'intégration fiscale hors de la France.

Résultat net opérationnel

Il s'agit du résultat net comptable avant prise en compte :

- des plus ou moins-values nettes d'impôts sur actifs immobilisés,
- des coûts de restructuration nets d'impôts,
- de l'amortissement des écarts d'acquisition.

Modalités de calcul du résultat net opérationnel par action

Le bénéfice net opérationnel par action est obtenu en divisant le résultat net opérationnel part du groupe par le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Les actions propres destinées aux salariés, dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions en vigueur, sont classées en valeurs mobilières de placement. Elles sont donc intégrées dans le nombre d'actions en circulation. Au 31 décembre 2001, il n'existe pas d'instrument dilutif.

Comptabilisation des instruments financiers et des dérivés

Selon les règles du groupe, les différentes sociétés consolidées ne doivent prendre aucune position spéculative en matière financière.

- En matière de change, des contrats à terme et des options sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan et les flux de trésorerie sur opérations commerciales dont la réalisation est jugée hautement probable. Les pertes et gains générés par ces instruments sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts.

Les variations de change des opérations d'exploitation enregistrées au bilan et des instruments de couverture s'y rattachant sont comptabilisées au bilan au compte *Écarts de Conversion*. La somme de ces écarts de conversion donne lieu à la constitution d'une provision lorsqu'il apparaît une perte de change potentielle au travers d'une position globale de change par société toutes devises confondues.

Concernant les instruments utilisés en couverture des flux de trésorerie sur les opérations commerciales de l'exercice à venir, estimés sur la base des informations fournies par les filiales, les pertes et gains de change latents sont différés jusqu'à la date de réalisation des transactions couvertes.

- S'agissant du risque de taux, le groupe se finance principalement à taux variable.

Les résultats dégagés par les swaps de taux d'intérêt qui couvrent des éléments du passif financier sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les dettes couvertes, *prorata temporis*.

Variation de périmètre

Les variations constatées au cours de l'exercice 2001 s'analysent comme suit :

Acquisitions

	% Intérêt	Date d'entrée	Chiffre d'affaires réalisé depuis l'acquisition (en millions d'euro)
Sociétés intégrées globalement :			
Exclusive Signatures International (UK)	100,00	janvier 2001	
Thaï Shu Uemura (Thaïlande)	68,15	janvier 2001	10,7
Exclusive Signatures International ⁽¹⁾	100,00	janvier 2001	
Cosbra (Brésil) ⁽²⁾	100,00	juillet 2001	29,7
Sociétés mises en équivalence :			
Shu Uemura Cosmetics (Japon)	35,00	janvier 2001	-
Nobara Inc. (USA)	35,00	janvier 2001	-
Shu Uemura (Hongkong)	22,75	janvier 2001	-
Acquisition d'actifs :			
Biomedic		juillet 2001	5,1

(1) Société créée par le groupe gérant notamment l'activité Shu Uemura à l'international.

(2) Marque Colorama.

Le prix payé au titre de ces nouvelles acquisitions s'établit globalement à 212 millions d'euro. Des informations chiffrées détaillées concernant les écarts d'acquisition résultant de ces opérations sont données dans la note 1 : *Écarts d'acquisition*.

Sorties du périmètre

Le groupe a cédé en 2001 :

- Au cours du mois de mars, la totalité de ses participations dans le groupe Marie Claire à la Holding Évelyne Prouvost, contrôlée majoritairement par Madame Évelyne Prouvost et sa famille.
- Au cours du mois de juillet, la totalité du capital de la société Lanvin S.A. et de ses filiales dans le monde à un groupe d'investisseurs réunis au sein de la holding Harmonie S.A. L'activité parfums de Lanvin sera reprise à terme par le groupe d'investisseurs, après une période de transition.

Information sectorielle

1 – Chiffre d'affaires

1.1 – Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par branche d'activité

	2001		Croissance (en %)		2000	
	En millions d'euro	Poids en %	À données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euro	Poids en %
Cosmétique	13 394,2	97,5	8,7	9,1	12 317,4	97,2
Dermatologie ⁽¹⁾	292,2	2,1	11,3	10,9	262,6	2,1
Autres	54,0	0,4	- 40,8	- 41,1	91,2	0,7
Groupe	13 740,4	100,0	8,4	8,7	12 671,2	100,0

(1) Part revenant au groupe, soit 50 %.

1.2 – Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

	2001		Croissance (en %)		2000	
	En millions d'euro	Poids en %	À données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euro	Poids en %
Europe de l'Ouest	6 667,2	48,5	5,4	5,6	6 328,0	49,9
Amérique du Nord	4 450,5	32,4	14,0	11,0	3 903,5	30,8
Reste du monde	2 622,7	19,1	7,5	13,5	2 439,7	19,3
Groupe	13 740,4	100,0	8,4	8,7	12 671,2	100,0

1.3 – Ventilation du chiffre d'affaires cosmétique par zone géographique

	2001		Croissance (en %)		2000	
	En millions d'euro	Poids en %	À données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euro	Poids en %
Europe de l'Ouest	6 580,6	49,1	5,6	5,8	6 233,6	50,6
Amérique du Nord	4 256,9	31,8	14,0	11,0	3 733,6	30,3
Reste du monde	2 556,7	19,1	8,8	14,9	2 350,2	19,1
Branche cosmétique	13 394,2	100,0	8,7	9,1	12 317,4	100,0

2 – Résultat d'exploitation corrigé

2.1 – Ventilation du résultat d'exploitation corrigé par branche d'activité

En millions d'euro	2001	2000
Cosmétique	1 604,2	1 426,3
Dermatologie	61,8	57,3
Autres	3,0	- 2,3
Groupe	1 669,0	1 481,3

2.2 – Ventilation du résultat d'exploitation corrigé de la branche cosmétique par zone géographique

En millions d'euro	2001	2000
Europe de l'Ouest	874,8	850,4
Amérique du Nord	522,1	442,5
Reste du monde	207,3	133,4
Branche cosmétique	1 604,2	1 426,3

3 – Immobilisations

3.1 – Ventilation de l'actif immobilisé net par branche d'activité

En millions d'euro	Écarts d'acquisition	Immob. incorporelles	Immob. corporelles	Immob. financières et autres	31.12.2001	31.12.2000
Valeurs nettes						
Cosmétique	686,5	3 859,6	1 701,6	111,8	6 359,5	6 121,1
Dermatologie	-	267,0	37,1	3,4	307,5	248,1
Autres	-	0,7	22,6	57,0	80,3	113,9
Groupe	686,5	4 127,3	1 761,3	172,2	6 747,3	6 483,1

3.2 – Ventilation de l'actif immobilisé net de la branche cosmétique par zone géographique

En millions d'euro	Écarts d'acquisition	Immob. incorporelles	Immob. corporelles	Immob. financières et autres	31.12.2001	31.12.2000
Valeurs nettes						
Europe de l'Ouest	179,9	2 363,1	856,8	26,2	3 426,0	3 260,1
Amérique du Nord	390,2	1 416,6	559,1	52,0	2 417,9	2 398,8
Reste du monde	116,4	79,9	285,7	33,6	515,6	462,2
Branche cosmétique	686,5	3 859,6	1 701,6	111,8	6 359,5	6 121,1

Notes sur les comptes de bilan

Les chiffres indiqués au titre de l'année 2000 correspondent aux données publiées, retraitées le cas échéant de l'impact induit par la mise en œuvre en 2001 de la méthode préférentielle relative à la comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés.

Écarts d'acquisition (note 1)

En millions d'euro	31.12.2000	Acquisitions Dotations	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2001
Biomedic	-	8,7		8,7
Colorama	-	21,0	0,3	21,3
Jade	18,6			18,6
Kiehl's	14,1		1,6	15,7
Laboratoires Ylang	19,4		- 1,3	18,1
Matrix	208,9		65,4	274,3
Maybelline International	62,9		3,0	65,9
Nihon L'Oréal	1,1	82,9		84,0
Sanofi-Synthélabo (mise en équivalence)	28,9			28,9
Shu Uemura	0,6	52,5	- 2,8	50,3
Softsheen.Carson	179,0		3,6	182,6
Autres sociétés	19,1	1,3	4,2	24,6
Valeurs brutes	552,6	166,4	74,0	793,0
Biomedic	-	0,1		0,1
Colorama	-	0,5		0,5
Jade	4,9	0,9		5,8
Kiehl's	0,5	0,7	- 0,1	1,1
Laboratoires Ylang	0,9	1,8	- 1,0	1,7
Matrix	5,2	14,0	0,3	19,5
Maybelline International	15,3	3,9	0,8	20,0
Nihon L'Oréal		2,4	8,7	11,1
Sanofi-Synthélabo (mise en équivalence)	2,2	1,4		3,6
Shu Uemura	-	2,5	- 0,1	2,4
Softsheen.Carson	8,0	9,1	11,3	28,4
Autres sociétés	9,1	3,4	- 0,2	12,3
Amortissements	46,1	40,7	19,7	106,5
Écarts d'acquisition nets	506,5	125,7	54,3	686,5

(1) Il s'agit essentiellement de la variation des taux de change sur les écarts d'acquisition provenant des filiales étrangères et des ajustements d'évaluation intervenus durant le délai d'affectation.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée n'excédant pas 20 ans. Leur montant tient notamment compte d'impositions différées sur les marques et les autres actifs identifiables susceptibles d'être cédés séparément de l'entreprise acquise. Leur évaluation peut revêtir, le cas échéant, un caractère provisoire durant la période s'achevant à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles (note 2)

En millions d'euro	31.12.2000	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2001
Concessions, brevets, marques et parts de marché	1 067,6	140,2	- 56,2	32,6	- 77,7	1 106,5
Fonds commercial	3 095,3		- 97,1	44,7	2,0	3 044,9
Autres immobilisations incorporelles	95,1	33,3	- 10,1	- 0,7	- 4,1	113,5
Valeurs brutes	4 258,0	173,5	- 163,4	76,6	- 79,8	4 264,9
Concessions, brevets, marques et parts de marché	71,1	12,4	- 13,4	1,4	- 0,6	70,9
Fonds commercial	12,1		- 0,5		0,7	12,3
Autres immobilisations incorporelles	40,2	21,8	- 4,8	- 0,1	- 2,7	54,4
Amortissements	123,4	34,2	- 18,7	1,3	- 2,6	137,6
Immobilisations incorporelles nettes	4 134,6	139,3	- 144,7	75,3	- 77,2	4 127,3

(1) Il s'agit essentiellement de l'incidence des variations du périmètre et des ajustements de valeurs des actifs identifiables dans le délai d'affectation.

L'incidence des nouvelles entrées dans le périmètre de consolidation concerne majoritairement le poste *Marques* pour 47,5 millions d'euro et le poste *Parts de Marché* pour 33,8 millions d'euro. Leur évaluation peut revêtir, le cas échéant, un caractère provisoire durant la période s'achevant à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition.

Immobilisations corporelles (note 3)

En millions d'euro	31.12.2000	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2001
Terrains et constructions	1 093,6	45,0	- 10,2	0,8	15,4	1 144,6
Installations techniques, matériel et outillage	1 643,8	155,8	- 95,4	12,9	49,3	1 766,4
Autres immobilisations corporelles et en-cours	775,8	236,6	- 54,4	6,5	- 82,2	882,3
Valeurs brutes	3 513,2	437,4	- 160,0	20,2	- 17,5	3 793,3
Terrains et constructions	453,3	45,0	- 8,4	0,9	11,2	502,0
Installations techniques, matériel et outillage	1 006,0	134,2	- 85,8	6,9	2,7	1 064,0
Autres immobilisations corporelles et en-cours	442,3	69,5	- 49,8	3,1	0,9	466,0
Amortissements et provisions	1 901,6	248,7	- 144,0	10,9	14,8	2 032,0
Immobilisations corporelles nettes	1 611,6	188,7	- 16,0	9,3	- 32,3	1 761,3

(1) Il s'agit essentiellement de l'incidence des variations du périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations ou dans les comptes de régularisation actif (P.L.V.).

Les immobilisations corporelles comprennent des contrats de location-financement pour les montants suivants :

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Terrains et constructions	169,6	172,3
Installations techniques, matériel et outillage	7,2	10,8
Autres immobilisations corporelles et en-cours	12,6	19,8
Valeurs brutes	189,4	202,9
Amortissements	67,7	63,1
Valeurs nettes	121,7	139,8

Titres non consolidés (note 4)

Au 31 décembre 2001, ils s'élèvent à 14,6 millions d'euro en valeur brute et 12,9 millions d'euro en valeur nette. Au 31 décembre 2000, les titres non consolidés incluaient 61,3 millions d'euro de titres relatifs à l'acquisition de 35% de la société japonaise Shu Uemura (voir note sur la *Variation de périmètre*).

Titres mis en équivalence (note 5)

En millions d'euro	% Capital détenu	Contribution au 31.12.2001		Valeur au bilan	
		Réserves consolidées	Résultat consolidé de l'exercice	31.12.2001	31.12.2000
Sanofi-Synthélabo	19,54	1 050,2	309,8 ⁽¹⁾	1 360,0	1 075,0
Ensemble Marie Claire	-	- 0,3	0,3 ⁽²⁾	-	46,4
Club des Créateurs de Beauté (Japon)	20,00	0,5	0,4	0,9	0,5
Ensemble Shu Uemura Japon	35,00	31,9	0,1	32,0	-
Titres mis en équivalence		1 082,3	310,6	1 392,9	1 121,9

(1) Dont 40,9 millions d'euro de plus-values nettes réalisées par Sanofi-Synthélabo classées en plus ou moins-values nettes d'impôt sur actifs immobilisés.

(2) Résultat consolidé à 48,98 % jusqu'à la date de cession.

Stocks et en-cours (note 6)

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Matières premières, articles de conditionnement, marchandises	396,9	385,8
Produits finis et en-cours	985,6	1 045,6
Valeurs brutes	1 382,5	1 431,4
Provisions pour dépréciation	205,1	204,5
Stocks et en-cours nets	1 177,4	1 226,9

Créances clients et comptes rattachés (note 7)

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Créances clients et comptes rattachés	2 273,2	2 233,8
Valeur brute	2 273,2	2 233,8
Provisions pour dépréciation	81,4	65,4
Valeur nette	2 191,8	2 168,4

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Autres créances et comptes de régularisation actif (note 8)

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Créances fiscales et sociales	316,2	266,0
Autres créances	115,3	107,4
Charges à répartir	201,4	184,3
Charges constatées d'avance	152,7	138,7
Publicité sur le lieu de vente	119,7	99,7
Impôts différés	425,9	397,6 ⁽¹⁾
Total	1 331,2	1 193,7

(1) Dont 242,4 millions d'euro résultant de la comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés.

Valeurs mobilières de placement (note 9)

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Actions propres L'Oréal	1 280,8	954,2
O.P.C.V.M. et autres	142,7	142,0
Valeurs brutes	1 423,5	1 096,2
Provisions pour dépréciation	14,2	14,5
Valeurs nettes	1 409,3	1 081,7

Les actions propres L'Oréal, acquises dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés, représentent une valeur nette de 1 267,2 millions d'euro pour 20 636 900 actions contre 939,8 millions d'euro au 31 décembre 2000. Au cours de clôture du 31 décembre 2001, leur valeur boursière globale s'élève à 1 669,5 millions d'euro.

Au cours de l'année 2001, il a été procédé à l'achat de 4 425 000 actions et à des levées d'options portant sur 883 600 actions.

Capitaux propres (Part du groupe) (note 10)

Le capital se compose de 676 062 160 actions de 0,20 euro.

En millions d'euro	Capital	Primes	Écarts de conversion ⁽¹⁾	Réserves consolidées et résultat	Changements de méthodes comptables	Total
Situation au 31.12.1999 – nouveau référentiel –	135,2	953,4	- 308,4	4 845,5	171,9⁽²⁾	5 797,6
Comptabilisation des engagements de retraite					- 338,5 ⁽³⁾	- 338,5
Situation au 31.12.1999 – retraité –	135,2	953,4	- 308,4	4 845,5	- 166,6	5 459,1
Comptabilisation des engagements de retraite					- 83,3 ⁽⁴⁾	- 83,3
Dividendes versés (hors actions propres)				- 236,9		- 236,9
Variation des écarts de conversion			57,6			57,6
Autres variations ⁽⁵⁾				2,7		2,7
Résultat consolidé de l'exercice (Part du groupe)				969,4		969,4
Situation au 31.12.2000 – retraité –	135,2	953,4	- 250,8	5 580,7	- 249,9	6 168,6
Dividendes versés (hors actions propres)				- 317,6		- 317,6
Variation des écarts de conversion			21,9			21,9
Autres variations ⁽⁵⁾				35,5		35,5
Résultat consolidé de l'exercice (Part du groupe)				1 290,7		1 290,7
Situation au 31.12.2001	135,2	953,4	- 228,9	6 589,3	- 249,9	7 199,1

(1) Le chiffre de - 228,9 millions d'euro au 31 décembre 2001 comprend - 63,5 millions d'euro d'écarts de conversion des filiales situées dans la zone euro.

(2) Ce montant résulte de la mise en place du Règlement CRC 99-02, et notamment à la comptabilisation des impôts différés selon la conception étendue, et à l'activation des contrats d'importance significative qualifiés de location-financement.

(3) Il s'agit de l'incidence de l'adoption de la méthode préférentielle relative à la comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés (voir chapitre « changement de principes comptables et comparabilité des comptes »).

(4) L'actualisation de certaines hypothèses économiques et la mise en œuvre de nouveaux régimes en 2000 ont une incidence de 83,3 millions d'euro au titre de l'année considérée.

(5) Les autres variations concernent essentiellement les ajustements liés à la fusion Sanofi-Synthélabo.

La variation des écarts de conversion de l'exercice concerne essentiellement :

- le dollar américain pour 97 millions d'euro
- le peso argentin pour - 34 millions d'euro
- le rand sud-africain pour - 31 millions d'euro

Intérêts minoritaires (note 11)

Les intérêts minoritaires ne concernent que quelques sociétés pour des montants non significatifs.

Provisions pour risques et charges (note 12)

En millions d'euro	31.12.2000	Changements de méthode comptable ⁽¹⁾	31.12.2000 Retraité	Dotations	Reprises	Autres ⁽²⁾	Incidence périmètre et taux de change	31.12.2001
Provisions pour restructurations	76,2		76,2	44,2	- 32,7	-	- 7,2	80,5
Provisions pour pertes de change	8,2		8,2	2,8	- 7,6	-	0,1	3,5
Provisions pour retraite et autres avantages consentis aux salariés	90,1	746,3	836,4	-	-	56,7	- 0,1	893,0
Impôts différés – passif	82,0		82,0	-	-	- 2,0	8,7	88,7
Autres provisions pour risques et charges ⁽⁴⁾	465,8		465,8	191,9	151,4	-	- 25,5	480,8
Total	722,3	746,3	1 468,6	238,9 ⁽²⁾	191,7 ⁽²⁾	54,7	- 24,0	1 546,5

(1) Incidence à l'ouverture de l'adoption de la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 concernant la comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés (voir paragraphe « Principes comptables »).

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

	Dotations	Reprises
• Provisions d'exploitation	156,4	- 151,3
• Provisions financières	3,4	- 7,7
• Impôts sur les résultats	34,9	-
• Coûts de restructuration	44,2	- 32,7

(3) Les montants portés dans cette colonne ont pour contrepartie le poste *Charges de personnel* pour la provision pour retraites et le poste *Impôts sur les résultats* pour les impôts différés-passif.

(4) Cette rubrique comprend notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, des risques industriel et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats, reprise de produits) et des coûts liés au personnel.

Provisions pour retraites et autres avantages consentis aux salariés

Les engagements de retraite et autres avantages consentis aux salariés comprennent notamment :

- les indemnités et avantages liés aux départs en retraite et / ou fins de carrière,
- les avantages sociaux postérieurs à l'emploi (pension, capital retraite, assurance vie, assistance médicale...),
- les autres avantages à long terme (jubilés, autres cadeaux et / ou avantages liés à l'ancienneté...)

Provisions pour retraites et indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation selon une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). Depuis le 1^{er} janvier 2001, l'ensemble des engagements correspondant aux pensions restant à verser aux retraités et aux droits acquis par les salariés a été déterminé. Pour les indemnités de départ en retraite, le calcul est effectué en linéarisant la charge sur la durée totale de vie active du salarié dans le groupe.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du groupe. Les taux d'intérêt utilisés en 2001 pour actualiser la valeur des engagements futurs sont compris entre 2 % et 8 % pour les principaux pays.

Avantages sociaux postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour le calcul des retraites. L'ensemble des engagements concernant les retraités a été provisionné ainsi que les droits acquis par les salariés. La totalité des engagements s'analyse comme suit au 31 décembre 2001 :

En millions d'euro	
Dette actuarielle	1 698,8
Actifs de couverture	- 733,5
Engagement net de couverture	965,3
Écarts actuariels	- 72,3
Provision constituée	893,0

La charge pour l'exercice 2001 se décompose comme suit :

En millions d'euro	
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice	80,0
Actualisation des droits acquis	92,6
Rendement des fonds	- 56,7
Amortissement des écarts actuariels	0,3
Total	116,2

Emprunts et dettes financières (note 13)

Le groupe se finance essentiellement à court terme par l'émission de billets de trésorerie en France et de papier commercial aux États-Unis. Les montants des programmes s'élèvent respectivement à 1 600 millions d'euro et 600 millions de dollars US.

Analyse de la dette par nature

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Billets de trésorerie	1 440,7	1 925,0
Emprunts bancaires	1 235,6	1 114,6
Prêt à durée indéterminée	61,8	70,0
Dettes financières de location-financement	103,4	126,7
Emprunts obligataires	6,9	6,6
Concours bancaires	90,5	180,7
Total	2 938,9	3 423,6

La baisse de l'en-cours de billets de trésorerie est notamment due à l'amélioration des besoins en fonds de roulement au cours de l'exercice 2001 et à l'incidence des cessions des participations détenues dans le groupe Marie Claire et dans la société Lanvin et ses filiales.

Analyse de la dette par maturité

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Inférieure à 1 an	2 063,6	2 669,5
De 1 à 5 ans	721,1	329,3
Supérieure à 5 ans	154,2	424,8
Total	2 938,9	3 423,6

Analyse de la dette par devise (après prise en compte des instruments de couverture de change)

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Euro (EUR)	1 807,8	2 326,0
US dollar (USD)	627,0	586,4
Livre Sterling (GBP)	146,0	133,4
Yen (JPY)	96,5	85,5
Autres	261,6	292,4
Total	2 938,9	3 423,6

Répartition de la dette taux fixe – taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

En millions d'euro	31.12.2001	31.12.2000
Taux variable	2 092,3	2 399,4
Taux fixe	846,6	1 024,2
Total	2 938,9	3 423,6

Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice après prise en compte du spread correspondant à la classe de risque du groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2001, la juste valeur des dettes s'élève à 2 962,5 millions d'euro.

Dettes couvertes par des sûretés réelles

Il n'existe pas de dettes couvertes par des sûretés réelles de montants significatifs au 31 décembre 2001.

Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux qui découlent de ses opérations courantes, le groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du groupe, ces instruments dérivés de change et de taux sont mis en place exclusivement à des fins de couverture.

Couverture du risque de change

Le groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan ou sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

La politique du groupe en matière d'exposition au risque de change sur ses opérations commerciales est de couvrir au minimum 80 % du risque de change par des instruments dérivés dès lors que les budgets d'exploitation sont arrêtés dans les filiales du groupe. Les risques de change proviennent principalement (à environ 85 %) des flux initiés à l'intérieur du groupe.

L'ensemble des flux futurs du groupe en devises fait l'objet de prévisions détaillées sur l'horizon de l'année budgétaire à venir. Les risques de change mis en évidence sont couverts par des achats ou ventes à terme ou par des options, afin de réduire au maximum la position de change par devise de chaque filiale. La durée de vie de ces instruments est en adéquation avec les flux de règlement du groupe.

Les sociétés du groupe devant par ailleurs emprunter et placer leur trésorerie dans leur propre devise, les risques de change générés par la gestion de leur trésorerie courante sont pratiquement inexistantes.

S'agissant des modalités de couverture, le groupe a mis en place une gestion mutualisée des risques de change en compensant les flux de sens opposés par l'intermédiaire de REGEFI, la banque du groupe. La position nette de change du groupe ainsi déterminée est couverte sur le marché. Les instruments dérivés de change sont négociés par REGEFI ou, de manière exceptionnelle, directement par des filiales du groupe lorsque la monnaie n'est pas convertible, ces opérations étant soumises au contrôle de REGEFI.

Les instruments dérivés détenus dans un but de couverture du risque de change se détaillent comme suit :

En millions d'euro	Nominal		Valeurs de Marché	
	31.12.2001	31.12.2000	31.12.2001	31.12.2000
Dérivés de change				
Changes à terme				
Achat EUR/Vente USD	499,9	337,2	7,2	20,7
Achat EUR/Vente GBP	197,0	170,1	0,5	3,7
Achat EUR/Vente CHF	95,7	104,1	0,1	0,5
Achat EUR/Vente autres	368,1	265,5	- 0,1	17,6
Achat USD/Vente autres	176,4	123,2	10,6	8,7
Autres couples de devises	27,5	8,6	0,4	0,1
Total changes à terme	1 364,6	1 008,7	18,7	51,3
Options de change				
EUR/USD	71,7	105,3	1,1	8,2
EUR/GBP	0	38,7	0	1,0
Autres couples de devises	45,6	22,9	0,7	3,2
Total options de change	117,3	166,9	1,8	12,4
Dont options achetées	132,6	269,8	2,0	16,9
Dont options vendues	- 15,3	- 102,9	- 0,2	- 4,5
Total	1 481,9	1 175,6	20,5	63,7

Le total des options vendues correspond exclusivement à la revente d'options achetées au préalable lorsqu'il est apparu opportun de les remplacer par des couvertures de change à terme. La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché.

Couverture du risque de taux d'intérêt

Le groupe se refinance principalement à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire l'exposition nette au risque de taux d'intérêt. Ceux-ci ne sont jamais détenus à des fins spéculatives.

Ces instruments dérivés sont principalement des contrats d'échange (swaps) et d'options de taux d'intérêts (achats de caps) négociés de gré à gré.

Les valeurs de marché de ces instruments, telles que détaillées ci-dessous, sont à mettre en regard des valeurs de marché des dettes qu'ils couvrent.

Les instruments dérivés de taux sont les suivants :

En millions d'euro	Notionnels		Valeurs de Marché	
	31.12.2001	31.12.2000	31.12.2001	31.12.2000
Dérivés de taux				
Swaps de taux emprunteurs taux variable				
EUR Euribor / taux fixe	590,6	646,7	30,2	27,8
CAD Libor / taux fixe	37,6		- 1,4	
Swaps de taux emprunteurs taux fixe				
EUR Euribor / taux fixe	516,2		1,7	
USD Libor / taux fixe	472,0	416,5	- 1,6	- 1,4
Swaps de taux Variable / Variable				
EUR Euribor / Euribor	136,9	136,9	3,0	1,9
Caps-Achats				
EUR Euribor	1 064,1	1 098,8	1,3	2,7
USD Libor	508,1	496,1	0,6	0,4
CAD Libor	39,1			
Swaps de taux en devises				
Emprunteur Taux USD Libor		75,1		- 20,5
Total	3 364,6	2 870,1	33,8	10,9

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. La valeur de marché des instruments financiers de taux est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture ou par les banques contreparties aux transactions.

Risque de contrepartie

Le groupe privilégie les relations financières avec les banques de taille internationale bénéficiant des meilleures notations auprès d'agences spécialisées. Dès lors, le groupe considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

Par ailleurs, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

Engagements hors bilan

Engagements de location simple

Il s'élèvent à 1 039,3 millions d'euro dont 192,9 millions d'euro à moins d'un an, 529,3 millions d'euro de 1 à 5 ans et 317,1 millions d'euro à plus de 5 ans.

Autres engagements hors bilan

	31.12.2001	31.12.2000
Engagements donnés	70,0	69,4
Engagements reçus	24,4	31,1
Engagements réciproques	1 570,7	1 612,6

Ils concernent :

- pour les engagements donnés, principalement des avals et des cautions. S'y ajoutent des garanties de passif conformes aux usages.
- pour les engagements reçus, diverses cautions et sûretés reçues,
- pour les engagements réciproques, des lignes de crédit confirmées et non utilisées, ainsi que divers engagements à l'égard de partenariats minoritaires.

Les données 2000 tiennent compte de ces éléments dans un but de comparabilité.

Entreprises liées

Les transactions avec les entreprises liées qui doivent être mentionnées à ce titre ne concernent que Shu Uemura Japon. Ils s'agit principalement de flux de vente de produits pour des montants non significatifs sur l'année 2001.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires consolidé (note 14)

Il représente la somme des ventes faites à des tiers par L'Oréal S.A. et ses filiales françaises et étrangères.

Il s'élève à 13 740,4 millions d'euro pour l'exercice 2001 contre 12 671,2 millions d'euro pour l'exercice 2000.

La ventilation du chiffre d'affaires par branche d'activité et par zone géographique figure dans la partie « Information Sectorielle » de l'Annexe.

Répartition France-Étranger

	2001		2000	
	En millions d'euro	en %	En millions d'euro	en %
France	1 928,8	14,0	1 864,3	14,7
Étranger	11 811,6	86,0	10 806,9	85,3
Groupe	13 740,4	100,0	12 671,2	100,0

Charges de personnel et effectifs (note 15)

Les charges de personnel comprennent le montant de la participation des salariés ainsi que la charge actuarielle liée à la comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés.

L'effectif total est de 49 150 au 31 décembre 2001 contre 48 222 au 31 décembre 2000.

Effectifs ⁽¹⁾	31.12.2001	31.12.2000
Europe de l'Ouest	24 316	23 810
Amérique du Nord	10 035	10 208
Reste du monde	14 799	14 204
Total	49 150	48 222

(1) Après prise en compte des sociétés consolidées par intégration proportionnelle.

Rémunération des dirigeants

En millions d'euro	2001	2000
Conseil d'Administration	0,7	0,7
Comité de Direction ⁽²⁾	13,7	11,6

(2) Rémunérations versées par l'ensemble des sociétés du groupe.

Frais de recherche et de développement

Ils se sont élevés à 432 millions d'euro pour l'exercice 2001 contre 383 millions d'euro pour l'exercice 2000.

Dotations et reprises de provisions d'exploitation (note 16)

Elles s'élèvent à 29,9 millions d'euro pour l'exercice 2001 contre 63,1 millions d'euro pour l'exercice 2000. Elles concernent essentiellement l'actif immobilisé pour 0,3 million d'euro (9,3 millions d'euro en 2000), l'actif circulant pour 24,6 millions d'euro (9,5 millions d'euro en 2000), et les risques et charges pour 5,1 millions d'euro (44,3 millions d'euro en 2000).

Charges et produits financiers (hors pertes et gains de change) (note 17)

En millions d'euro	2001	2000
Charge financière nette	- 126,2	- 108,8
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2,9	1,2
Escomptes de règlement	- 51,1	- 49,8
Autres	2,7	0,4
Dotations nettes de reprises de provisions financières	4,4	- 2,3
Résultat financier net	- 167,3	- 159,3

Le résultat de change est inclus dans le résultat d'exploitation corrigé. L'impact sur le résultat de la non prise en compte, par certaines sociétés du groupe, des écarts de conversion – actif et passif – s'élève à 4,9 millions d'euro pour l'exercice 2001 contre 10,1 millions d'euro pour l'exercice 2000.

Impôts sur les résultats (note 18)*1 – Détail des impôts sur les résultats*

En millions d'euro	2001	2000
Impôts exigibles		
– sur le résultat opérationnel	562,8	485,0
– sur les éléments non opérationnels	8,1	- 5,7
Impôts différés		
– sur le résultat opérationnel	- 26,9	3,5
– sur les éléments non opérationnels	7,7	- 8,2
Impôts sur les résultats	551,7	474,6
Dont		
– incidence fiscale sur coûts de restructuration	0,4	-11,7
– incidence fiscale sur plus et moins-values d'actifs immobilisés	15,4	- 2,2

2 – Analyse de la charge d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt théorique, calculée en retenant le taux d'impôt de la société mère, et la charge d'impôt du groupe en 2001, s'analyse comme suit :

En millions d'euro	
Résultat comptable avant impôt	1 538,3
Taux d'impôt de la société mère	36,43 %
Impôt théorique sur le résultat comptable	560,4
Effet des différences permanentes	47,5
Effet des différences de taux d'impôts	- 79,6
Variation des impôts différés non constatés	16,8
Autres ⁽¹⁾	6,6
Charge d'impôt groupe	551,7

(1) Dont crédits d'impôts, impôt sur distributions, redressements fiscaux et provisions pour risques fiscaux.

3 – Impôts différés au bilan

La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

Solde d'impôts différés – actif – au 31 décembre 2000 ⁽¹⁾	397,6
Solde d'impôts différés – passif – au 31 décembre 2000	- 82,0
Effet résultat	19,2
Effet change	- 5,3
Autres effets	7,7
Solde d'impôts différés – actif – au 31 décembre 2001	425,9
Solde d'impôts différés – passif – au 31 décembre 2001	- 88,7

(1) Dont 242,4 millions d'euro liés à l'application de la nouvelle méthodologie en matière d'engagements de retraite.

Les impôts différés – actif et passif – enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

	31.12.2001		31.12.2000	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif
Différences temporaires	414,6	88,7	379,8	82,0
Crédits d'impôts et reports fiscaux déficitaires	11,3	-	17,8	-
Total impôts différés	425,9	88,7	397,6	82,0

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable ne sont pas enregistrés dans les états financiers ; ils s'élèvent à 105,4 millions d'euro au 31 décembre 2001 contre 113,5 millions d'euro au 31 décembre 2000.

Résultat net opérationnel des sociétés mises en équivalence (note 19)

Il s'agit du résultat net opérationnel tel que défini dans la partie « Principes Comptables » pour les sociétés mises en équivalence. Un détail est fourni en note 5 : *Titres mis en équivalence*.

Plus et moins-values sur actifs immobilisés nettes d'impôt (note 20)

Elles s'élèvent à 130,7 millions d'euro pour l'exercice 2001 contre - 10,3 millions d'euro pour l'exercice 2000.

Cette rubrique comprend, principalement, le résultat de la cession de l'ensemble des participations dans le groupe Marie Claire, réalisée en mars 2001 et les conséquences de la cession de la société Lanvin S.A. et de ses filiales. La plus-value nette d'impôt résultant de ces deux opérations s'établit à 110,2 millions d'euro.

Par ailleurs, des mises au rebut ou amortissements exceptionnels d'actifs immobilisés non stratégiques ont été enregistrés dans cette rubrique pour des montants individuels non significatifs.

Coûts de restructuration nets d'impôt (note 21)

Ils concernent essentiellement des provisions et de coûts liés à des activités abandonnées, des réorganisations industrielles et commerciales relatives à des sociétés existantes ou acquises au cours de l'exercice.

Ils s'élèvent à 28,3 millions d'euro pour l'exercice 2001, contre 24,3 millions d'euro pour l'exercice 2000.

Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (note 22)

Elles s'élèvent à 40,7 millions d'euro pour l'exercice 2001 et sont détaillées au paragraphe *Écarts d'acquisition* (note 1) contre 24,0 millions d'euro pour l'exercice 2000.

Notes sur le tableau des flux de trésorerie**Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (note 23)**

Elle s'élève à 139,2 millions d'euro pour l'exercice 2001 et se ventile de la façon suivante :

En millions d'euro	
Stocks	52,4
Créances	- 245,4
Dettes	332,2

Variations des autres actifs financiers (note 24)

Cette ligne inclut les flux liés aux actions propres de l'exercice.

Incidence des variations de périmètre (note 25)

Elle concerne essentiellement la cession de Marie Claire et Lanvin et les acquisitions de Biomedic, Colorama et Shu Uemura.

Variation des dettes financières (note 26)

Elle s'élève à - 393,7 millions d'euro pour l'exercice 2001 et provient en partie de l'encaissement de la cession de Marie Claire et Lanvin.

Trésorerie de clôture (note 27)

Elle s'élève à 594,1 millions d'euro au 31 décembre 2001 et s'analyse comme suit :

En millions d'euro	
Valeurs mobilières de placement brutes hors actions propres	142,7
Disponibilités hors intérêts courus	541,6
Concours bancaires et autres	- 90,2

Liste des sociétés consolidées

A - Sociétés consolidées par intégration globale ⁽¹⁾

Sociétés	Siège	N° Siren	% Interêt	% Contrôle ⁽²⁾
Anglo Overseas Finance (India) Private Ltd	INDE		99,99	
Areca & Cie	FRANCE	784 787 517	100,00	
Avenamite S.A.	ESPAGNE		100,00	
Beautycos International Co Ltd	CHINE		100,00	
Belcos	JAPON		100,00	
Belocap Productos Capilares Ltda	BRÉSIL		99,99	
Biotherm	MONACO	56 S 00206	99,80	
Biotherm Distribution & Cie	FRANCE	552 127 458	100,00	
Caribel Fragrances Inc.	PORTO RICO		100,00	
Carson Holdings Ltd	AFRIQUE DU SUD		100,00	
Carson Products West Africa Ltd	GHANA		100,00	
Centrex	FRANCE	728 201 898	100,00	
Chimex	FRANCE	548 201 490	100,00	
Cobelsa Cosméticos S.A.	ESPAGNE		100,00	
Colainaf	MAROC		99,99	
Consortium Général de Publicité	FRANCE	552 089 690	99,69	
Cosbel SA de CV	MEXIQUE		100,00	
Cosbra Cosméticos Ltda	BRÉSIL		100,00	
Cosmelor	JAPON		100,00	
Cosmephil Holdings Corporation	PHILIPPINES		100,00	
Cosmetica Activa Portugal Ltda	PORTUGAL		100,00	
Cosmétil	MAROC		49,79	99,99
Cosmétique Active Belgilux	BELGIQUE		100,00	
Cosmétique Active Deutschland	ALLEMAGNE		100,00	
Cosmétique Active España	ESPAGNE		100,00	
Cosmétique Active France	FRANCE	325 202 711	99,99	
Cosmétique Active International	FRANCE	350 760 559	100,00	
Cosmétique Active Ireland	IRLANDE		100,00	
Cosmétique Active Italia	ITALIE		100,00	
Cosmétique Active Nederland	PAYS-BAS		100,00	
Cosmétique Active Osterreich GmbH	AUTRICHE		100,00	
Cosmétique Active Suisse	SUISSE		100,00	
Cosmétique France AB	SUÈDE		100,00	
Cospar S.A.	FRANCE	742 005 200	100,00	
Dr Pfalz	ALLEMAGNE		100,00	
Episkin	FRANCE	412 127 565	100,00	
Erwiton S.A.	URUGUAY		100,00	
Exclusive Signatures International (UK) Ltd	GRANDE-BRETAGNE		100,00	
Exclusive Signatures International	FRANCE	433 976 255	100,00	
Fapagau et Cie	FRANCE	318 247 285	100,00	
Faprogi	FRANCE	393 461 454	100,00	
Finval	FRANCE	341 643 781	100,00	
Frabel	MEXIQUE		100,00	
France Beauté Aktiebolag	SUÈDE		100,00	
French Cosmetics UK Limited	GRANDE-BRETAGNE		100,00	
Gemey Paris – Maybelline New York	FRANCE	339 381 584	100,00	
Geral Inc.	ÉTATS-UNIS		100,00	

(1) En application des dispositions prévues à l'article D248-12 sur les sociétés commerciales, il est précisé que certaines des informations présentées ci-dessus ont un caractère incomplet.

Sociétés	Siège	N° Siren	% Interêt	% Contrôle ⁽²⁾
Goldys International	FRANCE	337 844 914	100,00	
Groupement Plessis Mornay	FRANCE	907 060 016	88,10	
Holdial	FRANCE	324 084 698	100,00	
Helena Rubinstein	FRANCE	542 033 485	100,00	
Helena Rubinstein Italia SPA	ITALIE		100,00	
Kosmepol Sp Z.O.O.	POLOGNE		100,00	
L & J Re	FRANCE	413 178 740	100,00	
Laboratoires Garnier & Cie	FRANCE	572 186 047	100,00	
Laboratoires Garnier Paris	FRANCE	339 419 962	100,00	
Lai Mei Cosmetics International Trading Cy Ltd	CHINE		100,00	
Lancarome A/S	DANEMARK		100,00	
Lancôme Institut et Cie	FRANCE	332 111 848	100,00	
Lancôme Parfums & Beauté & Cie	FRANCE	302 387 196	100,00	
Lancos	JAPON		100,00	
La Roche-Posay Dermato-Cosmétique	FRANCE	410 336 127	99,96	
La Roche-Posay Laboratoire Pharmaceutique	FRANCE	306 688 714	99,96	
Lascad	FRANCE	319 472 775	100,00	
Lavicosmetica Cosmétique Active Hellas	GRÈCE		51,00	
Lehoux et Jacque	FRANCE	572 072 544	100,00	
L.I.D.V.	FRANCE	975 620 675	100,00	
L'Oréal Argentina S.A.I.C.	ARGENTINE		100,00	
L'Oréal Australia	AUSTRALIE		100,00	
L'Oréal Belgilux	BELGIQUE		99,99	
L'Oréal Canada Inc.	CANADA		100,00	
L'Oréal Ceska Republica S.R.O.	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE		100,00	
L'Oréal Chile S.A.	CHILI		100,00	
L'Oréal (China) Co.Ltd	CHINE		100,00	
L'Oréal Colombia S.A.	COLOMBIE		100,00	
L'Oréal Danmark A/S	DANEMARK		100,00	
L'Oréal Deutschland GmbH	ALLEMAGNE		100,00	
L'Oréal Division Productos de Lujo S.A.	ESPAGNE		100,00	
L'Oréal Division Productos Gran Publico S.A.	ESPAGNE		100,00	
L'Oréal Division Productos Profesionales S.A.	ESPAGNE		100,00	
L'Oréal España S.A.	ESPAGNE		100,00	
L'Oréal Finland Oy	FINLANDE		100,00	
L'Oréal Guatemala	GUATEMALA		100,00	
L'Oréal Hellas S.A.	GRÈCE		100,00	
L'Oréal Hongkong Limited	HONGKONG		100,00	
L'Oréal H.U.P. GmbH & Co Kg	ALLEMAGNE		100,00	
L'Oréal H.U.P. Beteiligungs GmbH	ALLEMAGNE		100,00	
L'Oréal India Ltd	INDE		100,00	
L'Oréal Indonesia	INDONÉSIE		100,00	
L'Oréal Investments BV	PAYS-BAS		100,00	
L'Oréal Israel Ltd	ISRAËL		92,97	
L'Oréal Italia SPA	ITALIE		100,00	
L'Oréal Japan Ltd	JAPON		100,00	
L'Oréal Korea	CORÉE		100,00	
L'Oréal Latvia	LETTONIE		100,00	
L'Oréal Liban	LIBAN		75,17	
L'Oréal Libramont	BELGIQUE		99,99	
L'Oréal Luxury Products Division Australia	AUSTRALIE		100,00	

Sociétés	Siège	N° Siren	% Interêt	% Contrôle ⁽²⁾
L'Oréal Luxury Products Ltd	GRANDE-BRETAGNE		100,00	
L'Oréal Magyarország Kozmetikai Kft	HONGRIE		100,00	
L'Oréal Malaysia	MALAISIE		97,50	
L'Oréal Maroc	MAROC		49,99	99,99
L'Oréal Mexico SA de CV	MEXIQUE		100,00	
L'Oréal Middle East Fze	ÉMIRATS ARABES UNIS		100,00	
L'Oréal Nederland BV	PAYS-BAS		100,00	
L'Oréal New Zealand	NOUVELLE-ZÉLANDE		100,00	
L'Oréal Norge A/S	NORVÈGE		100,00	
L'Oréal Österreich GmbH	AUTRICHE		100,00	
L'Oréal Parfums et Beauté	FRANCE	309 064 947	100,00	
L'Oréal Parfums et Beauté France	FRANCE	314 428 186	100,00	
L'Oréal Perú S.A.	PÉROU		100,00	
L'Oréal Philippines	PHILIPPINES		100,00	
L'Oréal Polska Sp Z.O.O.	POLOGNE		100,00	
L'Oréal Portugal	PORTUGAL		100,00	
L'Oréal Produktion Deutschland Beteiligung GmbH	ALLEMAGNE		100,00	
L'Oréal Produktion Deutschland GmbH & Co Kg	ALLEMAGNE		100,00	
L'Oréal Romania	ROUMANIE		100,00	
L'Oréal Saipo Industriale SPA	ITALIE		100,00	
L'Oréal Saipo SPA	ITALIE		100,00	
L'Oréal Services Centre de Coordination S.A.	BELGIQUE		99,99	
L'Oréal Servicios SA de CV	MEXIQUE		100,00	
L'Oréal Singapore Pte Ltd	SINGAPOUR		100,00	
L'Oréal Slovenija Kozmetika D.O.O.	SLOVÉNIE		100,00	
L'Oréal Slovensko S.R.O.	SLOVAQUIE		100,00	
L'Oréal South Africa (Pty) Ltd	AFRIQUE DU SUD		100,00	
L'Oréal Suisse S.A.	SUISSE		100,00	
L'Oréal Sverige AB	SUÈDE		100,00	
L'Oréal Taiwan Co. Ltd	TAIWAN		100,00	
L'Oréal Thailand Ltd	THAÏLANDE		100,00	
L'Oréal Turkiye	TURQUIE		100,00	
L'Oréal UK Ltd	GRANDE-BRETAGNE		100,00	
L'Oréal Uruguay S.A.	URUGUAY		100,00	
L'Oréal USA Inc.	ÉTATS-UNIS		100,00	
L'Oréal Venezuela CA	VENEZUELA		100,00	
Marigny Manufacturing Australia Pty Ltd	AUSTRALIE		100,00	
Maybelline Ltd	HONGKONG		100,00	
Maybelline KK	JAPON		92,92	
Maybelline Suzhou Cosmetics Ltd	CHINE		100,00	
Naderman	FRANCE	409 791 498	100,00	
Nihon L'Oréal KK	JAPON		98,02	
Ormes Bel Air	FRANCE	329 744 809	99,40	
Parbel of Florida Inc.	ÉTATS-UNIS		100,00	
Par-Bleue	FRANCE	394 015 812	100,00	
Parfums Paloma Picasso & Cie	FRANCE	333 006 252	100,00	
Parcofrance Kosmetika Handelsgesellschaft	AUTRICHE		100,00	
Parfums & Beauté Belgilux	BELGIQUE		100,00	
Parfums & Beauté Deutschland GmbH	ALLEMAGNE		100,00	
Parfums & Beauté Hellas	GRÈCE		100,00	
Parfums & Beauté Italia	ITALIE		100,00	
Parfums & Beauté Malaysia	MALAISIE		98,77	

Sociétés	Siège	N° Siren	% Interêt	% Contrôle ⁽²⁾
Parfums & Beauté Nederland BV	PAYS-BAS		100,00	
Parfums & Beauté Suisse S.A.	SUISSE		100,00	
Parfums Cacharel et Cie	FRANCE	321 422 172	100,00	
Parfums Guy Laroche	FRANCE	304 504 574	99,99	
Parfums Ralph Lauren	FRANCE	334 121 415	100,00	
Parlanvin	FRANCE	381 480 060	100,00	
Parmaco S.A.I.C. Yf	ARGENTINE		100,00	
Parmobel Limited	ÉMIRATS ARABES UNIS		75,00	
Prestige & Collections International	FRANCE	334 171 113	100,00	
Prestige & Collections Ltd	GRANDE-BRETAGNE		100,00	
Procosa - Productos de Beleza S.A.	BRÉSIL		100,00	
Productora Albesa S.A.	ESPAGNE		100,00	
Productos Capilares L'Oréal S.A.	ESPAGNE		100,00	
Productos de Cosmetica Selectiva Lda	PORTUGAL		100,00	
Redken Laboratories GmbH	ALLEMAGNE		100,00	
Regefi	FRANCE	592 065 239	100,00	
Rusbel	RUSSIE		100,00	
Scental	HONGKONG		100,00	
Selective Beauté International et Cie	FRANCE	333 314 722	100,00	
Siampar Limited	THAÏLANDE		100,00	
Sicos et Cie	FRANCE	687 020 214	100,00	
Sincos Pte Ltd	SINGAPOUR		100,00	
Socex de Expansao Mercantil em Cosméticos	BRÉSIL		99,00	
Société Civile Immobilière Socinay	FRANCE		100,00	
Société de Développement Artistique	FRANCE	417 893 112	100,00	
Sofamo	MONACO	58 S 00670	99,97	
Sofy	FRANCE	305 949 034	99,99	
Soprococ	FRANCE	586 680 092	100,00	
Soprogem	FRANCE	382 460 392	100,00	
Soproréal	FRANCE	383 069 663	100,00	
Sparlys	FRANCE	652 054 065	99,99	
Swan Beauties Pvt Ltd	INDE		100,00	
Thai Shu Uemura	THAÏLANDE		68,15	51,00
Venprobel	VENEZUELA		100,00	
Yasulor Indonesia	INDONÉSIE		100,00	

(2) Équivalent au pourcentage d'intérêt, sauf exceptions indiquées.

B - Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

Sociétés	Siège	N° Siren	% Interêt	% Contrôle ⁽³⁾
Beauté-Créateurs	FRANCE	475 682 068	49,99 ⁽¹⁾	50,00
Cosimar Japon KK	JAPON		49,99 ⁽¹⁾	50,00
Galderma Alpha	FRANCE	440 139 772	50,00 ⁽²⁾	
Galderma Argentina S.A.	ARGENTINE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Australia Pty Ltd	AUSTRALIE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Belgilux N.V.	BELGIQUE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Brazil Limitada	BRÉSIL		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Canada Inc.	CANADA		50,00 ⁽²⁾	
Laboratorios Galderma Chile Limitada	CHILI		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Colombia S.A.	COLOMBIE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Hellas	GRÈCE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Hongkong	HONGKONG		50,00 ⁽²⁾	
Galderma India Private Ltd	INDE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Italia SPA	ITALIE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Korea Ltd	CORÉE DU SUD		50,00 ⁽²⁾	
Galderma KK	JAPON		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Laboratories Inc.	ÉTATS-UNIS		49,05 ⁽²⁾	50,00
Galderma Laboratorium GmbH	ALLEMAGNE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Laboratories South Africa Pty Ltd	AFRIQUE DU SUD		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Mexico SA de CV	MEXIQUE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Nordic AB	SUÈDE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Omega	FRANCE	440 139 533	50,00 ⁽²⁾	
Galderma Perú Laboratorios	PÉROU		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Pharma S.A.	SUISSE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Philippines Inc.	PHILIPPINES		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Polska	POLOGNE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Production Canada Inc.	CANADA		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Research & Development	FRANCE	317 099 679	50,00 ⁽²⁾	
Galderma Research And Development Inc.	ÉTATS-UNIS		50,00 ⁽²⁾	
Galderma S.A.	SUISSE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Singapore	SINGAPOUR		50,00 ⁽²⁾	
Galderma UK Ltd	GRANDE-BRETAGNE		50,00 ⁽²⁾	
Galderma Uruguay	URUGUAY		50,00 ⁽²⁾	
Laboratorios Galderma S.A.	ESPAGNE		50,00 ⁽²⁾	
Laboratoires Galderma S.A.	FRANCE	325 186 617	50,00 ⁽²⁾	
Laboratorios Galderma Venezuela S.A.	VENEZUELA		50,00 ⁽²⁾	
Le Club des Créateurs de Beauté	BELGIQUE		50,00 ⁽¹⁾	
Le Club des Créateurs de Beauté UK	GRANDE-BRETAGNE		50,00 ⁽¹⁾	
Le Club des Créateurs de Beauté U.S.A.	ÉTATS-UNIS		50,00 ⁽¹⁾	
Le Club des Créateurs Cosmetic Versand Verwaltungs GmbH	ALLEMAGNE		50,00 ⁽¹⁾	
Le Club des Créateurs Cosmetic Versand GmbH and Co Kg	ALLEMAGNE		50,00 ⁽¹⁾	

(1) Sociétés communes avec Les 3 Suisses.

(2) Sociétés communes avec Nestlé.

(3) Équivalant au pourcentage d'intérêt sauf exceptions indiquées.

C - Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège	N° Siren	% Interêt	% Contrôle ⁽¹⁾
Club des Créateurs de Beauté KK	JAPON		20,00	
Nobara Inc.	ÉTATS-UNIS		35,00	
Sanofi-Synthélabo	FRANCE	395 030 844	19,54	26,78
Shu Uemura Cosmetics Inc.	JAPON		35,00	
Shu Uemura International (Hongkong)	HONGKONG		22,75	

(1) Équivalant au pourcentage d'intérêt sauf exception indiquée.

Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2001

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés établis en euro de la société L'Oréal, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés établis conformément aux principes comptables généralement admis en France sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 10 de l'Annexe qui expose l'incidence du changement de méthode de comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés qui résulte de l'application de la méthode préférentielle préconisée par le règlement du Comité de Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. À l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris la Défense et Neuilly, le 27 mars 2002

Les Commissaires aux Comptes

Pierre COLL

Étienne JACQUEMIN



<http://www.loreal.com>
<http://www.loreal-finance.com>

L'ORÉAL

Société Anonyme
au capital de 135 212 432 euro
R.C. Paris B 632 012 100

Siège administratif :

41, rue Martre
92117 Clichy
Tél. : 01 47 56 70 00
Fax : 01 47 56 80 02

Siège social :

14, rue Royale
75008 Paris

Numéro Vert :

0 800 66 66 66



L'ORÉAL S.A.
2001

Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
comptes de la société mère et compléments d'information



Sommaire

3 Rapport de gestion du Conseil d'Administration

17 Compléments au Rapport de gestion

- 17 • Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés en 2001
- 21 • Projet de résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mai 2002
- 28 • Tableau des titres de participation
- 29 • Résultats financiers sur 5 ans

30 Comptes Sociaux

- 30 • Bilans comparés
- 32 • Comptes de résultat comparés
- 33 • Annexe aux comptes sociaux
- 43 • Tableau-liste des filiales et participations au 31 décembre 2001
- 47 • Tableaux de financement
- 49 • Rapport général des Commissaires aux Comptes
- 50 • Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

51 Informations Complémentaires

- 51 • Renseignements de caractère général concernant la société
- 53 • Renseignements de caractère général concernant le capital
- 54 • Marché des titres de L'Oréal
- 56 • Risques de l'émetteur
- 56 • Politique d'investissements
- 57 • Politique d'information
- 58 • Événements récents et perspectives

59 Attestations

- 59 • Responsables du contrôle des comptes
- 60 • Attestation du responsable du Document de Référence
- 60 • Attestation des Commissaires aux Comptes sur le Document de Référence
- 62 • Table de concordance

Le Rapport Annuel de L'Oréal est constitué de trois tomes :

- une plaquette générale ;
- les comptes consolidés, à la disposition de la communauté financière le jeudi 4 avril 2002 ;
- le Rapport de gestion du Conseil d'Administration, les comptes de la société mère L'Oréal S.A. et des informations complémentaires légales, à la disposition des actionnaires deux semaines avant l'Assemblée Générale du mercredi 29 mai 2002.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29 mai 2002

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration, avant de présenter les comptes sociaux, souhaite commenter les principaux éléments de la gestion de votre société et du groupe, et donne, dans ce rapport de gestion, son appréciation de la situation.

Un développement soutenu et durable de l'activité, une capacité à maintenir un bon niveau de croissance organique même dans un contexte économique incertain

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'année 2001 s'est élevé à 13,7 milliards d'euro, soit une croissance par rapport à 2000 de 8,4 %. Les effets monétaires ont été légèrement négatifs à raison de - 0,3 % au total, du fait principalement de la livre sterling, du yen et du real brésilien, et ceci malgré un effet positif du dollar américain (+ 3 %) qui représente 30,4 % du chiffre d'affaires. Hors effets monétaires, la progression du chiffre d'affaires consolidé s'est donc élevée à 8,7 %.

L'écart lié aux variations de périmètre (écart de structure) a été de 1,6 %. En 2001, le groupe a réalisé deux acquisitions : Biomedic, spécialisé dans les produits de soin d'accompagnement des actes de dermatologie et de chirurgie plastique, et Colorama, marque brésilienne de maquillage de grande diffusion. Ces acquisitions stratégiques et ciblées viennent compléter le portefeuille des sociétés acquises en 2000, notamment Matrix, Carson et Kiehl's, qui ont été rapidement intégrées dans les divisions concernées en 2001. Celles-ci ont représenté un chiffre d'affaires de 523 millions d'euro.

Ainsi, à données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, la progression du chiffre d'affaires du groupe a été de 7,1 % en 2001.

Le chiffre d'affaires consolidé se répartit en deux branches principales que sont la Cosmétique et la Dermatologie. La progression du chiffre d'affaires a été de 8,7 % en Cosmétique, et reste toujours importante en Dermatologie (+ 11,3 %). L'activité dermatologique est réalisée grâce à un ensemble de sociétés dans lesquelles L'Oréal est associée à parts égales à Nestlé sous l'enseigne Galderma.

Les grandes zones géographiques dans le chiffre d'affaires consolidé cosmétique ont progressé de 5,6 % en Europe de l'Ouest, de 14 % en Amérique du Nord et de 8,8 % dans le Reste du monde. Plus de la moitié du chiffre d'affaires est maintenant réalisée hors Europe de l'Ouest, et près de 30 % aux États-Unis. Les événements tragiques du 11 septembre 2001 à New York ont eu deux conséquences sur notre secteur d'activité : en premier lieu l'amplification du ralentissement américain déjà perceptible depuis le début de l'année, en second lieu la forte réduction des stocks dans la distribution en fin d'année. Néanmoins l'incidence, sur l'activité de L'Oréal a été limitée comme on l'a vu.

Un modèle de développement qui continue de faire ses preuves

Le modèle de développement de L'Oréal montre chaque jour ses vertus : la croissance interne, des acquisitions ciblées, une innovation technologique constante, une présence mondiale dans tous les circuits de distribution, et une limitation du nombre de marques permettant ainsi d'améliorer les marges.

Bonne performance des résultats, peu dépendants de la conjoncture économique

Le résultat d'exploitation corrigé (c'est-à-dire incluant les pertes et gains de change) progresse de 12,7 % à 1 669 millions d'euro. Il représente 12,1 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 11,7 % en 2000 et 11,4 % en 1999. En Cosmétique, la progression de ce résultat est de 12,5 %. Il est passé de 11,4 % du chiffre d'affaires en 1999 et 11,6 % en 2000, à 12 % en 2001.

Pour la Dermatologie, la progression du résultat d'exploitation corrigé est de 7,8 % et la marge opérationnelle de cette branche reste élevée à 21,2 % du chiffre d'affaires en 2001.

La nouvelle amélioration des marges du groupe résulte d'une bonne maîtrise des frais d'exploitation et des coûts industriels, sous contrôle permanent, du faible poids des charges financières, des économies d'échelle et des synergies importantes grâce à une structure intégrée.

Au-delà du résultat d'exploitation, les charges et produits financiers (hors pertes et gains de change) se sont élevés pour le groupe à 167,3 millions d'euro contre 159,3 millions d'euro en 2000.

De ce fait, le résultat avant impôt des sociétés intégrées est en progression de 13,6 % à 1 501,7 millions d'euro. L'impôt sur les sociétés au niveau du groupe est de 535,9 millions d'euro, en progression de 9,7 %. Le résultat net opérationnel des sociétés intégrées est de 965,9 millions d'euro en hausse de 15,9 %.

La quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence s'est élevée à 269,7 millions d'euro. Sanofi-Synthélabo a contribué aux résultats consolidés pour 268,8 millions d'euro, soit une croissance de 43,7 %.

Au total, le résultat net opérationnel consolidé part du groupe servant au calcul du bénéfice net opérationnel par action s'élève à 1 229 millions d'euro, en croissance de 19,6 %.

Enfin, la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 1 417,7 millions d'euro en 2001, contre 1 296,2 millions d'euro en 2000.

La trésorerie générée en 2001 a permis de réduire l'endettement net qui passe de 1 757 millions d'euro en 2000

à 906 millions d'euro en 2001. Le ratio des dettes financières nettes sur fonds propres est ainsi passé de 28,4 % fin 2000 à 12,6 % fin 2001.

Changement de principes comptables et comparabilité des comptes du groupe : engagements de retraite et avantages assimilés

À compter du 1^{er} janvier 2001, le groupe a choisi d'adopter la méthode préférentielle prévue par le Règlement du Comité de Réglementation Comptable n° 99-02 relatif à la comptabilisation au bilan consolidé de la totalité des engagements de retraite et avantages assimilés. Antérieurement, les engagements nets des fonds capitalisés étaient portés soit en provisions pour charges ou en dettes dans les comptes de nos filiales étrangères, soit en engagements hors bilan.

Ce changement a eu pour conséquences, d'une part, d'augmenter les provisions pour risques et charges de 664,2 millions d'euro au 31 décembre 2000 et 533,1 millions d'euro au 31 décembre 1999, les impôts différés – actif de 242,4 millions d'euro au 31 décembre 2000 et 194,6 millions d'euro au 31 décembre 1999 ; d'autre part, de diminuer les capitaux propres au 31 décembre 2000 de 421,8 millions d'euro et de 338,5 millions d'euro au 31 décembre 1999.

Par ailleurs, le reclassement au bilan des dettes de nos filiales étrangères liées aux engagements de retraite et avantages assimilés au sein du poste *Provisions pour Risques et Charges*, s'élève à 82,1 millions d'euro au 31 décembre 2000 et à 69,5 millions d'euro en 1999. Enfin, l'impact sur les résultats des exercices présentés n'est pas significatif.

Forte capacité d'innovation de la recherche, compétence technologique et sécurité

L'Oréal finance chaque année sa propre Recherche pour innover et être en mesure de proposer avec régularité de nouveaux produits. L'implantation des laboratoires désormais sur trois continents (l'Europe, les États-Unis et l'Asie) permet une plus grande reconnaissance des spécificités locales.

Seize centres de Recherche et Développement, ainsi répartis, hébergent plus de 2 700 personnes de 26 nationalités et 30 disciplines différentes. Les effectifs de la Recherche de L'Oréal ont de nouveau augmenté en 2001 et les frais engagés ont enregistré une évolution équivalente à celle du chiffre d'affaires. Ils représentent 3,1 % du chiffre d'affaires.

Les chercheurs ont déposé 493 brevets en 2001 et ont conçu, en relation avec les équipes marketing, plus de 4 000 nouvelles formules.

Les prix L'Oréal-l'UNESCO 2001 ont été décernés à des femmes de science du monde entier

Très engagé dans la recherche, L'Oréal a signé avec l'UNESCO en 1999 un partenariat pour une durée de cinq ans. Les prix « Pour les Femmes et la Science » sont décernés chaque année afin d'encourager la participation fondamentale des femmes scientifiques dans la recherche, et notamment dans les sciences du vivant.

Les prix L'Oréal-l'UNESCO ont été remis en février 2001 au siège de l'UNESCO par M. Lindsay Owen-Jones, Président-directeur général de L'Oréal, et par M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à cinq femmes de science émérites de différents continents. Ces prix récompensent des lauréates d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Asie-Pacifique, d'Amérique latine et d'Europe.

Lors de la cérémonie à Paris, dix bourses UNESCO-L'Oréal d'une valeur de 10 000 dollars américains chacune ont été également attribuées à des jeunes femmes-chercheurs pour les aider dans la poursuite de leurs travaux.

Ce partenariat a rendu hommage depuis sa création à une communauté scientifique de 35 femmes d'exception.

Une harmonisation des métiers, des marques phares, dans des domaines nouveaux, partout dans le monde

Les grandes marques stratégiques du groupe ont continué à améliorer leurs positions et à gagner des parts de marché dans les métiers stratégiques de L'Oréal. Grâce à une innovation permanente, elles ont pu : séduire de nouveaux utilisateurs parmi les jeunes (coloration Lumia de Garnier, White de Giorgio Armani...), et les seniors (Absolue de Lancôme, Elsève Regenium de L'Oréal Paris...) ainsi que parmi les hommes (gamme Homme de Vichy et Biotherm, Miracle Homme de Lancôme) ; s'implanter dans de nouveaux segments de marché comme le soin du corps en grande distribution avec notamment Plénitude Body Expertise de L'Oréal Paris ; développer des produits spécifiques répondant

à des attentes locales (Bi White de Vichy) et adapter leurs technologies aux besoins des consommatrices dans les différents pays (Age Fitness de Biotherm...); renforcer leur partenariat avec leurs clients à travers de nouveaux services et produits (Oléo-Relax de Kérastase).

Les marques du groupe ont poursuivi leur déploiement dans les pays relais de croissance où L'Oréal réalise désormais près de 20 % de son chiffre d'affaires. En Chine, les ventes ont progressé de 26 % en 2001, soit une croissance de 228 % depuis 1997. Les lancements de Garnier, Helena Rubinstein, Biotherm et La Roche-Posay viennent conforter la présence du groupe et en particulier les positions de n°1 de L'Oréal Paris en coloration, de Maybelline en maquillage populaire, de Vichy dans les pharmacies et de Lancôme dans les principaux grands magasins. En Russie, après une croissance de + 47 % en 2000, les ventes ont connu, en 2001, une nouvelle très forte progression (52 %) et dépassent désormais les 100 millions d'euro. Le groupe a par ailleurs réalisé d'importantes percées en Afrique du Sud (+ 27 %), en Thaïlande (+ 26 %), en Inde (+ 21 %) ou au Mexique (+ 20 %).

La dynamique des pays

Cette dynamique est constante. Elle conduit, dans la croissance, à harmoniser les situations en concentrant l'activité sur les vrais métiers de L'Oréal et à mieux structurer des pays dont le potentiel d'activité est démontré. Quelques opérations, parmi les plus importantes en 2001, méritent d'être mentionnées :

USA : acquisition de Biomedic

Le groupe L'Oréal et la société CosmosMedic Concepts ont signé en 2001 un accord aux termes duquel la société CosmosMedic Concepts cède à L'Oréal la marque et la gamme de produits Biomedic pour un montant d'environ 28 millions d'euro.

Le chiffre d'affaires de Biomedic est réalisé pour 83 % aux États-Unis, avec une gamme de 60 produits présents dans les cabinets médicaux. La marque est distribuée dans 25 pays au total.

Brésil : acquisition de Colorama

En juillet 2001, le groupe L'Oréal a signé un accord avec la société Revlon pour l'acquisition de la marque brésilienne de maquillage de grande diffusion et de shampooing Colorama.

Lancée en 1976, cette marque est leader sur le marché brésilien des vernis à ongles et occupe une place de tout premier plan sur celui des shampooings. Colorama a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 40 millions d'euro. Le groupe L'Oréal, par cette acquisition, voit sa position renforcée sur le marché brésilien du maquillage populaire aux côtés de Maybelline.

Cette acquisition, dont le montant est de 72 millions d'euro, comprend également le site industriel situé à São Paulo. Cette usine augmentera les capacités de production du groupe, lui permettant ainsi de faire face au développement rapide des marques de L'Oréal déjà présentes au Brésil.

Shu Uemura

L'Oréal et Monsieur Shu Uemura ont signé fin 2000 un accord aux termes duquel Nihon L'Oréal, filiale japonaise de L'Oréal, a pris une participation de 35 % dans la société Shu Uemura Cosmetics Inc. L'Oréal a ensuite repris début 2001 l'ensemble des activités internationales de la société Shu Uemura Cosmetics Inc., y compris les droits qu'elle détient sur ses marques hors Japon.

La société Shu Uemura Cosmetics Inc., qui porte le nom de son fondateur, un pionnier non seulement dans l'art du maquillage mais également dans les soins et le nettoyage de la peau, est devenue une des marques de cosmétiques les plus connues au Japon. Hors Japon, cette société est présente dans plus de 25 pays à travers une centaine de grands magasins et de boutiques spécialisées. Environ 75 % de ses ventes à l'étranger viennent de l'Asie du Sud-Est.

France : cession de la participation dans le groupe Marie Claire

En février 2001, L'Oréal a accepté la proposition qui lui a été faite de céder la totalité de ses participations dans le groupe Marie Claire à la Holding Évelyne Prouvost, contrôlée majoritairement par Madame Évelyne Prouvost et sa famille, qui ont annoncé leur projet d'association avec Hachette Filipacchi Medias.

L'Oréal a pris cette décision compte tenu de l'excellence des relations que le groupe a toujours entretenues avec Madame Évelyne Prouvost et également du niveau de l'offre financière émanant de la Holding Évelyne Prouvost. L'Oréal avait pris en 1977 une participation minoritaire dans le capital du groupe Marie Claire (49 %). L'investissement de L'Oréal

s'est très considérablement apprécié et cette opération s'est traduite par une importante plus-value de cession constatée dans les comptes du premier semestre 2001 : la cession des participations a été effectivement réalisée le 20 mars 2001 pour le prix total de 296 millions d'euro.

France : cession de Lanvin

Le 30 août 2001, L'Oréal a cédé pour un montant de l'ordre de 26 millions d'euro, 100 % du capital de la société Jeanne Lanvin S.A. et de ses filiales dans le monde, à W.M. Ambrosia, société française constituée par un groupe d'actionnaires.

La cession des titres est intervenue après prise en charge par L'Oréal de la totalité de l'endettement des sociétés cédées. Le chiffre d'affaires consolidé de Jeanne Lanvin S.A. et de ses filiales représentait 50 millions d'euro en 2000, soit 0,4 % du chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal. D'autre part, l'activité Parfums, qui représentait 26 millions d'euro en 2000, soit 0,2 % du chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal, sera reprise progressivement par l'acquéreur (par groupes de pays) après une période de transition qui s'achèvera le 31 décembre 2002.

Chine : création de L'Oréal China

Dans le cadre de la restructuration de nos affaires chinoises, L'Oréal a créé la holding chinoise L'Oréal China.

L'Oréal China dispose d'un capital enregistré de 30 millions de dollars dont 15 %, soit 4,5 millions de dollars, ont été libérés par L'Oréal le 27 décembre 2000. Le 10 avril 2001, L'Oréal a libéré les 85 % restants du capital enregistré par un transfert de 25,5 millions de dollars soit 31,9 millions d'euro.

L'activité opérationnelle de L'Oréal China a débuté le 1^{er} juillet 2001.

Japon : Nihon L'Oréal KK à 100 % L'Oréal

L'Oréal a parachevé le contrôle à 100 % de ses affaires japonaises. Le 31 août 2001, L'Oréal a conclu un accord pour acquérir sur trois ans les 3,2 % appartenant toujours à Kose Corporation pour la somme totale de 81 millions d'euro, dont le règlement interviendra également sur trois ans.

À l'issue de cette opération, l'investissement total de L'Oréal pour l'acquisition de 100 % des titres de Kobayashi Kose KK s'élèvera à 257 millions d'euro. Cet investissement inclut la prise de capital de 35 % dans Shu Uemura Japon.

L'Oréal South Africa : restructuration

À la suite de l'acquisition de la société américaine Carson Inc., leader sur le segment des produits capillaires ethniques, et de sa filiale sud-africaine Carson Holding Ltd., le groupe L'Oréal a entrepris de rationaliser ses structures en Afrique du Sud pour développer de nouvelles synergies.

Avec l'accord de votre Conseil d'Administration et après la réorganisation des différentes filiales sud-africaines de Carson Holding Ltd. engagée au début de l'année 2001, L'Oréal South Africa (Pty) Ltd. a transféré ses activités à la société Carson Products (Pty) Ltd. qui a ensuite regroupé à l'issue de ce transfert l'ensemble des activités du groupe L'Oréal en Afrique du Sud sous la dénomination L'Oréal South Africa (Pty) Ltd.

L'Oréal en Argentine

Pour ce qui concerne les risques liés à la crise économique et financière en Argentine, les conséquences ont été très réduites pour L'Oréal en 2001, même si l'impact sur la consommation des ménages a été globalement réel dans ce pays. Une fois les difficultés passées, dont on espère qu'elles seront sans incidence sur les pays voisins, l'Amérique Latine devrait retrouver son statut de zone de forte croissance à part entière pour le groupe. Le chiffre d'affaires de l'Argentine a représenté 1 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe en 2001.

De bonnes perspectives pour 2002, dans la confiance

L'impact des lancements de nouveaux produits sur les métiers stratégiques et le développement régulier de L'Oréal sur de nouvelles activités démontrent une forte capacité d'évolution à moyen terme. La spécialisation récente de L'Oréal dans les produits ethniques, niche à fort potentiel de croissance, à côté de la mondialisation des marques phares plus traditionnelles, en sont une bonne illustration.

Le positionnement de L'Oréal sur des marchés porteurs, allié à une politique offensive en termes de marketing, de recherche et d'organisation de la production, devrait permettre au groupe de poursuivre un niveau élevé de croissance interne des ventes. De plus, la capacité à saisir toutes occasions d'acquisitions de marques régionales à vocation internationale, demeure très grande partout dans le monde.

Un autre facteur aidera la croissance de L'Oréal qui restera vigoureuse en 2002 : le marché des cosmétiques est un marché véritablement porteur, en raison du vieillissement de la population, d'une augmentation prévisible du pouvoir d'achat à moyen terme dans les pays notamment d'Asie, d'un environnement socio-démographique favorable et d'une utilisation de plus en plus précoce et régulière des produits cosmétiques par les jeunes consommatrices.

Les cosmétiques sont un facteur de bien-être et les gestes de beauté ont toujours traversé l'histoire et la vie des hommes. De plus, le groupe a une capacité à faire mieux que le marché alors que, structurellement, l'industrie des cosmétiques est vouée à un développement supérieur à celui de la croissance mondiale.

Enfin, le groupe se fixe des objectifs ambitieux en matière de performance environnementale, sociale et sociétale. Le développement responsable est un élément constitutif de la réussite et un engagement de chacun dans le groupe.

Une information financière à la disposition de tous

L'information financière de l'actionnaire, la plus rapide et la plus directement accessible possible, est une préoccupation permanente de votre société. Des progrès sont réalisés chaque année dans ce domaine et beaucoup sont salués par la communauté financière qui décerne à L'Oréal des prix de « bonne conduite » tant sur le fond que sur la forme.

En 2001, les efforts ont porté sur l'amélioration du calendrier de communication de l'information financière, la multiplication des rendez-vous internationaux, la création d'un espace conçu spécialement pour nos actionnaires sur le site loreal-finance.com, l'organisation de visites d'usine pour des associations d'actionnaires et des sondages d'opinion auprès des actionnaires de L'Oréal. Toutes ces initiatives ont trouvé de très bons échos et sont vivement encouragées.

L'Espace actionnaires sur le site financier « loreal-finance.com » a été particulièrement remarqué. Il est dédié à l'information spécifique, pratique et pédagogique utile à toute personne ayant ou souhaitant avoir le statut d'actionnaire.

Bascule à l'euro des filiales européennes

La bascule à l'euro, préparée depuis 1997 par plusieurs groupes de travail *ad hoc*, concernait 118 entités de L'Oréal dans 12 pays de l'Union Européenne. Dès la fin du premier trimestre 2001, la bascule était réalisée pour les systèmes comptables dans la quasi-totalité de ces entités. Fin 2001, la bascule des relations avec nos clients et fournisseurs, largement anticipée par différentes divisions, a été achevée dans les derniers jours de décembre.

Ces opérations, facilitées par l'adoption de solutions harmonisées pour nos systèmes d'informations (comptabilité, reporting, logistique, etc.), ont été réalisées sans difficulté technique ni fonctionnelle.

La monnaie unique, grand symbole de l'intégration européenne, représente pour L'Oréal une immense simplification et un facteur de stabilité : 40 % de notre chiffre d'affaires n'étant désormais plus impactés par les fluctuations de change.

Des hommes et des femmes de talent, de cultures différentes, soucieux de se comporter dans le respect de principes éthiques

La structure des effectifs de L'Oréal montre une répartition très mondiale : la volonté du groupe d'accroître ses positions hors des pays occidentaux est marquée dans le choix de ses collaborateurs. Nous préparons l'avenir avec les talents d'aujourd'hui, que nous renforçons sans cesse en recherchant les meilleurs.

Par exemple, les États-Unis, le Japon et les autres pays ne sont pas considérés comme des marchés où L'Oréal peut essentiellement exporter ses produits mais comme des pays où il y a des talents et des connaissances à exploiter. Les équipes locales permettent non seulement de développer l'activité dans leur propre pays mais sont aussi à l'origine d'idées nouvelles pour leurs collègues des autres pays. La mobilité interne et internationale favorise le cumul des expériences et prépare les futurs dirigeants.

La Charte Éthique est par ailleurs connue de tous les collaborateurs. Ce sont les valeurs clés du groupe, telles que la tolérance, le respect de tous et la croyance en la diversité, auxquelles chacun adhère naturellement et qui font que chacun adopte un comportement responsable, dans toutes les circonstances.

Enfin, la Direction Générale a décidé la mise en place d'un dispositif d'intéressement mondial, à côté de celui existant déjà en France. Il est en place et représente déjà l'équivalent d'une semaine de salaire. L'objectif est un mois de salaire dans trois ans.

Un Conseil d'Administration en mouvement

Renouvellements de mandats d'administrateurs en 2001

Les mandats d'administrateurs de Mme Françoise Bettencourt Meyers, de M. Peter Brabeck-Letmathe, de M. François Dalle et de M. Jean-Pierre Meyers venaient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2001. Ces mandats ont été renouvelés pour une nouvelle période statutaire de 4 ans, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2005, et qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant en 2001

M. Patrice de Maistre ayant donné sa démission de Commissaire aux Comptes titulaire, c'est M. Étienne Jacquemin, suppléant de M. de Maistre, qui devient Commissaire aux Comptes titulaire. L'Assemblée Générale de 2001 a nommé M. Jean-Paul Picard Commissaire aux Comptes suppléant de M. Jacquemin.

Les mandats de M. Jacquemin et de M. Picard prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003 à tenir en 2004.

Renouvellements de mandats d'administrateurs en 2002

Les mandats d'administrateurs de M. Lindsay Owen-Jones, de M. Francisco Castañer Basco, de M. Marc Ladreit de Lacharrière, de M. Olivier Lecerf et de M. Michel Somnolet viennent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2002. Ces mandats sont à renouveler pour une nouvelle période statutaire de 4 ans, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2006, et qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Nominations de trois nouveaux administrateurs en 2002

Il est proposé à l'Assemblée Générale de nommer trois nouveaux administrateurs M. Jean-Louis Dumas, M. Xavier Fontanet et M. Franck Riboud, portant ainsi le nombre total d'administrateurs de L'Oréal à 15. Cette entrée au Conseil d'Administration de trois personnalités du monde industriel international a pour objectif de renforcer le Conseil d'Administration dans sa composition et son indépendance.

Les mandats correspondant auront une durée statutaire de 4 ans, qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2006, et qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société est annexée au présent rapport de gestion.

Quitus

Il vous est par ailleurs demandé de bien vouloir donner votre quitus aux membres du Conseil d'Administration.

Jetons de présence

Il vous est proposé de fixer le montant maximum des jetons de présence revenant au Conseil d'Administration à 810 000 euro pour l'exercice 2002 et les exercices à venir.

Le Conseil d'Administration aura le soin de répartir le montant desdits jetons de présence entre ses membres et d'en fixer la date de mise en paiement.

Gouvernement d'entreprise

Mode de fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois en 2001 sous la Présidence de M. Lindsay Owen-Jones. Les administrateurs ont de nouveau jugé que l'organisation et les travaux du Conseil s'inscrivaient bien dans la ligne d'un bon Gouvernement d'Entreprise. L'information communiquée est claire et précise et permet des débats en profondeur, sérieux et constructifs.

Les administrateurs possèdent chacun un minimum de mille actions de la société.

M. Lindsay Owen-Jones a souligné combien les travaux particuliers des Comités d'études étaient importants. Il a demandé que leur rôle soit renforcé et qu'ils aient plus d'occasions de partager leurs réflexions et leurs recommandations avec le Conseil d'Administration, qui le souhaite vivement. Il est toutefois rappelé que les décisions du Conseil sont toujours prises de manière collégiale.

La tâche du Comité d'Audit est d'étudier les procédures réglementaires et les contrôles en place dans le groupe, de s'assurer qu'ils sont nécessaires et suffisants, qu'ils sont bien appliqués et qu'ils permettent de protéger la société de toute atteinte à son patrimoine. Le Comité d'Audit, en s'intéressant aux risques et en prenant la mesure des dispositions prises pour les maîtriser, offre au Conseil d'Administration la possibilité de regarder les comptes avec une sécurité accrue. Cette mission s'est poursuivie dans le cadre de trois réunions, et encore début 2002 avec l'audition de la Direction de l'Audit Interne et des Commissaires aux Comptes avant la clôture définitive de l'exercice. Le Comité a aussi examiné en 2001 l'évolution et l'incidence de l'application progressive des nouvelles normes comptables, ainsi que la Charte financière appliquée partout dans le groupe.

Le Conseil a publié, en 2001, la Charte de l'administrateur de L'Oréal. Cette Charte a été rédigée même si les obligations et les principes repris dans un tel document sont naturellement respectés par tous les administrateurs. Ils ont en effet accepté, en toute connaissance de cause, une fonction éminente pour laquelle il n'est pas vraiment nécessaire de rappeler qu'elle impose une attitude exemplaire. La Charte est très proche des recommandations publiques faites dans le domaine du comportement et de la responsabilité des administrateurs en France.

Le Conseil d'Administration a demandé en 2001 au Comité « Management et Rémunérations », qui s'est réuni trois fois, d'étendre sa mission à l'étude de la structure du Conseil et de lui faire des recommandations d'évolution, avec des propositions pour de nouveaux administrateurs, personnalités extérieures. Cette réflexion a été menée à bien et les nominations de trois nouveaux administrateurs seront proposées aux actionnaires à l'Assemblée Générale du 29 mai 2002.

Le Comité, comme cela lui est demandé, a fait également au Conseil d'Administration des propositions sur l'évolution de la rémunération de la Direction Générale et l'attribution des options d'achat d'actions de L'Oréal à des cadres du groupe.

La rémunération de la Direction Générale

La rémunération brute globale versée au Président-directeur général, au titre de l'exercice 2001, s'élève à 5 552 315 euro, avantages en nature et jetons de présence compris, dont 2 744 057 euro constituent la partie fixe.

La rémunération brute globale versée au Directeur Général de l'Administration et des Finances, au titre de l'exercice 2001, s'élève à 1 717 209 euro, avantages en nature et jetons de présence compris, dont 976 612 euro constituent la partie fixe.

Les options attribuées à la Direction Générale

Le Président-directeur général a reçu, en 2001, 200 000 options d'achat d'actions, au prix de 79,60 euro, qui pourront être exercées à partir du 29 mars 2006, et 300 000 options d'achat d'actions, au prix de 77,60 euro, qui pourront être exercées à partir du 19 septembre 2006 ; il n'a effectué aucune levée au cours de l'exercice.

Le Directeur Général de l'Administration et des Finances a reçu, en 2001, 100 000 options d'achat d'actions, au prix de 77,60 euro, qui pourront être exercées à partir du 19 septembre 2006 ; il n'a effectué aucune levée au cours de l'exercice.

La rémunération des autres administrateurs

Chacun des administrateurs de L'Oréal a perçu 45 000 euro de jetons de présence, au titre de l'exercice 2001. Les administrateurs, membres des Comités d'études du Conseil d'Administration, ont perçu, en complément, 15 000 euro. Il est mis à la disposition de l'ancien Président de L'Oréal, une secrétaire, une voiture et un chauffeur, pour un montant de 176 000 euro.

Les options d'achat d'actions chez L'Oréal

Un intérêt commun pour les salariés et les actionnaires

La Direction Générale et le Conseil d'Administration rappellent l'importance accordée au rapprochement entre les intérêts des bénéficiaires de stock-options et les intérêts des actionnaires eux-mêmes. Les salariés bénéficiaires et les actionnaires partagent la même confiance dans le développement fort et régulier de l'entreprise.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration de consentir aux membres du personnel et aux dirigeants, des options donnant droit à l'achat d'actions, sans décote. Le délai d'utilisation de cette autorisation ne peut pas être supérieur à trente-huit mois, contre cinq ans auparavant. Cependant, l'autorisation donnée le 1^{er} juin 1999 demeure valable. Elle expirera le 31 mai 2004, étant, selon la nouvelle loi, régie par le régime antérieur.

Votre Conseil rappelle qu'il ne s'agit pas d'accorder des options de souscription d'actions. Il n'y a donc pas de dilution puisque qu'il n'y a pas de création d'actions. Les options accordées par L'Oréal n'ont d'incidence, ni sur le montant, ni sur la structure du capital.

Indisponibilité de cinq ans

Les options sont soumises à une période d'indisponibilité contractuelle de cinq ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Cette disposition garantit que l'attribution d'options est bien, dans la durée, un élément moteur du développement à long terme du groupe. Les stock-options sont destinées à associer, motiver et fidéliser plus particulièrement les salariés qui, par leurs capacités et leur engagement, contribuent le plus aux performances du groupe. Elles participent aussi à la volonté de L'Oréal d'encourager ou d'attirer de nombreux talents.

Un plus grand nombre de salariés concernés

En 2001, sur proposition de son Président et du Comité « Management et Rémunérations », le Conseil d'Administration a confirmé son souhait de donner à un plus grand nombre de collaborateurs cette possibilité de les associer plus étroitement à la marche de l'entreprise.

En mars, septembre, et octobre 2001, le Conseil d'Administration a attribué des options pour respectivement 2 500 000, 2 500 000 et 225 000 actions, pour un total de 1 071 attributions. Ce qui porte à 2 271, au 31 décembre 2001, le nombre de bénéficiaires de plans d'options depuis l'origine.

Au 31 décembre 2001, la limite de 4 % du capital en nombre d'actions propres détenues par le groupe à destination des salariés représentait 27 042 486 actions ; le nombre d'actions propres détenues en couverture d'options d'achat d'actions attribuées non levées se montait à 20 636 900 actions (soit 3,05 % du capital) ; le solde disponible pouvant être attribué en options d'achat était donc de 6 405 586 actions.

Avec l'obligation de respecter le code de déontologie boursière

Les bénéficiaires d'options sont tenus de respecter les règles en matière de déontologie boursière, qui leur sont rappelées au moment où ils reçoivent le règlement du plan concerné. Ils doivent, s'ils souhaitent vendre des actions après avoir levé leurs options, s'assurer qu'ils ne se trouvent pas soit dans une période sensible, soit dans une situation où, détenant une information privilégiée, son exploitation pourrait avoir une incidence sur le cours de l'action L'Oréal en Bourse.

Dans les mêmes conditions, la Direction Générale ne procède à des campagnes d'achat d'actions que dans des périodes réputées non sensibles. Le Conseil d'Administration n'attribue aucune option dans le délai des dix séances de Bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics, ainsi que dans le cas où les organes sociaux disposent d'informations sensibles au sens de la déontologie boursière.

Plans d'options d'achat d'actions L'Oréal en cours ⁽¹⁾

La situation des plans en cours, au 31 décembre 2001, est la suivante :

Date d'attribution	13.12.94	14.12.95	17.10.97	15.10.98	8.12.98	14.10.99	7.12.99
Nombre total d'options attribuées	1 100 000	2 750 000	2 500 000	1 400 000	1 100 000	2 250 000	1 500 000
dont attribuées aux membres du Comité Exécutif en exercice à cette date ⁽²⁾	-	649 000	995 000	150 000	-	550 000	525 000
Nombre de dirigeants / Nombre total de bénéficiaires	0/47	6/88	8/102	2/70	0/110	8/133	6/200
Date de première levée	14.12.99	15.12.00	18.10.02	16.10.03	9.12.03	14.10.04	8.12.04
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2001	128 000	1 223 900	2 480 000	1 340 000	1 075 000	2 222 500	1 495 000
dont Comité Exécutif ⁽²⁾	-	446 000	995 000	150 000	-	550 000	525 000
Date d'expiration	13.12.04	14.12.05	17.10.07	15.10.08	8.12.08	15.10.09	7.12.09
Prix d'acquisition	15,05 €	16,41 €	34,01 €	39,41 €	48,46 €	57,60 €	61,00 €

Date d'attribution		5.4.00	28.9.00	7.12.00	28.3.01	18.9.01	8.10.01
Nombre total d'options attribuées		1 200 000	3 800 000	450 000	2 500 000	2 500 000	225 000
dont attribuées aux membres du Comité Exécutif en exercice à cette date ⁽²⁾		-	310 000	-	360 000	655 000	-
Nombre de dirigeants / Nombre total de bénéficiaires		0/234	7/707	0/109	4/521	7/441	0/109
Date de première levée		6.4.05	29.9.05	8.12.05	29.3.06	19.9.06	9.10.06
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2001		1 197 500	3 800 000	450 000	2 500 000	2 500 000	225 000
dont Comité Exécutif ⁽²⁾		-	310 000	-	360 000	655 000	-
Date d'expiration		5.4.10	28.9.10	7.12.10	28.3.11	18.9.11	8.10.11
Prix d'acquisition		65,90 €	83,00 €	89,90 €	79,60 €	77,60 €	76,50 €

(1) Il n'y a chez L'Oréal aucun plan d'options de souscription d'actions en cours, ni aucun plan d'options d'achat ou de souscription d'actions dans les sociétés filiales de L'Oréal.

(2) Comité Exécutif en exercice le jour de l'attribution.

NB: Les nombres d'options et les prix d'acquisition mentionnés tiennent compte des ajustements liés aux opérations financières réalisées sur le capital, tel que l'attribution gratuite d'une action pour 10 anciennes en 1996 et la division du nominal de l'action par 10 en 2000.

Les principales attributions à des salariés du groupe non mandataires sociaux de l'Oréal S.A., et levées

Le nombre total des options attribuées, en 2001, aux dix salariés non mandataires sociaux, ayant reçu les attributions les plus importantes, s'élève à 660 000 options, au prix moyen de 78,71 euro, dont 515 000 accordées à six dirigeants, au prix moyen de 78,61 euro.

Le nombre total des options levées, en 2001, par les dix salariés non mandataires sociaux, ayant effectué les levées les plus importantes, s'élève à 473 100 options, au prix moyen de 15,74 euro, dont 33 100 levées par un dirigeant, au prix de 16,41 euro.

Comptes consolidés

Nous vous demandons, conformément à l'article L.225 – 100 du Code de Commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés dans le Tome 2 du Rapport Annuel dans lequel est incorporé le présent Rapport de Gestion.

Chiffre d'affaires hors-taxes de L'Oréal S.A.

Le montant des ventes réalisées par la Société L'Oréal au cours de l'année 2001 s'est établi à 1 481,8 millions d'euro hors-taxes contre 1 269,7 millions d'euro en 2000.

En millions d'euro	2001	2000	Variation en %
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trimestre	366,9	317,3	15,64
2 ^e trimestre	379,5	340,0	11,63
3 ^e trimestre	364,6	305,6	19,32
4 ^e trimestre	370,7	306,9	20,82
Total	1 481,8	1 269,7	16,70

Nota : Ce chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises et de produits finis, les produits accessoires, les ventes de déchets, les prestations de service, déduction faite des réductions sur ventes. Ces ventes comprennent, pour une part, des fournitures de marchandises faites à diverses filiales qui, du point de vue consolidé, sont des ventes intra-groupe.

Comptes sociaux annuels

Au 31 décembre 2001, le total du bilan s'élève à 8 134,3 millions d'euro contre 7 693,0 millions d'euro au 31 décembre 2000.

La présentation des comptes sociaux est conforme au Plan Comptable Général 1999 adopté par le Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et homologué par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999.

Au 31 décembre 2001, le capital social est composé de 676 062 160 titres de 0,2 euro de nominal.

L'Annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels. Le commentaire sur l'activité des filiales et participations est donné au début du présent rapport. Les éléments chiffrés concernant la recherche sont également donnés dans cette fraction du rapport où seuls ils prennent toute leur signification.

Les résultats qui vous sont présentés tiennent compte des divers revenus encaissés au titre de la concession de l'exploitation des brevets et marques et de l'assistance technique.

Les redevances encaissées au titre de l'exploitation des brevets et marques sont incluses dans le poste *Autres produits*, et au titre de l'assistance technique dans le poste *Chiffre d'affaires*.

Ces montants bénéficient pour partie de l'imposition au taux réduit sous réserve de leur affectation au compte *Réserve spéciale des plus-values à long terme*.

En millions d'euro

Le compte de résultat fait ressortir un bénéfice net de	875,3
contre en 2000	602,8

L'évolution du résultat d'une année sur l'autre s'explique notamment par la variation des éléments suivants :

En millions d'euro

Les produits financiers de participation	+ 151,7
Les provisions nettes sur titres	+ 53,8
Les provisions nettes couvrant des risques financiers	+ 31,5
Les provisions à caractère exceptionnel couvrant des litiges et risques	- 55,8
Les cessions nettes de participations	+ 87,9
L'impôt sur les bénéfices	- 21,9

Le résultat net de 2001 de 875,3 millions d'euro s'entend :

- après reprise de la provision pour investissement constituée en 1996 au titre de l'exercice 1995 pour un montant de 4,3 millions d'euro, libre d'impôt sur les sociétés à l'expiration du délai légal de 5 ans,
- après constitution, en application de l'ordonnance du 21 octobre 1986 sur la participation des salariés aux résultats de l'entreprise,

- d'une réserve au profit du personnel de 14,1 millions d'euro provisionnée en 2000 pour 14,3 millions d'euro ;
- et d'une dotation pour participation des salariés au titre de l'exercice 2001⁽¹⁾ de 11,6 millions d'euro ;
- après constitution de la provision pour investissement, y compris le transfert effectué par nos filiales à notre profit, en application de l'accord dérogatoire de participation pour un montant de 8,1 millions d'euro contre 6,6 millions d'euro en 2001.

Il est précisé que le montant global des dépenses et charges visées à l'article 223-4 du C.G.I. et le montant de l'impôt applicable en raison de ces dépenses et charges s'élèvent à :

En millions d'euro	
Dépenses et charges	5,5
Impôt correspondant	2,0

(1) Conformément à la réglementation tendant à éviter les doubles emplois, le calcul de la réserve de participation des sociétés en nom collectif s'effectue uniquement au niveau de chacune des sociétés.

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration vous propose de porter le dividende net de 0,44 euro par action versé en 2001, à 0,54 euro par action versé en 2002 au titre de l'exercice 2001, soit une augmentation de 22,73 %. Le dividende sera exprimé et payé en euro⁽²⁾.

L'Assemblée Générale sur la proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2001 s'élevant à 875 273 738,96 euro.

En euro	
À la <i>Réserve spéciale des plus-values nettes à long terme</i>	236 582 010,00
5 % des sommes correspondant aux titres libérés, soit la totalité du capital, à titre de premier dividende	6 760 621,60
le solde s'établissant à	631 931 107,36
majoré d'un prélèvement sur le poste <i>Réserve spéciale des plus-values à long terme</i> d'un montant de	213 859 737,00
laissant un solde disponible de	845 790 844,36
un montant de	358 312 944,80
sera attribué aux actionnaires, à titre de superdividende	
un montant de	39 000 000,00
servira à assurer le paiement du précompte mobilier	
le solde, soit	448 477 899,56
sera affecté au compte <i>Report à nouveau</i> ou au compte <i>Autres réserves</i> , conformément à la pratique du groupe	

Les dividendes revenant aux actions détenues par la société au moment de la mise en paiement seront affectés au compte *Autres réserves*.

Les dividendes par action mis en paiement au cours des trois derniers exercices ont été les suivants (après la division du nominal de l'action par 10 en juillet 2000) :

Année	Nombre de titres	Dividende net (en euro)	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) (en euro)	Total (en euro)
1998	67 606 216	2,82	1,41	4,23
1999	67 606 216	3,40	1,70	5,10
2000	676 062 160	0,44	0,22	0,66

Le Conseil d'Administration propose de fixer la date de paiement du dividende au mardi 4 juin 2002.

(2) Situation du capital au 31 décembre 2001 : 676 062 160 actions.

Renouvellement de l'autorisation donnée à la société de racheter ses propres actions

En mai 2001, l'Assemblée Générale avait autorisé le Conseil d'Administration à opérer en Bourse ou autrement sur les actions de la société, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce. Cette autorisation n'a pas été utilisée. Il est néanmoins proposé de la reconduire pour une nouvelle période de dix-huit mois, expirant en tout état de cause lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2003 sur les comptes de l'exercice 2002.

Cette autorisation serait utilisée :

- soit, pour acquérir des titres destinés à être remis ultérieurement à des tiers à titre de paiement d'opération de croissance externe, ou à d'éventuels titulaires de titres donnant accès indirectement au capital de la société, au cas où il serait décidé d'en émettre ;
- soit, en vue de tirer parti d'opportunités de marché qui viendraient à se présenter ;
- soit, enfin, pour réguler les cours de l'action.

Les actions auto-détenues à la suite de ces rachats pourront être revendues sur le marché. Elles pourront également être annulées à des fins d'optimisation du résultat par action, en application de la quatorzième résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 1^{er} juin 1999.

Les achats devront répondre aux conditions suivantes :

- le nombre d'actions acquises ne pourra excéder plus de 6 % du nombre d'actions composant le capital (soit, en l'état actuel, 40 563 729 actions) ;
- le prix d'achat par action ne pourra être supérieur à 120 euro ;
- en cas de revente, le prix de cession par action ne devra pas être inférieur à 60 euro.

En cas d'opération sur le capital de la société, ces montants seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions déterminée par l'opération.

Comptes tenu de ces limites, dans l'hypothèse, actuellement improbable, où le Conseil d'Administration déciderait d'utiliser la totalité de cette faculté de rachat, et au prix maximum de 120 euro, le montant correspondant atteindrait 4,87 milliards d'euro.

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2002

Modification des statuts de L'Oréal S.A.

1) *Mise en harmonie des statuts de L'Oréal S.A. avec la loi n° 2001-420 sur les Nouvelles Régulations Économiques du 15 mai 2001*

• *Identification des actionnaires*

Nos statuts, en prévoyant la possibilité pour notre société de « faire usage des dispositions légales ou réglementaires en vigueur permettant l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires », disposition qui visait implicitement les enquêtes TPI, nous donnent d'ores et déjà accès au nouveau dispositif d'identification des actionnaires ouvert par la loi n° 2001-420 sur les Nouvelles Régulations Économiques.

Nous vous proposons néanmoins, par souci de clarté, d'aligner cette disposition des statuts sur le texte du nouvel article L. 228-2 du Code de commerce.

• *Nombre maximum d'administrateurs*

Le nombre maximum d'administrateurs pouvant composer notre Conseil d'Administration est fixé par nos statuts à 15, correspondant au nombre maximum d'administrateurs que pouvait comporter le Conseil d'Administration d'une société dont les titres sont admis à la cote officielle avant l'entrée en vigueur de la loi n° 94-126 du 11 février 1994.

Il est proposé que nos statuts soient alignés sur la loi n° 2001-420 sur les Nouvelles Régulations Économiques et prévoient un nombre maximum d'administrateurs fixé à 18.

• *Utilisation des nouveaux moyens de télécommunication et de visioconférence*

La loi n° 2001-420 sur les Nouvelles Régulations Économiques permet l'utilisation des nouveaux moyens de télécommunication et de visioconférence tant pour les réunions du Conseil d'Administration (article L. 225-37 du Code de commerce) que pour les Assemblées Générales (article L. 225-107 II du Code de commerce).

Afin que tant les administrateurs dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration que les actionnaires à l'occasion des Assemblées Générales puissent bénéficier de cette nouvelle faculté, nous vous proposons de modifier en conséquence les articles concernés des statuts de L'Oréal S.A.

Nous vous proposons également d'introduire dans les statuts une disposition permettant au Conseil d'Administration de décider au moment de la convocation de l'Assemblée la retransmission par les nouveaux moyens de télécommunication ou de visioconférence de ladite Assemblée.

- *Option pour le cumul ou la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général*

L'article L. 225-51-1 du Code de commerce, tel qu'il résulte de la loi n° 2001-420 sur les Nouvelles Régulations Économiques, permet à votre Conseil d'Administration de choisir entre la dissociation ou le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, fonctions jusqu'alors exercées, dans les sociétés anonymes françaises, par la même personne.

En conformité avec l'article 131 de la loi n° 2001-420 sur les Nouvelles Régulations Économiques, nous vous appelons à modifier les statuts pour introduire et organiser cette nouvelle compétence du Conseil d'Administration et fixer les compétences respectives du Conseil, de son Président, du Directeur Général, et le cas échéant du ou des Directeurs Généraux Délégués.

Il est proposé que le Conseil procède à ce choix à chaque nomination ou renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration ou du mandat du Directeur Général.

2) Autres modifications statutaires

- *Forme de la société*

Nous vous proposons de simplifier l'article relatif à la forme sociale de L'Oréal S.A. en supprimant les références aux précédentes dispositions ayant régi ses statuts qui ne répondent à aucune exigence légale et devraient pour la bonne forme être systématiquement mises à jour.

- *Application de la règle des deux tiers des administrateurs âgés de moins de 70 ans au Président et au Directeur Général – Prise d'effet de la démission d'office visée à l'article 8 à l'issue de la prochaine Assemblée*

Nous vous proposons de donner un caractère plus simple à la règle des deux tiers des administrateurs âgés de moins de 70 ans.

Il vous est également proposé de préciser que la démission d'office de l'administrateur le plus âgé interviendra à l'issue de la prochaine Assemblée afin de permettre à celle-ci d'assurer le respect de la règle statutaire du tiers par la nomination d'un ou plusieurs administrateurs.

- *Extension du bénéfice du droit de vote double à tous les résidents étrangers*

Le droit de vote double est aujourd'hui limité aux seuls actionnaires ressortissants de l'Union Européenne pouvant justifier de la libération de leurs actions et de leur inscription sous la forme nominative depuis au moins deux ans.

Nous vous proposons d'étendre le bénéfice du droit de vote double à l'ensemble des actionnaires.

- *Renumérotation des articles des statuts*

Afin de tenir compte des différentes modifications statutaires et notamment de l'insertion d'un article nouveau relatif à la Direction Générale, nous vous proposons de renuméroter les articles des statuts.

Si vous approuvez les comptes qui vous sont présentés et les propositions qui vous sont faites, vous voudrez bien ratifier par votre vote les résolutions qui, après lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, vous seront soumises.

Le Conseil d'Administration

**Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés en 2001
(Article L. 225-102-1 du Code de commerce)**

Lindsay Owen-Jones

Président-directeur général

*Autres mandats et fonctions exercés
dans des sociétés en 2001*

France

L'Air Liquide S.A. Membre du Conseil
de Surveillance
BNP Paribas S.A. Administrateur
Gesparal S.A. Administrateur
Lafarge S.A. Administrateur
Sanofi-Synthélabo S.A. Administrateur

Étranger

L'Oréal USA Inc., (États-unis) Chairman & Director
L'Oréal U.K. Ltd, (Grande-Bretagne) . . . Chairman & Director
Galderma Pharma S.A., (Suisse) Administrateur

Liliane Bettencourt

**Administrateur
Présidente du Comité « Management et
Rémunérations »**

*Autres mandats et fonctions exercés
dans des sociétés en 2001*

France

Gesparal S.A. Vice-Présidente du
Conseil d'Administration
Téthys S.C.A. Gérante
Gespral S.A. Présidente du
Conseil d'Administration
Eugène Schueller S.A.R.L. Gérante
Clymène S.A.S.U. Présidente

Autres mandats et fonctions exercés

Fondation Bettencourt Schueller Présidente

Jean-Pierre Meyers

**Administrateur
Vice-Président du Conseil d'Administration
Membre du Comité d'Audit**

*Autres mandats et fonctions exercés
dans des sociétés en 2001*

France

Gesparal S.A. Administrateur
Téthys S.C.A. Membre du Conseil
de Surveillance
Gespral S.A. Administrateur

Étranger

Nestlé S.A., (Suisse) Administrateur

Autres mandats et fonctions exercés

Fondation Bettencourt Schueller Vice-Président du
Conseil d'Administration

Fondation Ophtalmologique Administrateur
Adolphe de Rothschild

Françoise Bettencourt Meyers

Administrateur

*Autres mandats et fonctions exercés
dans des sociétés en 2001*

France

Gesparal S.A. Administrateur
Téthys S.C.A. Membre du Conseil
de Surveillance
Gespral S.A. Administrateur
Société Immobilière Sebor S.A. . . . Présidente du Conseil
de Surveillance

Autres mandats et fonctions exercés

Fondation Bettencourt Schueller Administrateur

Peter Brabeck-Letmathe

Administrateur

Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés en 2001

France

Gesparal S.A. Administrateur

Étranger

Nestlé S.A., (Suisse) Vice-Président,
Administrateur délégué (C.E.O),
Membre du Comité du Conseil et Administrateur

Crédit Suisse Group, (Suisse) Vice-Président

Crédit Suisse, Zurich, (Suisse) Vice-Président

Crédit Suisse First Boston, Vice-Président
Zurich, (Suisse)

Roche Holding, (Suisse) Administrateur

Upron Canada Ltd, (Canada) Administrateur

Winterthur Life, (Suisse) Vice-Président

Winterthur Insurance Company, Vice-Président
(Suisse)

Francisco Castañer Basco

Administrateur Membre du Comité d'Audit

Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés en 2001

France

Gesparal S.A. Administrateur

Étranger

Nestlé S.A., (Suisse) Administrateur,
Directeur général

Alcon laboratories, Inc., Administrateur
(États-Unis)

Alcon Universal S.A., (Suisse) Administrateur

Galderma Pharma S.A., (Suisse) Président

Upron Canada Ltd, (Canada) Administrateur

François Dalle

Administrateur

Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés en 2001

France

Gesparal S.A. Vice-Président
du Conseil d'Administration

Étranger

L'Oréal U.S.A., (États-Unis) Administrateur

Autres mandats et fonctions exercés

Association Entreprise & Progrès . . . Président Fondateur

Fondation Bettencourt Schueller Administrateur

Institut de l'Entreprise Président Fondateur

Institut International de l'Innovation . . . Président Fondateur
et de la Prospective
(Futuroscope de Poitiers)

Revue Humanisme et Entreprise Président

Rainer E. Gut

Administrateur Membre du Comité « Management et Rémunérations »

Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés en 2001

France

Gesparal S.A. Administrateur, Vice-Président
du Conseil d'Administration

Pechiney S.A. Administrateur

Étranger

Crédit Suisse Group, (Suisse) Président d'honneur

Nestlé S.A., (Suisse) Président, Administrateur
et Membre du Comité du Conseil

Sofina S.A., (Belgique) Administrateur

Union Carbide Corp., (États-Unis) Administrateur

Upron Canada Ltd, (Canada) Président,
Administrateur délégué,
Administrateur

Marc Ladreit de Lacharrière

Administrateur

Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés en 2001

France

Casino Guichard-Perrachon S.A. Membre du Conseil de Surveillance
 Canal+ S.A. Administrateur
 Euris S.A. Représentant permanent de Groupe Marc de Lacharrière
 Fimalac S.A. Président-directeur général
 Fimalac Investissements S.A. Administrateur
 Fimalac Participations société civile. Gérant
 Groupe Flo S.A. Membre du Conseil de Surveillance
 Groupe Marc de Lacharrière S.C.A. Gérant commandité
 Lille Royale S.A. Administrateur
 Renault / Nissan. Membre de l'International Advisory Board
 Sibmar Société Civile Gérant

Étranger

Cassina, (Italie) Administrateur
 Engelhard – clal, (Espagne) Administrateur
 Engelhard – clal, (Suisse) Administrateur
 Fimalac, Inc., (États-Unis) Chairman
 Fitch, Inc., (États-Unis) Chairman, Vice-Président du Comité Consultatif International
 Duff & Phelps, (États-Unis) Chairman

Autres mandats et fonctions exercés

Banque de France Membre du Conseil Consultatif
 Comité National des Conseillers Président d'honneur du Commerce Extérieur de la France
 Conseil Artistique Membre des Musées Nationaux
 Établissement Public Administrateur du Musée du Louvre
 Fondation Agir Contre l'Exclusion Vice-Président
 Fondation Bettencourt Schueller Administrateur Trésorier
 Fondation Nationale Membre du Conseil des Sciences Politiques d'Administration

Olivier Lecerf

Administrateur Président du Comité d'Audit

Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés en 2001

France

Lafarge S.A. Président d'honneur
 S.C.I. Preval. Gérant

Édouard de Royère

Administrateur Membre du Comité « Management et Rémunérations »

Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés en 2001

France

L'Air Liquide S.A. Président d'honneur Membre du Conseil de Surveillance
 Groupe Danone S.A. Administrateur
 Fimalac S.A. Administrateur
 Sodexo Alliance S.A. Administrateur
 Compagnie Générale Membre du Conseil des Établissements Michelin de Surveillance
 Michelin et Cie S.C.A.
 Wanadoo S.A. Administrateur

Étranger

Solvay, (Belgique) Administrateur

Autres mandats et fonctions exercés

Association Nationale Président des Sociétés par Actions (ANSA)

Michel Somnolet

**Administrateur
Vice-Président Directeur Général
Administration et Finances**

*Autres mandats et fonctions exercés
dans des sociétés en 2001*

France

Régéfi S.A. Président
Sanofi-synthelabo S.A. Représentant permanent
de L'Oréal, Administrateur
Sparlys S.A. Administrateur et Président
Chimex S.A. Représentant permanent
de L'Oréal
Jeanne Lanvin S.A. Représentant permanent
de L'Oréal
Lehoux et Jacque S.A. Représentant permanent
de L'Oréal
Parfums Guy Laroche S.A. Représentant permanent
de Régéfi

Étranger

Cobelsa Cosmetics S.A., Président et Administrateur
(Espagne)
Concept 3, (Hong Kong) Chairman & Administrateur
Cosmétique Active España S.A., Président
(Espagne) et Administrateur
Géral Inc., (États-Unis) Chairman & Administrateur
L'Oréal Division Productos Président et Administrateur
de Lujo S.A., (Espagne)
L'Oréal España S.A., (Espagne) Administrateur solidaire
L'Oréal Division Productos Président et Administrateur
Grán Público S.A., (Espagne)
L'Oréal Productos Président et Administrateur
Profesionales S.A., (Espagne)
L'Oréal Maroc, (Maroc) Membre du Conseil
de Surveillance
L'Oréal U.K. Ltd, (Grande-Bretagne) Administrateur
L'Oréal USA Inc., (États-Unis) Administrateur
Parmobel Ltd, (Chypre) Administrateur
Productora Albesa S.A., (Espagne) Président
et Administrateur
Productos Capilares L'Oréal S.A., Président
(Espagne) et Administrateur

Guy Landon

Administrateur (jusqu'au 29 mai 2001)

*Autres mandats et fonctions exercés
dans des sociétés en 2001*

France

Arthenice S.N.C. Associé-gérant
Bois Orcan S.C.I. Gérant
Jeanne Lanvin S.A. Administrateur
Société de Développement Gérant non associé
Artistique (SDA) S.N.C.

Autres mandats et fonctions exercés

Fondation Bettencourt Schueller Administrateur
Centre Européen d'Éducation Administrateur
Permanente (Fontainebleau)

Projet de résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mai 2002

Projet de résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première Résolution Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2001

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2001, approuve ces rapports dans leur intégralité, ainsi que les comptes consolidés de l'exercice 2001 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et présentés à l'Assemblée Générale.

Deuxième Résolution Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2001 et quitus donné au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2001, approuve ces rapports dans leur intégralité, ainsi que les comptes sociaux annuels faisant ressortir un bénéfice net de 875 273 738,96 euro, contre 602 773 204,64 euro au 31 décembre 2000.

L'Assemblée Générale approuve, en outre, diverses dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, dont il lui a été rendu compte.

Elle autorise le Conseil d'Administration à engager les dépenses de cette nature pour l'exercice 2002.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne aux administrateurs en fonction au cours de l'exercice 2001 quitus entier et définitif de leur gestion.

Troisième Résolution Affectation des bénéfices de l'exercice 2001

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2001 s'élevant à 875 273 738,96 euro :

En euro	
aucune dotation à la réserve légale, celle-ci s'élevant déjà au dixième du capital social	-
à la Réserve spéciale des plus-values nettes à long terme	236 582 010,00
5 % des sommes dont les titres sont libérés, soit la totalité du capital, à titre de premier dividende	6 760 621,60
le solde s'établissant à	631 931 107,36
majoré d'un prélèvement sur le poste Réserve spéciale des plus-values nettes à long terme d'un montant de	213 859 737,00
laissant un solde disponible de	845 790 844,36
un montant de	358 312 944,80
sera attribué aux actionnaires, à titre de superdividende	
un montant de	39 000 000,00
servira à assurer le paiement du précompte mobilier	
le solde, soit	448 477 899,56
sera affecté au compte <i>Autres réserves</i>	

Quatrième Résolution Fixation du dividende afférant à l'exercice 2001

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, fixe, ainsi qu'il suit, le dividende net revenant à chaque action :

En euro	
Dividende attribué au titre de l'exercice 2001	365 073 566,40
Soit par action un dividende distribué de	0,54
Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)	0,27

Le dividende net de 365 073 566,40 euro sera payable aux 676 062 160 actions composant le capital portant jouissance du 1^{er} janvier 2001 à partir de la date fixée par le Conseil d'Administration :

- pour les actions inscrites en compte « nominatif pur » directement par la Banque Nationale de Paris en sa qualité d'établissement mandataire, suivant le mode de règlement indiqué par les titulaires ;
- pour les actions en compte « nominatif administré » ou au porteur faisant l'objet d'une inscription en compte, par les intermédiaires habilités auxquels la gestion de ces titres a été confiée.

L'Assemblée Générale constate que les dividendes nets, en euro, distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que les avoirs fiscaux correspondants, ont été les suivants et se rapportent à des titres dont la valeur nominale était de 10 francs pour l'exercice 1998, de 2 euro pour l'exercice 1999 et de 0,20 euro pour l'exercice 2000 :

Année	Nombre de titres	Dividende net en euro	Impôt déjà payé au Trésor (Avoir fiscal) en euro	Total en euro
1998	67 606 216	2,82	1,41	4,23
1999	67 606 216	3,40	1,70	5,10
2000	676 062 160	0,44	0,22	0,66

Au cas où, lors de la mise en paiement des dividendes revenant aux actions, la société détiendrait certains de ses propres titres, conformément à la loi, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces titres, sera affecté au compte « Réserve ordinaire ».

Cinquième Résolution **Approbation des conventions réglementées**

L'Assemblée Générale prend acte du rapport établi par les Commissaires aux Comptes, en application de l'article L. 225-40 du Code de commerce. Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, elle approuve les conventions visées par ce rapport.

Sixième Résolution **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Lindsay Owen-Jones**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, renouvelle, pour une durée statutaire de quatre ans, le mandat d'administrateur de M. Lindsay Owen-Jones.

Le mandat d'administrateur de M. Lindsay Owen-Jones prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2006 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Septième Résolution **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Francisco Castañer Basco**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, renouvelle, pour une durée statutaire de quatre ans, le mandat d'administrateur de M. Francisco Castañer Basco.

Le mandat d'administrateur de M. Francisco Castañer Basco prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2006 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Huitième Résolution **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Marc Ladreit de Lacharrière**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, renouvelle, pour une durée statutaire de quatre ans, le mandat d'administrateur de M. Marc Ladreit de Lacharrière.

Le mandat d'administrateur de M. Marc Ladreit de Lacharrière prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2006 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Neuvième Résolution **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Olivier Lecerf**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, renouvelle, pour une durée statutaire de quatre ans, le mandat d'administrateur de M. Olivier Lecerf.

Le mandat d'administrateur de M. Olivier Lecerf prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2006 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Dixième Résolution **Renouvellement du mandat d'administrateur** **de M. Michel Somnolet**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, renouvelle, pour une durée statutaire de quatre ans, le mandat d'administrateur de M. Michel Somnolet.

Le mandat d'administrateur de M. Michel Somnolet prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2006 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Onzième Résolution **Nomination de Monsieur Jean-Louis Dumas,** **en qualité d'administrateur**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires décide de nommer M. Jean-Louis Dumas, en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2006 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Douzième Résolution **Nomination de Monsieur Xavier Fontanet,** **en qualité d'administrateur**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires décide de nommer M. Xavier Fontanet, en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2006 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Treizième Résolution **Nomination de Monsieur Franck Riboud,** **en qualité d'administrateur**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires décide de nommer M. Franck Riboud, en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2006 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Quatorzième Résolution **Fixation du montant des jetons de présence**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires :

- alloue au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence annuels une somme globale maximum de 810 000 euro, et ce jusqu'à nouvelle décision de sa part ;
- laisse le soin au Conseil d'Administration de fixer la répartition et la date de mise en paiement desdits jetons de présence.

Quizième Résolution **Renouvellement de l'autorisation donnée** **à la société de racheter ses propres actions**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, et connaissance prise de la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, autorise le Conseil d'Administration à opérer en Bourse ou autrement sur les actions de la société, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et dans les conditions suivantes :

- le prix d'achat par action ne pourra pas être supérieur à 120 euro,
- le prix de cession par action ne pourra pas être inférieur à 60 euro,
- le nombre d'actions que la société pourra acquérir ne pourra excéder 6 % du nombre de titres composant le capital, soit 40 563 729 actions pour un montant maximal de 4,87 milliards d'euro.

En cas d'opérations sur le capital de la société, et plus particulièrement en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, ainsi qu'en cas soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, les montants indiqués précédemment seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions déterminée par l'opération.

Les opérations effectuées dans le cadre de la présente autorisation pourraient notamment revêtir la forme de transactions sur blocs de titres ou sur produits dérivés.

Cette autorisation est destinée à permettre à la société d'opérer sur ses actions aux fins suivantes :

- achats et conservation des actions acquises en vue de les remettre ultérieurement à des tiers à titre d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ou à d'éventuels titulaires de titres donnant accès indirectement au capital, si l'émission de tels titres venait à être décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire de la société ;
- achats et ventes en fonction des situations de marché ;
- régularisation des cours du titre par intervention systématique en contre-tendance du marché.

Les actions autodétenues pourront être annulées par voie de réduction de capital dans les limites fixées par la loi, en application des dispositions de la quatorzième résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 1^{er} juin 1999.

Cette autorisation est donnée pour une période maximale de dix-huit mois, expirant en tout état de cause, à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, établir tous documents, notamment d'information, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Projet de Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Seizième Résolution Modification des statuts

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires et connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide :

- 1) de modifier les articles 1^{er}, 7, 8, 9 et 10 des statuts actuellement en vigueur et d'introduire un nouvel article 11 afin de mettre les statuts de L'Oréal S.A. en harmonie avec les dispositions de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Économiques, d'appliquer la règle des deux tiers des administrateurs de moins de 70 ans au Président et au Directeur

Général et de différer la démission d'office visée à l'article 8 à l'issue de la prochaine Assemblée ;

Ces articles sont désormais rédigés comme suit :

Article premier Forme de la Société

Il existe, entre les propriétaires des actions composant le capital social tel que celui-ci est indiqué sous l'article 6 ci-après et de toutes les actions qui pourraient être créées par la suite, une société anonyme (la « société »).

Article 7 Actions

La société est en droit, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, selon le cas, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires ainsi que la qualité des titres détenus par eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Tout détenteur, direct ou indirect, d'une fraction du capital de la société égale à 1 %, ou à un multiple de ce même pourcentage, inférieur à 5 %, est tenu d'en informer la société dans le délai de quinze jours à compter du franchissement, dans l'un ou l'autre sens, de chacun de ces seuils.

À défaut d'avoir été déclarées dans les conditions prévues par la loi ou par les statuts, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dans les conditions prévues par les dispositions du Code de commerce, si, à l'occasion d'une Assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5 % au moins du capital en font la demande lors de cette Assemblée.

Les transmissions de titres entre vifs ou par décès s'effectuent librement.

Pour toutes les Assemblées, le droit de vote appartient à l'usufruitier.

Toutes les actions qui composent ou composeront le capital social seront toujours assimilées les unes aux autres, en ce qui concerne les charges fiscales, de telle manière que les actions, sans distinction, donnent droit au paiement

de la même somme nette lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation. Il en sera notamment ainsi de toute retenue d'impôt, même si l'assiette et le montant ne sont pas les mêmes pour toutes les actions; dans ce cas, la retenue devra s'appliquer à toutes les actions sans distinction pour un même montant.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donnent aucun droit à leurs propriétaires contre la société, les actionnaires ayant à faire, dans ce cas, leur affaire personnelle du groupement du nombre d'actions nécessaire.

Article 8

Conseil d'Administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus; les deux tiers des membres du Conseil ne doivent pas être âgés de plus de 70 ans.

La durée des fonctions de chaque administrateur est de quatre années.

Dès que le nombre des administrateurs ayant dépassé 70 ans est supérieur au tiers des administrateurs en fonction, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office; son mandat prendra fin à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire sauf si cette dernière a procédé à une ou des nominations d'administrateurs permettant de régulariser la situation.

Dans le cas où le nombre des administrateurs en fonction est égal au maximum légal ou statutaire, le nombre limite d'administrateurs âgés de plus de 70 ans sera déterminé après remplacement du ou des administrateurs réputés démissionnaires, leur remplacement devant intervenir au plus tard dans les trois mois de la démission.

Chaque administrateur doit être propriétaire de cinq actions.

Article 9

Délibérations du Conseil d'Administration

§ 1 – Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président, personne physique, qui peut être élu pour toute la durée de son mandat d'administrateur et qui est indéfiniment rééligible, sous réserve des cas de cessation de mandats prévus par les dispositions du Code

de commerce et de l'application de la limite d'âge fixée ci-après.

Le Président ne doit pas être âgé de plus de 65 ans. Il doit cesser ses fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint son 65^e anniversaire.

Toutefois, le Conseil peut renouveler ou prolonger son mandat pour une ou deux périodes d'une durée maximale de trois ans chacune, la date limite de cessation de fonctions se situant en toute hypothèse à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint son 71^e anniversaire.

Le Conseil peut désigner, en outre, un Secrétaire, qui peut être choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.

§ 2 – Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Les réunions du Conseil se tiennent, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué par le ou les auteurs de la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, et dans les limites qu'elles prévoient, les administrateurs qui participent aux réunions du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Les séances sont tenues sous la présidence du Président du Conseil d'Administration. En l'absence de celui-ci, la séance est dirigée par l'administrateur spécialement élu à cet effet par les membres du Conseil présents à la réunion; en cas de partage des voix pour cette élection, la séance est présidée par le plus âgé des postulants.

Article 10

Pouvoirs du Conseil d'Administration et pouvoirs du Président

§ 1 – Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social,

il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur doit recevoir les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Il constitue le bureau du Conseil.

§ 2 – Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Article 11 Direction Générale

§ 1 – Conformément aux dispositions légales, la Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction Générale est effectué par le Conseil d'Administration, lors de chaque nomination ou renouvellement, du mandat du Président du Conseil d'Administration ou du mandat du Directeur Général. Le Conseil d'Administration doit en informer les actionnaires et les tiers dans les conditions réglementaires.

La délibération du Conseil d'Administration relative au choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Le changement de modalité d'exercice de la Direction Générale n'entraîne pas modification des statuts.

§ 2 – En fonction du choix effectué par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions du § 1 ci-dessus, la Direction Générale est assurée soit par le Président, soit par une personne physique, nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

§ 3 – Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

§ 4 – Sur proposition du Directeur Général, que cette fonction soit assumée par le Président du Conseil d'Administration ou par une autre personne, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général Délégué.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs Généraux Délégués.

- 2) que consécutivement à l'insertion d'un nouvel article 11, les articles 11, 12, 13, 14 et 15 sont désormais les articles 12, 13, 14, 15 et 16 des statuts de L'Oréal ;
- 3) de modifier le nouvel article 12 pour le mettre en harmonie avec la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Économiques et pour étendre le bénéfice du droit de vote double à tous les résidents étrangers ;

Il est désormais rédigé comme suit :

Article 12 Règles Générales

Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut en outre être convoquée extraordinairement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée lorsqu'il y a lieu de modifier les statuts.

Toute Assemblée se réunit, soit au siège social, soit en tout autre lieu du même département, soit au siège administratif

à Clichy (Hauts-de-Seine), 41, rue Martre, aux jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par un avis inséré tant dans l'un des journaux habilités à recevoir les annonces légales dans le département du siège social qu'au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (B.A.L.O.) avec avis préalable à la Commission des Opérations de Bourse (C.O.B.).

Si le Conseil d'Administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, la retransmission publique de l'intégralité de l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet est autorisée. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (B.A.L.O.).

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs sont convoqués par lettre missive qui est recommandée s'ils le demandent et s'ils en avancent les frais.

Les actionnaires peuvent voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi ; ceux d'entre eux qui utilisent à cette fin, et dans les délais voulus, le formulaire réglementaire, sont assimilés aux actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire pourra, si le Conseil d'Administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer à l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (B.A.L.O.).

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné soit à l'inscription en compte des actions nominatives cinq jours avant la réunion, soit au dépôt dans le même délai, aux lieux indiqués par l'avis de convocation, d'un certificat d'un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions au porteur inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou par un administrateur délégué à cet effet par le Conseil d'Administration, si la convocation émane de ce dernier ou, à défaut, par une personne désignée par l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés aux mandataires et, le cas échéant, les formules de vote par correspondance.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. Le mandataire d'un actionnaire dispose des voix de son mandat dans les mêmes conditions.

Toutefois, un droit de vote double est conféré à toutes les actions libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription sous la forme nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, un droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce même droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert et n'est recouvré par le nouveau propriétaire, que par l'inscription à son nom pendant un délai de deux ans ; néanmoins, le délai fixé n'est pas interrompu et le droit acquis est conservé quand il s'agit d'un transfert du nominatif au nominatif résultant de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux, de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses délibérations prises conformément aux dispositions légales et aux statuts obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

Dix-septième Résolution Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Tableau des titres de participation (principales variations et franchissement de seuil)

En milliers d'euro Libellés	Situation au 31.12.2000		Acquisitions		Souscriptions		Cessions		Situation au 31.12.2001	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Cash Edi	2 539,8	49,00					2 539,8	49,00		
Interedi	122,7	39,20					122,7	39,20		
Marie Claire Album	1 398,9	48,98	0,2				1 399,1	48,98		
Exclusive Signatures International					9,9	99,00			9,9	99,00
Jeanne Larvin	180 725,7	100,00	0,3		14 482,7		195 208,7	100,00		
Maybelline BVI Asia	2 864,8	100,00					2 864,8	100,00		
Maybelline Hongkong	1 935,7	100,00					1 935,7	100,00		
Nihon L'Oréal KK	106 624,3	92,92	36 024,9	1,18	69 361,5	3,92			212 010,7	98,02
L'Oréal Indonesia					2 316,9	99,00	11,9		2 305,0	99,00
L'Oréal China					37 482,1	100,00			37 482,1	100,00
	296 211,9		36 025,4		123 653,0		204 082,7		251 807,7	

Résultats financiers sur 5 ans

Société L'Oréal (à l'exclusion de ses filiales)

En millions d'euro (sauf pour le résultat par action qui est en euro)	2001	2000	1999	1998	1997
I. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	135,2	135,2	135,2	103,1	103,1
b) Nombre d'actions et certificats d'investissement émis	676 062 160	676 062 160 ⁽¹⁾	67 606 216	67 606 216	67 606 216
c) Nombre d'obligations convertibles	0	0	0	0	0
II. Résultat global des opérations effectuées					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 481,8	1 269,7	1 148,0	1 083,5	971,2
b) Bénéfice avant impôts, amortissements, provisions et reprises (y compris provision pour investissement et réserve de participation)...	1 064,5	808,3	727,3	663,6	459,5
c) Impôts sur les bénéfices	81,1	59,2	57,1	48,3	34,6
d) Bénéfice net	875,3	602,8	494,2	549,0	589,1
e) Montant des bénéfices distribués	365,1	297,5	229,9	190,7	164,9
III. Résultat des opérations réduit à une seule action ou certificat d'investissement					
a) Bénéfice après impôt et participation, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,44	1,09	9,77	8,94	6,15
b) Résultat net	1,29	0,89	7,31	8,12	8,71
c) Dividende versé à chaque action et certificat d'investissement (non compris l'avoir fiscal)	0,54	0,44	3,40	2,82 ⁽²⁾	2,44 ⁽²⁾
IV. Personnel					
a) Nombre de salariés	5 397	5 135	4 708	4 595	4 414
b) Montant de la masse salariale	282,1	251,3	229,7	218,1	206,5
c) Montant versé au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, prévoyance...)	110,1	100,0	89,4	84,9	78,9

(1) Le capital correspond à 676 062 160 actions de 0,2 euro, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2000 de diviser la valeur nominale par 10.

(2) Le dividende était de 16 francs et 18,5 francs respectivement pour 1997 et 1998.

Bilans comparés

En millions d'euro

Actif (en valeurs nettes)	31.12.2001	31.12.2000	31.12.1999
Immobilisations incorporelles (note 1)	377,8	280,0	158,9
Immobilisations corporelles (note 2)	183,2	176,0	177,2
Immobilisations financières (note 4)	5 580,8	5 714,8	4 607,9
Actif immobilisé	6 141,8	6 170,8	4 944,0
Stocks (note 6)	38,6	43,6	35,4
Avances et acomptes versés	5,4	4,8	4,5
Clients et comptes rattachés (note 9)	255,8	227,9	226,1
Autres actifs circulants (note 9)	261,7	102,7	74,7
Valeurs mobilières de placement (note 7)	1 269,5	947,8	471,0
Disponibilités	130,8	149,9	189,1
Actif circulant	1 961,8	1 476,7	1 000,8
Comptes de régularisation actif (note 8)	24,9	35,3	23,7
Écart de conversion actif (note 14)	5,8	10,2	12,1
TOTAL DE L'ACTIF	8 134,3	7 693,0	5 980,6

En millions d'euro

Passif	31.12.2001	31.12.2000	31.12.1999
Capital social	135,2	135,2	135,2
Primes d'apport et de fusion	953,4	953,4	953,4
Réserves et report à nouveau	3 348,5	3 063,4	2 806,2
Résultat de l'exercice	875,3	602,8	494,2
Provisions règlementées	43,2	37,5	36,2
Capitaux propres (note 10)	5 355,6	4 792,3	4 425,2
Provisions pour risques et charges (note 11)	263,4	198,0	135,1
Emprunts et dettes financières (note 12)	1 992,4	2 254,6	1 013,1
Fournisseurs et comptes rattachés (note 13)	237,3	180,6	172,9
Autres passifs circulants (note 13)	282,2	255,9	224,2
Autres dettes	2 511,9	2 691,1	1 410,2
Écart de conversion passif (note 14)	3,4	11,6	10,1
TOTAL DU PASSIF	8 134,3	7 693,0	5 980,6

Comptes de résultat comparés

En millions d'euro

	31.12.2001	31.12.2000	31.12.1999
Produits d'exploitation	1 591,2	1 398,1	1 279,4
Chiffre d'affaires net (note 16)	1 481,8	1 269,7	1 148,0
Reprise de provisions et transferts de charge	30,5	30,0	22,7
Autres produits (note 17)	78,9	98,4	108,7
Charges d'exploitation	- 1 518,5	- 1 323,7	- 1 186,0
Achats consommés et variation de stocks	- 214,7	- 201,4	- 179,5
Autres achats et charges externes	- 750,3	- 613,0	- 554,1
Impôts et taxes	- 37,3	- 32,6	- 31,0
Charges de personnel (note 18)	- 392,1	- 351,4	- 319,0
Dotations aux amortissements et provisions (note 19)	- 73,5	- 72,4	- 61,1
Autres charges	- 50,6	- 52,9	- 41,3
Résultat d'exploitation	72,7	74,4	93,4
Quote-part des opérations faites en commun	0,6	0,6	0,7
Produits financiers nets	855,7	703,9	602,3
Dotations / reprises nettes sur provisions et transferts de charges	60,3	- 29,8	- 123,6
Différence de change	5,2	- 18,4	- 13,7
Résultat financier (note 20)	921,2	655,7	465,0
Résultat courant avant impôts	994,5	730,7	559,1
Résultat exceptionnel (note 21)	- 26,5	- 54,5	2,1
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	- 11,6	- 14,2	- 9,8
Impôts sur les bénéfices (note 22)	- 81,1	- 59,2	- 57,2
Résultat net	875,3	602,8	494,2

Annexe aux comptes sociaux

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables

Les états financiers sont présentés en millions d'euro ; le tableau-liste des filiales et participations est exprimé en milliers d'euro.

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation en vigueur en France.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode du coût historique sauf pour les immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les marques acquises sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte de leur notoriété et de leur contribution future aux résultats.

Les marques et les fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet d'une appréciation annuelle de leur valeur.

Les brevets sont amortis sur 5 ans. Les frais de premier dépôt de marque sont amortis sur une durée de 10 ans.

Les logiciels de valeur significative sont amortis linéairement sur 5 années et donnent lieu à l'enregistrement d'un amortissement dérogatoire dégressif sur 12 mois.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur des durées n'excédant pas 20 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'achat.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Constructions	20/50 ans
Installations, agencements	10 ans
Installations techniques, matériel, outillages	10 ans
Autres immobilisations corporelles	3/10 ans

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à l'amortissement économique. Pour les équipements industriels, les amortissements sont calculés sur une base linéaire de 10 ans, l'excédent étant considéré comme un amortissement dérogatoire.

Immobilisations financières

Titres de participation et avances consolidables

Ils sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

Autres immobilisations financières

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

En fin d'exercice, les autres titres immobilisés sont comparés à leur valeur probable de négociation et dépréciés, si nécessaire.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Les stocks obsolètes et à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, évaluées en fonction des ventes réalisées et prévisionnelles.

Clients et autres créances

Les comptes clients et autres créances sont enregistrés à leur valeur nominale et, le cas échéant, font l'objet d'une provision en fonction du degré de leur irrécouvrabilité.

Valeurs mobilières de placement

Les titres, enregistrés à leur coût d'achat, sont évalués en fin d'exercice à leur valeur probable de négociation.

Les actions propres détenues sont spécifiquement affectées à l'attribution au profit des salariés d'options d'achat d'actions, c'est pourquoi elles sont enregistrées dans les valeurs mobilières de placement.

Lorsque le prix d'exercice des options est inférieur au coût d'achat, une dépréciation est constatée en conséquence. Il en irait de même en cas d'une baisse durable du cours de Bourse.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles concernent principalement des risques et litiges de nature industrielle et commerciale (procès, retours de produits) ainsi que des risques fiscaux et sociaux.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

Comptabilisation des opérations en devises et couverture du risque de change

Selon les règles du groupe, la société ne prend aucune position spéculative en matière financière.

L'ensemble des créances et des dettes libellées en devises est converti au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Des instruments de couverture de change sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan ou les opérations futures ayant un caractère hautement probable. Les pertes et gains générés par ces instruments sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts.

Les variations de change des opérations d'exploitation enregistrées au bilan et des instruments de couverture s'y rattachant sont comptabilisées au bilan au compte *Écart de conversion*. La somme de ces écarts de conversion donne lieu à la constitution d'une provision lorsqu'il apparaît une perte de change potentielle au travers d'une position globale de change toutes devises confondues.

S'agissant des opérations d'exploitation prévisionnelles de l'exercice à venir, elles font d'ores et déjà l'objet de couvertures dont le résultat n'aura d'incidence que sur l'exercice au cours duquel seront comptabilisées les opérations qu'elles permettent de couvrir.

Engagements en matière de régimes de retraite et avantages assimilés

L'Oréal S.A. participe, selon les lois et usages, à des régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés et retraités. Les mandataires sociaux sont assimilés à des salariés, pour tout avantage accessoire lié à leur rémunération, et relèvent, à ce titre, des mêmes régimes.

En 1988, il a été mis en place, pour la France, une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement un fonds alimenté par les primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice en *Autres achats et charges externes* et s'élèvent en 2001 à 28,5 millions d'euro.

La méthode d'évaluation retenue pour le calcul des engagements est la méthode rétrospective avec projection du salaire de fin de carrière, en retenant un taux d'actualisation de 6 % (y compris taux d'inflation).

Ces engagements nets de fonds investis n'ont pas fait l'objet d'une provision dans le bilan. Ils demeurent donc en hors bilan.

Chiffre d'affaires

Il est constitué des ventes de marchandises et des prestations de service. Il est présenté net de remises et ristournes accordées.

Frais de publicité et relations publiques

Les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel les prestations sont réalisées.

Frais de Recherche et Développement

Les frais de Recherche et Développement sont enregistrés en charges de gestion courante au moment où ils sont exposés.

Impôts sur les bénéfices

La société a opté pour le régime fiscal des groupes. En 2001, 22 filiales françaises sont comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale. Ces filiales ne comptabilisent aucune charge d'impôt dans leurs comptes, la totalité de la charge d'impôt du groupe fiscal étant inscrite dans les comptes de L'Oréal S.A.

Consolidation

Les comptes de L'Oréal S.A. sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Gesparal.

Notes sur le bilan et le hors bilan

Immobilisations incorporelles (note 1)

En millions d'euro	2000	Augmentation Acquisition	Diminution Cession	2001
Brevets et marques	278,4	99,8	54,4	323,8
Fonds commerciaux	5,6	-	0,3	5,3
Autres	24,6	66,6	-	91,2
Avances et acomptes	0,1	0,1	0,1	0,1
Valeur brute	308,7	166,5	54,8	420,4
Brevets et marques	21,8	3,0	-	24,8
Fonds commerciaux	0,3	-	-	0,3
Autres	6,6	10,9	-	17,5
Amortissements	28,7	13,9	-	42,6
Valeur nette comptable	280,0	152,6	54,8	377,8

Les acquisitions de l'exercice 2001 correspondent principalement à l'achat des marques Khiehl's, Shu Uemura et Biomedic et, à l'affectation aux postes concernés des immobilisations en cours existantes au 31 décembre 2000.

Immobilisations corporelles (note 2)

En millions d'euro	2000	Augmentation Acquisition	Diminution Cession	2001
Terrains	15,0	1,0	-	16,0
Constructions	104,4	-	0,2	104,2
Installations agencements	165,0	18,4	1,9	181,5
Installations techniques, matériel et outillage	100,1	9,2	1,8	107,5
Autres immobilisations corporelles	62,2	6,6	5,0	63,8
Immobilisations en cours	11,9	20,8	16,9	15,8
Avances et acomptes	1,0	0,4	-	1,4
Valeur brute	459,6	56,4	25,8	490,2
Constructions	53,2	3,9	0,2	56,9
Installations agencements	108,1	12,4	1,8	118,7
Installations techniques, matériel et outillage	74,6	8,7	1,7	81,6
Autres immobilisations corporelles	47,7	6,8	4,7	49,8
Amortissements	283,6	31,8	8,4	307,0
Valeur nette comptable	176,0	24,6	17,4	183,2

La dotation annuelle en linéaire s'élève à 18,2 millions d'euro.

La dotation annuelle en dégressif s'élève à 13,6 millions d'euro.

Immobilisations détenues en crédit-bail (note 3)

En millions d'euro	Immobilisations en crédit-bail				Bilan incluant les immobilisations en crédit-bail		
	Coût d'entrée ⁽¹⁾	Dotations aux amortissements ⁽²⁾ de l'exercice	cumulées	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Postes du bilan							
Constructions et terrains	126,6	4,8 ⁽³⁾	46,9	79,7	428,3	222,5	205,8
Installations techniques, matériel et outillage	0,1	-	0,1	-	107,6	81,7	25,9
Total	126,7	4,8	47,0	79,7	535,9	304,2	231,7

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.

(3) Mode d'amortissement retenu : linéaire 5 % à 2 %.

En millions d'euro	Engagements de crédit-bail						
	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel ⁽¹⁾
Postes du bilan	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	plus d'1 à 5 ans	plus de 5 ans	total à payer	
Constructions et terrains	13,4	149,1	13,6	46,3	32,6	92,5	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	0,1	-	-	-	-	-
Total	13,4	149,2	13,6	46,3	32,6	92,5	-

(1) Selon contrat.

Immobilisations financières (note 4)

En millions d'euro	2000	Augmentation Acquisition Souscription	Diminution Cession	2001
Titres de participation	5 269,4	356,7	207,3	5 418,8
Prêts et créances rattachés	637,6	1 368,5	1 677,1	329,0
Autres	13,2	0,6	0,1	13,7
Valeur brute	5 920,2	1 725,8	1 884,5	5 761,5
Titres de participation	197,0	67,5	90,0	174,5
Prêts et créances rattachés	3,5	-	2,3	1,2
Autres	4,9	0,1	-	5,0
Provision pour dépréciation	205,4	67,6	92,3	180,7
Valeur nette comptable	5 714,8	1 658,2	1 792,2	5 580,8

Le tableau-liste des filiales et participations est présenté à la fin des notes annexes.

Opérations avec les entreprises liées (note 5)

En millions d'euro	
Immobilisations financières	5 538,5
Clients	121,4
Autres créances	168,8
Emprunts	47,6
Fournisseurs	54,1
Autres dettes	99,5
Charges financières	7,3
Produits financiers	955,4

Stocks (note 6)

Les stocks en valeur brute s'élèvent à 44,7 millions d'euro et sont principalement constitués de marchandises pour 36,1 millions d'euro.

Les provisions pour dépréciation s'élèvent à 6,1 millions d'euro dont 5,6 millions d'euro concernant les stocks de marchandises.

Valeurs mobilières de placement (note 7)

Ce poste se décompose comme suit :

En millions d'euro	2001	2000
Actions L'Oréal	1 280,8	954,2
Instruments financiers	-	2,7
Primes versées sur options	2,3	5,3
Valeur brute	1 283,1	962,2
Actions L'Oréal	13,6	14,4
Instruments financiers	-	-
Primes versées sur options	-	-
Provision pour dépréciation	13,6	14,4
Valeur nette comptable	1 269,5	947,8

Il a été procédé en 2001 à l'achat de 4 425 000 actions L'Oréal, et les levées d'options ont porté sur 883 600 titres.

La différence entre le prix d'acquisition de ces actions et le prix d'exercice des options a fait l'objet d'une dépréciation dont le solde au 31 décembre 2001 s'élève à 13,6 millions d'euro et concernent les options accordées avant le 1^{er} janvier 2000.

Au 31 décembre 2001, la valeur boursière des 20 636 900 actions autodétenues s'élève à 1 618,6 millions d'euro au cours moyen du mois de décembre et à 1 669,5 millions d'euro au cours de clôture de décembre 2001.

Comptes de régularisation – actif (note 8)

En millions d'euro	2001	2000
Charges constatées d'avance	18,2	25,7
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6,7	9,6
Total	24,9	35,3

Les charges à répartir sur plusieurs exercices sont principalement constituées :

- d'indemnités versées à des agents, lesquelles sont étalées sur 5 années (3,8 millions d'euro) ;
- d'indemnités versées dans le cadre de contrat de licence, lesquelles sont étalées sur la durée du contrat (2 millions d'euro) ;
- de frais d'émission du prêt à durée indéterminée (0,9 million d'euro).

État des échéances des créances (note 9)

En millions d'euro	À 1 an au plus	À plus d'1 an	Brut	Dépréciation	Net
Actif immobilisé					
Prêts et créances rattachés	163,3	165,7	329,0	1,2	327,8
Autres immobilisations financières	-	7,9	7,9	4,7	3,2
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	263,2	-	263,2	7,4	255,8
Créances fiscales & sociales	47,3	-	47,3	-	47,3
Groupe & associés	168,8	-	168,8	-	168,8
Débiteurs divers	46,1	-	46,1	0,5	45,6
Autres actifs circulants	262,2	-	262,2	0,5	261,7
Charges constatées d'avance	18,2	-	18,2	-	18,2

Les comptes rattachés aux autres créances s'élèvent à 40,2 millions d'euro et comprennent principalement des produits à recevoir pour 30,2 millions d'euro.

Capitaux propres (note 10)

Au 31 décembre 2001, le capital social de 135 212 432 euro se compose de 676 062 160 actions de 0,2 euro.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

En millions d'euro							
	Capital social	Primes d'apport et de fusion	Écart de réévaluation 1976	Réserves	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Solde au 31 décembre 2000 avant affectation du résultat	135,2	953,4	46,0	3 017,4	602,8	37,5	4 792,3
Affectation du résultat 2000	-	-	-	444,0	-444,0 ⁽¹⁾	-	-
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2000	-	-	-	-130,7	-158,8	-	-289,5
Précompte mobilier	-	-	-	-28,2	-	-	-28,2
Résultat de l'exercice 2001	-	-	-	-	875,3	-	875,3
Autres variations de la période	-	-	-	-	-	5,7	5,7
Solde au 31 décembre 2001 avant affectation du résultat	135,2	953,4	46,0	3 302,5	875,3	43,2	5 355,6

(1) Y compris une somme de 8 millions d'euro correspondant aux dividendes non versés en raison de la détention par L'Oréal S.A. d'une partie de ses propres titres.

Les provisions réglementées sont principalement constituées de la provision pour investissement qui s'élève au 31 décembre 2001 à 32,5 millions d'euro. En 2001, la provision pour investissement a fait l'objet d'une dotation de 8,1 millions d'euro au titre de la participation des salariés de l'exercice 2000. Cette provision comprend le transfert, à notre profit, d'une partie des provisions constituées par nos filiales dans le cadre d'un accord du groupe. Parallèlement, une provision constituée en 1995 de 4,3 millions d'euro a été reprise.

Les amortissements dérogatoires au 31 décembre 2001 s'élèvent à 10,5 millions d'euro.

Provisions pour risques et charges (note 11)

En millions d'euro				
	2000	Dotation	Reprise	2001
Provisions pour litiges	47,9	1,0	1,9	47,0
Provision pour pertes de change	4,1	1,5	4,1	1,5
Provisions pour charges	55,7	29,8	51,0	34,5
Autres provisions pour risque ⁽²⁾	90,3	123,0	32,9	180,4
Total	198,0	155,3	89,9	263,4

(2) Cette rubrique comprend notamment des provisions destinées à faire face à des risques de nature fiscale, des risques industriels et commerciaux liés à l'exploitation (rupture de contrats, reprise de produits) et à des risques sociaux.

Les mouvements relatifs aux provisions pour risques et charges affectent, principalement, le résultat financier (voir note 20) et le résultat exceptionnel (voir note 21).

Emprunts et dettes financières (note 12)

Le total des emprunts et dettes financières s'analyse de la façon suivante :

Analyse par nature

En millions d'euro		
	2001	2000
Emprunts obligataires	n/s	n/s
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	786,7	579,8
Emprunts et dettes financières divers	1 201,2	1 669,3
Concours bancaires	4,5	5,5
Total	1 992,4	2 254,6

La société a mis en place un programme de Billets de Trésorerie pour un montant maximum de 1 600 millions d'euro.

Dans le courant de l'exercice, les principales variations suivantes (en millions d'euro) ont été enregistrées :

- Emprunts souscrits + 1 419,3
- Emprunts remboursés - 1 679,8

Au 31 décembre 2001, le prêt à durée indéterminée souscrit par L'Oréal S.A. en 1992 figure dans les comptes au poste *Emprunts et Dettes financières divers* pour un montant de 91,4 millions d'euro y compris des intérêts courus non échus pour un montant de 4 millions d'euro. Il a généré une charge globale d'intérêts pour l'exercice de 8,8 millions d'euro.

Analyse par échéance

En millions d'euro	2001	2000
Inférieure à 1 an	1 197,7	1 696,7
De 1 à 5 ans	651,8	212,0
Supérieure à 5 ans	142,9	345,9
Total	1 992,4	2 254,6

État des échéances des dettes (note 13)

En millions d'euro	Total	À 1 an au plus	À plus de 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	237,3	237,3	
Dettes fiscales et sociales et comptes rattachés	114,0	114,0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36,3	24,3	12,0
Groupe et associés	99,2	99,2	
Autres dettes	32,7	32,7	
Autres passifs circulants	282,2	270,2	12,0

Il n'y a pas de dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans.

Les comptes rattachés aux fournisseurs s'élèvent à 119,5 millions d'euro.

Les comptes rattachés aux dettes fiscales et sociales s'élèvent à 67 millions d'euro et sont principalement constitués de la provision pour participation des salariés aux résultats de l'entreprise (11,8 millions d'euro) et de la provision pour intéressement (32,3 millions d'euro).

Les comptes rattachés aux autres dettes s'élèvent à 24,7 millions d'euro.

Écarts de conversion (note 14)

L'évaluation des créances et dettes en monnaies étrangères, au cours de change du 31 décembre 2001, a donné lieu à la comptabilisation des écarts de conversion suivants :

En millions d'euro	Actif	Passif
Créances financières	1,5	0,7
Clients	0,6	0,4
Dettes financières	0,4	2,1
Fournisseurs	1,7	0,2
Instruments financiers	1,6	-
Total	5,8	3,4

La position globale de change au 31 décembre 2001 est la suivante :

En millions d'euro	Position globale de change
Dollar australien	0,2
Yen	-1,4
Dollar américain	-0,1
Autres monnaies faisant l'objet d'une couverture	n/s
Monnaies ne faisant pas l'objet d'une couverture	-0,2
Total	-1,5

La perte potentielle telle qu'elle ressort de la position globale de change fait l'objet d'une provision à due concurrence.

Au 31 décembre 2001, les éléments financiers détenus dans un but de couverture du risque de change se détaillent comme suit :

En millions d'euro	Montant de la couverture au cours de clôture (hors bilan)
Ventes nettes à terme	
Dollar australien	12,4
Dollar canadien	20,5
Franc suisse	19,6
Yuan	3,4
Couronne tchèque	0,8
Couronne danoise	10,3
Livre sterling	26,1
Florint hongrois	1,0
Nouveau peso	30,8
Couronne norvégienne	4,6
Dollar néo-zélandais	1,4
Zloty	3,8
Couronne suédoise	3,8
Dollar américain	170,2
Achats nets à terme	
Dollar Hong Kong	0,8
Yen	23,9
Achats d'options	
Vente de dollar américain	56,5

Autres engagements hors-bilan (note 15)

Les engagements hors-bilan au 31 décembre 2001 s'analysent de la façon suivante :

En millions d'euro	
Engagements donnés en matière de retraite et avantages assimilés	510,5 ⁽¹⁾
Autres engagements donnés	476,2 ⁽²⁾
Engagements reçus	10,4
Engagements réciproques	1 344,9 ⁽³⁾

(1) Leur évolution en 2001 provient de l'adaptation des hypothèses actuarielles à l'expérience et à la politique salariale du groupe. Il existe au niveau du groupe un fonds mutualisé qui couvre 25 % environ de l'engagement lié aux indemnités de départ à la retraite.

(2) Cette ligne comprend les cautions et garanties diverses dont 472 millions d'euro pour le compte des filiales. S'y ajoutent des garanties de passif conformes aux usages.

(3) Les engagements réciproques concernent des lignes de crédits confirmées non utilisées, ainsi que divers engagements à l'égard de partenaires minoritaires.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires (note 16)

En millions d'euro	2001	2000
Marchandises	706,7	656,9
Matières premières, articles de conditionnement	22,2	21,3
Prestations de services	676,4	528,8
Locations	27,2	23,5
Autres produits des activités annexes	49,3	39,2
Total	1 481,8	1 269,7

Le montant du chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 945,5 millions d'euro en 2001 contre 878,5 millions d'euro en 2000.

Autres produits (note 17)

Ce poste comprend principalement les redevances de marques et de brevets.

Ventilation de l'effectif moyen (note 18)

L'effectif moyen se ventile de la façon suivante :

	2001
Cadres	2 111
Agents de maîtrise	2 056
Employés	565
Ouvriers	358
VRP	307
Total	5 397
dont apprentis	123
dont travailleurs extérieurs temporaires	241

Dotations aux amortissements et provisions (note 19)

Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation se détaillent de la façon suivante :

En millions d'euro	2001	2000
Amortissements des immobilisations	48,7	40,6
Dépréciation de l'actif circulant	6,8	6,0
Provisions pour risques et charges	18,0	25,8
Total	73,5	72,4

Résultat financier (note 20)

Les produits financiers nets qui s'élèvent au 31 décembre 2001 à 855,7 millions d'euro comprennent principalement les éléments suivants :

En millions d'euro	2001	2000
Dividendes encaissés	941,4	787,0
Produits d'intérêts sur prêts	14,0	16,7
Produits des autres créances et valeurs mobilières de placement	16,0	15,6
Charges d'intérêts sur emprunts	-105,9	-81,2

Les Dotations / reprises nettes sur provisions et transferts de charge s'élèvent à 60,3 millions d'euro et concernent principalement :

- les reprises nettes de dotations pour dépréciation des immobilisations financières pour un montant de 24,8 millions d'euro ;
- les reprises nettes de dotations pour risques et charges à caractère financier pour un montant de 32 millions d'euro.

Résultat exceptionnel (note 21)

Le résultat exceptionnel comprend notamment :

- le résultat de cession de participations (principalement la société Jeanne Lanvin et le groupe Marie Claire) qui s'élève à 88,7 millions d'euro ;
- les dotations nettes de reprises des provisions pour risques et charges à caractère exceptionnel qui s'élèvent à 95,3 millions d'euro ;
- les coûts exposés en 2001, au titre du passage à la monnaie unique, pour 7,9 millions d'euro.

Impôts sur les bénéfiques (note 22)

La charge d'impôt de l'exercice s'analyse ainsi :

En millions d'euro	2001	2000
Impôt sur le résultat courant	83,1	71,0
Impôt sur le résultat exceptionnel et la participation des salariés	-2,0	-11,8
Impôts sur les bénéfiques	81,1	59,2

L'application des dispositions fiscales s'est traduite par une diminution du résultat de l'exercice de 3,9 millions d'euro, en raison principalement de la dotation aux provisions réglementées.

La charge d'impôt enregistrée dans les comptes de L'Oréal S.A. pour le compte des filiales intégrées s'élève à 44,6 millions d'euro.

Accroissements ou allègements de la dette future d'impôts (note 23)

En millions d'euro	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages certains ou éventuels						
Provisions réglementées		5,4	3,3	4,5		6,6
Charges non déductibles temporairement	59,8		58,9	36,9	81,8	
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés		3,4	1,2	0,5		2,7
Éléments à imputer						
Déficits, amortissements différés,...						
Éléments de taxation éventuelle						
Réserve spéciale des plus-values à long terme		241,7	28,2	41,8		255,3

Les chiffres ont été calculés en tenant compte de la contribution additionnelle de 3 % et de la contribution sociale de 3,3 % majorant l'impôt sur les sociétés au taux normal et réduit.

Tableau-liste des filiales et participations au 31 décembre 2001

Renseignements détaillés	En milliers d'euro Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote- part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette		
A. Principales filiales françaises (Plus de 50 % du capital détenu)							
Areca & Cie	35	1	99,78	35	35	-129	*
Biotherm Distribution & Cie	182	413	99,90	472	472	8 602	7 529
Centrex	1 800	29	99,99	3 532	3 532	28	*
Chimex	5 642	4 480	99,99	7 500	7 500	2 116	8 639
Cosmétique Active France	21	4 321	69,91	130	130	18 454	11 536
Cosmétique Active International	17	4 711	87,94	15	15	5 300	8 217
Cospar	50	35	99,99	46	46	-7	
Episkin	1	0	99,00	2	2	72	*
Exclusive Signatures International	10	0	99,00	10	10	-4 156	*
Fapagau & Cie	15	0	79,00	12	12	1 746	*
Faprogi	15	0	59,90	9	9	877	*
Finval	2	0	99,00	2	2	76	*
Gemey Paris-Maybelline NY	33	1	99,91	34	34	37 178	*
Goldys International	15	0	99,90	15	15	0	*
Gr Plessis Mornay	1	1	88,10	493	493	810	*
Helena Rubinstein	30	-14 658	99,95	46 661	46 661	3 659	
Holdial	1	0	98,00	1	1	577	*
L & J Re	1 500	2 486	99,99	1 524	1 524	2 111	
La Roche-Posay Labo. Pharmaceutique	380	4 437	99,96	27 573	27 573	5 198	5 838
Laboratoires Garnier & Cie	579	2	99,97	5 784	5 784	5 669	*
Laboratoires Garnier Paris	33	1	99,91	34	34	54 023	*
Lancôme Institut	15	0	99,90	15	15	0	*
Lancôme Parfums et Beauté & Cie	1 192	20	99,99	3 235	3 235	37 610	27 049
Lascad	18	0	99,17	18	18	35 544	*
Lehoux et Jacque	39	4	99,40	262	262	307	375
Lidv	2 200	3 364	99,99	5 015	5 015	-2 505	1 295
L'Oréal Parfums et Beauté	76	1 478	99,20	76	76	41 522	29 352
L'Oréal Parfums et Beauté France	63	4 075	74,33	46	46	29 480	23 555
Naderman	2	0	99,00	2	2	-123	*
Ormes Bel Air	153	48	99,40	941	941	66	
Par-Bleue	2	0	99,00	2	2	-1 252	*
Parfums Cacharel & Cie	1	1	99,00	2	2	104	*
Parfums Guy Laroche	332	5 520	99,97	1 656	1 656	308	16
Parfums Paloma Picasso & Cie	2	0	99,00	2	2	-41	*
Parfums Ralph Lauren	2	0	99,00	2	2	347	*
Parlanvin	2	0	99,00	2	2	-209	*
Prestige & Collections International	24	155	75,56	18	18	-7 159	
Régéfi	19 250	59 804	99,99	75 670	75 670	7 515	5 936
S.C.I. Socinay	33	8	97,73	66	66	1	
Selective Beauté International & Cie	5	0	99,67	5	5	-15	*
Sicos & Cie	375	6	80,00	999	999	-1 054	*

* Les S.N.C., G.I.E et sociétés civiles, non intégrés fiscalement, distribuent la totalité de leurs résultats.

En milliers d'euro		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou pertes du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
Renseignements détaillés	Capital			brute	nette		
Soprococ	8 250	- 2 745	99,99	11 904	11 904	587	
Soprogem	15	0	79,90	12	12	441	*
Soporeal	15	0	99,90	15	15	-87	*
Sparlys	750	89	99,99	3 825	3 825	325	1 210
Sté de Développement Artistique	2	0	99,00	2	2	355	*
B. Principales filiales françaises							
(Moins de 50 % du capital détenu)							
Beauté Créateurs	612	4 300	49,50	1 510	1 510	887	887
La Roche-Posay Dermato Cosmétique	2		1,00	0	0		
Laboratoires Galderma	753	925	33,00	2	2	16 573	
Sanofi-Synthélabo	1 464 010	2 718 947	19,54	512 853	512 853	1 585 499	62 938
* Les S.N.C., G.I.E et sociétés civiles, non intégrés fiscalement, distribuent la totalité de leurs résultats.							
A. Principales filiales étrangères							
(Plus de 50 % du capital détenu)							
Aofi (Anglo Overseas Finance) (Inde)	3 087	30	100,00	4 306	3 115	- 1	
Avenamite (Espagne)	242	48	100,00	6 216	6 216	141	279
Beautycos International Ltd (Chine)	53 784	- 724	89,36	41 243	41 243	1 016	
Biotherm (Monaco)	152	16	99,80	3 545	3 545	125	21
Caribel Fragrances Inc. (Porto Rico)	1	516	100,00	1	1	1 876	2 070
Compania Peruana de Cosméticos (Pérou)	1	- 12	99,99	2 002	0		
Cosmelor (Japon)	4 490	15 998	100,00	35 810	35 810	1 261	1 493
Cosmephil Holdings Corpo. (Philippines)	258	- 217	100,00	400	16		
Cosmetica Activa Portugal	75	169	95,00	709	709	1 190	756
Cosmétique Active Belgilux (Belgique)	3 240	826	86,71	3 423	3 423	1 340	1 258
Cosmétique Active Hellas (Grèce)	880	317	51,00	562	562	3 086	944
Cosmétique Active Ireland (Irlande)	82	572	99,99	732	732	104	273
Cosmétique Active Osterreich (Autriche)	75	68	100,00	1 579	1 579	1 306	872
Cosmétique Active Suisse	33	93	100,00	4 645	4 645	3 347	2 633
Erwiton (Uruguay)	2 303	220	100,00	17	17	3 356	2 702
Galderma Pharma (Suisse)	32 115	48 670	50,00	10 124	10 124	27 527	
Geral Inc. (USA)	224	36	100,00	302	302	4 084	3 441
Kosmepol Sp Z.O.O. (Pologne)	38 304	700	99,66	38 477	38 477	1 158	
Lai Mei Cosmetics Int Trading (Chine)	12 885	- 7 209	100,00	11 197	6 036	360	
Lancarome (Danemark)	402	16	100,00	953	953	7 983	10 417
Le Club des Créateurs de Beauté (Belgique)	500	233	50,00	251	251	- 352	
L'Oréal Argentina S.A.	73 624	7 955	99,99	80 538	69 026	- 14 899	
L'Oréal Australia	1 732	4 916	100,00	10 832	10 832	8 394	6 072
L'Oréal Belgilux (Belgique)	10 000	26 690	99,98	35 583	35 583	18 419	15 883
L'Oréal Canada	14 435	18 023	88,21	144 226	144 226	23 357	17 004
L'Oréal Ceska Republica (Rep.Tchèque)	8 288	- 2 609	100,00	8 678	5 200	- 769	
L'Oréal Chile (Chili)	26 496	- 1 442	99,99	43 784	35 637	5 443	
L'Oréal China Co. Ltd (Chine)	33 676	193	100,00	37 482	37 482	- 1 374	
L'Oréal Colombia (Colombie)	3 261	144	94,00	6 395	4 090	946	
L'Oréal Danmark A/S (Danemark)	268	7 109	100,00	7 382	7 382	- 2 221	2 754
L'Oréal Deutschland (Allemagne)	12 647	56 537	99,98	71 832	71 832	52 780	47 191
L'Oréal España (Espagne)	59 911	73 494	63,86	228 809	228 809	32 006	20 577
L'Oréal Finland Oy (Finlande)	673	83	100,00	1 280	1 280	5 013	5 298
L'Oréal Guatemala S.A.	1 475	2 670	100,00	2 162	2 162	1 523	711
L'Oréal Hellas (Grèce)	3 465	7 170	77,41	2 112	2 112	7 258	1 988

En milliers d'euro		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou pertes du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
Renseignements détaillés	Capital			brute	nette		
L'Oréal Hong Kong Limited		-28	100,00	604	604	-4 605	25 557
L'Oréal India Ltd	41 633	-25 097	100,00	43 318	12 978	-3 575	
L'Oréal Indonesia	1 765	405	99,00	2 305	2 305	13	
L'Oréal Investments (Pays-Bas)	18		100,00	18	18		
L'Oréal Israël	6 055	7 531	92,97	38 497	38 497	2 633	
L'Oréal Italia SPA	153 818	11 233	99,98	161 801	161 801	55 204	64 758
L'Oréal Japan Ltd (Japon)	468	-309	100,00	275	275	-117	
L'Oréal Korea	2 550	4 323	99,99	20 794	20 794	2 570	
L'Oréal Latvia (Lettonie)	466	133	100,00	529	529	369	
L'Oréal Liban	4 291	1 140	75,18	3 155	3 155	1 904	
L'Oréal Luxury Products Division Australia Pty Ltd	5 025	2 085	100,00	9 569	9 569	1 438	15
L'Oréal Magyarország Kosmetikai (Hongrie)	4 199	577	100,00	7 815	7 815	940	741
L'Oréal Malaysia (Malaisie)	15 191	-5 599	97,50	14 360	14 360	1 148	
L'Oréal Mexico S.A de C.V	3 729	71 851	100,00	8 443	8 443	35 379	48 613
L'Oréal Middle East (Émirats Arabes)	2 924	-1 854	100,00	2 507	2 507	822	
L'Oréal New Zealand	39	1 223	100,00	624	624	837	762
L'Oréal Norge As (Norvège)	1 457	1 083	100,00	4 032	4 032	3 946	9 470
L'Oréal Osterreich GmbH (Autriche)	2 785	839	100,00	2 240	2 240	6 123	7 195
L'Oréal Perú (Pérou)	3 331	-612	99,99	3 739	2 643	-77	
L'Oréal Philippines	7 086	-8 233	95,32	7 241	500	7	
L'Oréal Polska Sp Z.O.O. (Pologne)	26 458	6 504	100,00	38 210	38 210	2 108	3 619
L'Oréal Portugal	114	2 462	99,08	1 369	1 369	7 461	7 601
L'Oréal Romania	3 638	-347	100,00	5 883	5 883	462	
L'Oréal Singapore Pte Ltd (Singapour)	1 549	13	100,00	18 991	18 991	3 283	2 771
L'Oréal Slovenija (Slovénie)	516	1 016	100,00	856	856	853	
L'Oréal Slovensko (Slovaquie)	1 502	244	100,00	1 673	1 673	370	
L'Oréal South Africa	952	30 973	100,00	61 123	61 123	11 923	
L'Oréal Suisse	197	351	100,00	116 776	116 776	11 244	10 490
L'Oréal Sverige (Suède)	1 982	-22	100,00	2 139	2 139	109	1 916
L'Oréal Taiwan (Taiwan)	3 897	-8 974	99,99	21 680	18 310	-10 416	
L'Oréal Thailand	4 995	-6 991	99,99	5 238	1 710	1 441	
L'Oréal Turkiye	7 080	2 155	99,99	22 207	22 207	3 884	1 143
L'Oréal USA	5 971	1 656 824	100,00	2 461 703	2 461 703	152 885	202 436
L'Oréal UK Ltd (Groupe)	28 588	29 333	100,00	47 372	47 372	23 287	9 662
L'Oréal Uruguay	865	571	100,00	472	472	-358	
L'Oréal Venezuela	5 370	-8 196	100,00	12 502	380	3 206	
L'Oréal Nederland BV (Pays-Bas)	34	3	100,00	4 894	4 894	10 011	8 136
Maybelline Suzhou Cosmetics (Chine)	68 220	-81 643	71,82	44 196	6 010	-17 708	
Nihon L'Oréal KK (Japon)	118 326	-47 707	98,02	212 011	198 011	1 523	
P.B. Produtos de Cosmética Selectiva (Portugal)	250	-86	99,90	317	317	2 778	3 047
Parbel of Florida Inc. (USA)	55	87	100,00	100 317	100 317	14 367	19 676
Parfums & Beauté Hellas (Grèce)	1 025	1 045	99,89	2 135	2 135	2 208	2 065
Parfums & Beauté Belgilux	250	592	99,97	2 885	2 885	5 755	5 697
Parfums & Beauté Malaysia	424	-14	51,00	1 843	1 843	2	
Parfums & Beauté Nederland (Pays-Bas)	908	26	100,00	1 937	1 937	6 006	7 999
Parfums & Beauté Suisse	263	214	100,00	556	556	3 008	2 424
Parmaco (Argentine)	655	-229	98,03	530	530	-7	
Parmobel Ltd (Chypre)	776	486	75,00	15 846	15 846	14 955	6 373

En milliers d'euro	Renseignements détaillés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
					brute	nette		
	Procosa (Brésil)	109 464	61 100	100,00	124 887	124 887	1 658	5 044
	Scental (Hong Kong)	7	249	100,00	8	8		
	Sincos Pte (Singapour)	1 673	- 965	100,00	1 505	708		
	Sofamo (Monaco)	160	2 044	100,00	1 851	1 851	319	217
	Venprobel (Venezuela)	62	- 392	100,00	2 722	0		
	Yasulor Indonesia	5 653	9 088	99,98	40 854	15 727	990	
B. Principales filiales étrangères								
(Moins de 50 % du capital détenu)								
	Bel (Uruguay)	4	3		0	0		
	Club Créateurs de Beauté (Japon)	10 757	- 8 475	20,00	1 691	1 691	2 078	
	L'Oréal Libramont (Belgique)	15 000	102		0	0	112	
	Parfums & Beauté Deutschland	6 240		0,01	0	0		
	Siampar Ltd (Thaïlande)	744	- 93	49,99	502	324	- 2	

Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euro en utilisant les taux de clôture, les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen de l'année 2001.

Il est précisé que la liste des sociétés présentées ci-dessus présente un caractère incomplet.

En milliers d'euro	Filiales		Participations		
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères	
Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations					
Valeur comptable des titres détenus					
	brute réévaluée	200 805	4 701 451	514 365	2 194
	nette	198 872	4 529 045	514 365	2 017
	Montant des prêts et avances accordés	106 445	356 164		
	Montant des cautions et avals donnés		471 996		
	Montant des dividendes comptabilisés	130 694	613 704	63 825	0

Tableaux de financement

Calcul de la variation du fonds de roulement net global

En millions d'euro		
Emplois	Exercice 2001	Exercice 2000
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	317,6	236,9
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	112,9	126,6
Immobilisations corporelles	39,0	32,0
Immobilisations financières	1 525,4	2 450,3
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	6,3
Réduction des capitaux propres		
Remboursement des dettes financières	1 683,3	621,9
Total des emplois	3 678,2	3 474,0
Variation du fonds de roulement net global : ressource nette	399,7	440,0

En millions d'euro		
Ressources	Exercice 2001	Exercice 2000
Capacité d'autofinancement de l'exercice	851,2	734,2
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	0,8	1,4
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	1 805,0	1 313,0
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital ou apport		
Augmentation des autres capitaux propres		
Augmentation des dettes financières	1 420,9	1 865,4
Total des ressources	4 077,9	3 914,0
Variation du fonds de roulement net global : emploi net		

Utilisation de la variation du fonds de roulement net global

En millions d'euro	Exercice 2001		Exercice 2000	
	Besoins	Dégagements	Solde	Solde
Variation du fonds de roulement net global				
Variation « exploitation »				
Variation des actifs d'exploitation				
Stocks et en-cours		4,1		
Avances & acomptes versés sur commande	0,6			
Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	25,4			
Variation des dettes d'exploitation				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs, comptes rattachés & autres dettes d'exploitation		72,0		
Totaux	26,0	76,1		
A: Variation nette « exploitation »			50,1	7,5
Variation « hors exploitation »				
Variation des autres débiteurs	480,5			
Variation des autres créditeurs		13,1		
Totaux	480,5	13,1		
B: Variation nette « hors exploitation »			- 467,4	- 487,2
A+B: Besoins de l'exercice en fonds de roulement ou dégagement net de fonds de roulement			417,3	479,7
Variation « trésorerie »				
Variation des disponibilités		18,6		
Variation des concours courants et soldes créditeurs bancaires	1,0			
Totaux	1,0	18,6		
C: Variation nette « trésorerie »			17,6	39,7
A+B+C: Variation du fonds de roulement net global				
Emploi net			399,7	440,0
Ressource nette				

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2001

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société L'Oréal établis en euro, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris la Défense et Neuilly, le 27 mars 2002

Les Commissaires aux Comptes

Pierre COLL

Étienne JACQUEMIN

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2001

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

À ce titre, nous avons été avisés des comptes courant de trésorerie non rémunérés suivants :

Sociétés	Solde au 31 décembre 2001 en euro	Administrateurs concernés
Chimex	869 485	Michel Somnolet
Lehoux et Jacque	63 495	Michel Somnolet
Régéfi	1 525 000	Michel Somnolet
Guy Laroche	63 750	Michel Somnolet

Paris et Neuilly, le 27 mars 2002

Les Commissaires aux Comptes

Pierre Coll

Étienne Jacquemin

Renseignements de caractère général concernant la société ⁽¹⁾

Forme juridique (résumé de l'article premier des statuts)

« L'Oréal est une société anonyme, régie par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et par le décret n° 67-236 du 23 mars 1967. »

Législation de l'émetteur

Française.

Date de constitution et d'expiration (statuts)

« La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf années qui a commencé le 1^{er} janvier 1963 pour finir le 31 décembre 2061, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux présents statuts. »

Objet social (résumé des statuts)

La société a pour objet en France et partout ailleurs dans le monde entier :

- la fabrication et la vente de produits cosmétiques en général; de tous appareils destinés aux mêmes fins que les produits ci-dessus; de tous produits d'entretien de caractère ménager; de tous produits et articles se rapportant à l'hygiène féminine et infantile et à l'embellissement de l'être humain; la démonstration et la publicité de ces produits; la fabrication d'articles de conditionnement;
- la prise et l'acquisition de tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, leur exploitation, leur cession ou leur apport;
- toutes opérations de diversification et toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, faites dans l'intérêt de la société et sous quelque forme que ce soit;
- la participation directe ou indirecte dans toutes opérations de la nature de celles indiquées ci-dessus, notamment par voie de création de société, d'apport à des sociétés déjà existantes, de fusion ou d'alliances avec elles.

(1) L'Oréal S.A., en plus de son rôle de coordination stratégique et scientifique du groupe mondial, exerce également une activité industrielle et commerciale spécifique à la France. Les effectifs du groupe consolidé ont évolué de la manière suivante au cours des trois dernières années: 1999: 43 038; 2000: 48 222; 2001: 49 150.

Immatriculation de la société

632 012 100 R.C.S. Paris.

Consultation des documents juridiques relatifs à la société

Les statuts, comptes, rapports et renseignements destinés aux actionnaires peuvent être consultés au 41, rue Martre, 92117 Clichy, sur rendez-vous si possible.

Exercice social (article 13 des statuts)

« Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. »

Répartition statutaire des bénéfices (article 14 des statuts)

« A – Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 1) La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 5 % des sommes dont les titres sont libérés en vertu des appels de fonds et non encore amortis sans que – si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement – les actionnaires puissent le réclamer sur le bénéfice d'une année subséquente.
- 2) Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement des sommes qu'elle juge convenable de fixer – et même de la totalité dudit excédent disponible – soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être versées à un fonds de prévoyance ou à un ou plusieurs fonds de réserve ordinaires, extraordinaires, ou spéciaux.

Ce ou ces fonds de réserve, qui ne produiront aucun intérêt, peuvent être distribués aux actionnaires ou affectés soit à compléter aux actionnaires un premier dividende de 5 %, en cas d'insuffisance d'un ou plusieurs exercices, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit à l'amortissement total ou partiel de ces actions.

3) S'il en existe un, le solde est réparti entre tous les actionnaires sans discrimination, chaque action donnant droit au même revenu.

B – Les pertes, s'il en existe, sont imputées sur les bénéfices reportés des exercices antérieurs ou sur les réserves, le solde étant porté sur un compte spécial de report à nouveau. »

Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont régies par l'ensemble des dispositions légales édictées à ce sujet.

Il est toutefois précisé que, depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 1965, il existe un droit de vote double soumis aux dispositions suivantes :

- Un droit de vote double est conféré à toutes les actions libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription sous la forme nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ressortissant d'un des pays membres de l'Union Européenne.
- Par exception, sous les mêmes conditions, le droit de vote double peut être accordé aux actionnaires de nationalité autre que celles indiquées ci-dessus, par agrément du Conseil d'Administration donné individuellement ; ce dernier a d'ailleurs la faculté de refuser cet agrément, comme aussi de le retirer, sans être tenu de faire connaître le motif de sa décision.
- En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, un droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce même droit.
- Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert et n'est recouvré par le nouveau propriétaire, ressortissant d'un des pays membres de l'Union Européenne ou agréé par le Conseil d'Administration dans les autres cas que par l'inscription à son nom pendant un délai de deux ans ; néanmoins, le délai fixé n'est pas interrompu et le droit acquis est conservé quand il s'agit d'un transfert du nominatif au nominatif résultant de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux, de donations entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, sous réserves, dans ces divers cas,

que le nouveau titulaire soit aussi ressortissant d'un des pays membres de l'Union Européenne ou qu'il ait été agréé par le Conseil d'Administration, dans les autres cas.

Seuil de détention du capital

« Tout détenteur, direct ou indirect, d'une fraction du capital de la société égale à 1 %, ou à un multiple de ce même pourcentage, inférieur à 5 %, est tenu d'en informer la société dans le délai de quinze jours à compter du franchissement, dans l'un ou l'autre sens, de chacun de ces seuils (article 7, alinéa 2 des statuts).

Cette disposition statutaire complète le dispositif légal visant les déclarations de franchissement des seuils de participations supérieurs au vingtième, au dixième, au cinquième, au tiers, à la moitié ou aux deux tiers du capital ou des droits de vote.

À défaut d'avoir été déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dans les conditions prévues par la loi, si, à l'occasion d'une Assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5 % au moins du capital en font la demande lors de cette Assemblée (article 7, alinéa 3 des statuts). »

Renseignements de caractère général concernant le capital

Conditions statutaires auxquelles sont soumises les modifications du capital et des droits sociaux

Aucune.

Capital autorisé non émis

Le Conseil d'Administration dispose d'une autorisation d'augmenter le capital social à un montant maximal de 250 millions d'euro.

Titres donnant accès au capital

Il n'existe pas de titres donnant accès au capital de la société autres que ceux mentionnés dans le Rapport Annuel.

Répartition du capital et des droits de vote

Actionnariat de la société (au 28 décembre 2001)

	Nombre d'actions détenues	En % du capital
Gesparal	363 077 900	53,70
Public ^{(1) (2)}	312 984 260	46,30
Total	676 062 160	100

(1) Pour les déclarations de franchissement des seuils, voir le tome 3 du Rapport Annuel.

	Nombre de droits de vote ^{(2) (3)}	En %
Gesparal	726 155 800	71,05
Public	295 885 381	28,95
Total	1 022 041 181	100

(2) L'Oréal détenant au 28 décembre 2001, 20 636 900 actions au titre des options d'achat d'actions attribuées non levées, ces actions ne possédant pas le droit de vote tant qu'elles restent la propriété de L'Oréal, le calcul des droits de vote est effectué en conséquence.

(3) Y compris droits de vote double (actions au nominatif depuis 2 ans au moins).

Au 28 décembre 2001, les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction détenaient moins de 1 % du capital et Madame Liliane Bettencourt, administrateur, assurait le contrôle majoritaire de Gesparal mentionné ci-contre.

La société ne pratique pour l'instant ni autocontrôle, ni autorégulation des cours de ses actions. La faculté d'avoir recours à la procédure de régulation des cours lui est permise par l'autorisation donnée à la société de racheter ses propres actions telle que définie dans le présent rapport de gestion.

Modification dans la répartition du capital social au cours des trois dernières années

Néant.

Personnes physiques ou morales exerçant, à la connaissance de la société, un contrôle sur elle

Gesparal, société anonyme française créée en 1969, exerce un contrôle absolu de L'Oréal S.A. Elle détient en effet directement la majorité absolue des actions et plus des deux tiers des droits de vote.

Marché des titres de L'Oréal

Premier marché – Service de Règlement Différé (SRD) de la Bourse de Paris

Volume des transactions et évolution du cours des actions de la société

Date	Cours ajustés			Moyenne quotidienne des transactions en millions d'euro
	plus haut en euro	plus bas en euro	moyen en euro	
1997				
Janvier	30,37	28,36	29,55	26,00
Février	32,26	29,15	30,29	33,07
Mars	31,62	28,89	29,92	35,94
Avril	31,63	27,70	29,59	29,19
Mai	33,84	30,05	32,24	39,75
Juin	38,65	30,61	35,07	60,23
Juillet	40,31	35,83	37,98	49,56
Août	38,26	32,76	35,40	39,78
Septembre	36,59	32,09	34,89	36,46
Octobre	38,08	27,35	34,28	48,75
Novembre	35,44	30,34	33,05	36,61
Décembre	36,50	31,69	33,98	32,44
1998				
Janvier	37,78	32,29	34,98	32,99
Février	42,47	36,97	39,13	43,37
Mars	44,67	39,32	42,17	39,90
Avril	46,45	41,05	43,88	48,33
Mai	46,45	42,09	44,32	51,91
Juin	52,06	44,82	48,54	56,09
Juillet	54,09	48,40	51,98	50,33
Août	56,24	48,40	52,12	52,40
Septembre	54,18	39,30	46,61	63,98
Octobre	48,78	34,22	43,96	64,69
Novembre	56,60	45,92	50,21	56,35
Décembre	61,59	49,55	56,05	73,65
1999				
Janvier	71,20	56,80	62,44	97,98
Février	64,85	56,00	59,25	69,73
Mars	59,95	54,10	57,42	66,87
Avril	67,00	57,10	61,68	83,79
Mai	62,95	56,40	58,83	61,59
Juin	65,60	57,55	60,99	83,42
Juillet	66,80	59,50	63,84	71,31
Août	63,90	55,80	59,75	63,69
Septembre	63,50	58,35	60,88	64,39
Octobre	64,00	58,25	60,19	60,80
Novembre	65,90	62,20	64,18	62,53
Décembre	79,80	64,20	71,59	77,31

Date	Cours ajustés			Moyenne quotidienne des transactions en millions d'euro
	plus haut en euro	plus bas en euro	moyen en euro	
2000				
Janvier	81,90	66,05	71,35	85,09
Février	72,75	63,90	67,95	66,48
Mars	70,00	60,35	65,54	67,58
Avril	76,50	65,60	72,17	81,92
Mai	80,50	72,50	76,78	76,59
Juin	90,70	74,80	81,79	89,17
Juillet	90,10	77,50	84,41	84,05
Août	89,80	80,20	84,54	68,16
Septembre	88,70	74,95	81,83	116,95
Octobre	90,00	78,65	84,18	69,63
Novembre	95,30	85,10	89,99	84,38
Décembre	93,90	82,15	86,90	72,07
2001				
Janvier	92,10	77,50	81,59	83,49
Février	84,80	78,50	81,64	72,92
Mars	84,00	68,60	77,81	77,18
Avril	84,30	70,25	79,79	90,43
Mai	83,70	75,00	78,74	86,77
Juin	81,40	72,85	76,47	98,26
Juillet	83,00	74,65	79,40	90,70
Août	83,30	72,50	77,64	76,65
Septembre	80,90	64,00	74,29	142,02
Octobre	83,40	73,60	78,89	106,38
Novembre	80,90	73,80	76,62	95,72
Décembre	81,00	74,20	78,20	77,73
2002				
Janvier	81,90	75,15	77,83	83,05
Février	80,90	75,35	77,31	97,19
Mars	85,20	79,25	81,95	115,59

Dividendes

Le délai de prescription des dividendes est de cinq ans. Les dividendes dont le paiement n'a pas été demandé sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Rentabilité totale pour l'actionnaire

Parmi les différents indicateurs économiques et financiers de mesure de la création de valeur, L'Oréal a préféré retenir « la Rentabilité totale pour l'actionnaire » (souvent intitulée Total Shareholder Return :TSR). Cet indicateur constitue, en effet, une mesure synthétique qui intègre à la fois la valorisation du titre et les revenus perçus sous forme de dividendes (hors avoirs fiscaux).

Évolution sur 5 ans d'un portefeuille d'environ 15 000 euro investis en actions L'Oréal avec réinvestissement des coupons

Date d'opération	Nature de l'opération	Dépenses (en euro)	Recettes (en euro)	Nombre d'actions après l'opération
31.12.1996	Achat de 50 actions à 297,89 euro	14 894,50		50
01.07.1997	Dividende : 2,13 euro par action, avoir fiscal non compris		106,71	50
	Réinvestissement : achat de 1 action à 393,93 euro	393,93		51
12.06.1998	Dividende : 2,44 euro par action, avoir fiscal non compris		124,40	51
	Réinvestissement : achat de 1 action à 473,05 euro	473,05		52
15.06.1999	Dividende : 2,82 euro par action, avoir fiscal non compris		146,66	52
	Réinvestissement : achat de 1 action à 586,50 euro	586,50		53
15.06.2000	Dividende : 3,40 euro par action, avoir fiscal non compris		180,20	53
	Réinvestissement : achat de 1 action à 825,00 euro	825,00		54
03.07.2000	Échange 10 pour 1 (division du nominal par dix)			540
08.06.2001	Dividende : 0,44 euro par action, avoir fiscal non compris		237,60	540
	Réinvestissement : achat de 4 actions à 78,15 euro	312,60		544
Total		17 485,58	795,57	
Montant net total investi		16 690,01		

Valeur du portefeuille au 31 décembre 2001 (544 titres à 80,90 euro) : 44 009,60 euro.

Le capital initial a donc été multiplié par 2,95 en 5 ans (inflation sur 5 ans = 7,1 % – Source INSEE) et le capital final représente 2,64 fois le montant net total investi.

Le taux de rendement actuariel de l'investissement ressort à 22,39 % par an (en supposant la revente des titres le 31 décembre 2001, hors impôt sur la plus-value de cession). Chiffres correspondant à fin 1999 et fin 2000 : 40,42 % et 39,03 % respectivement.

Nota : Les avoirs fiscaux attachés aux dividendes sont supposés couvrir l'impôt sur le revenu à payer par l'investisseur au titre des dividendes en question.

Risques de l'émetteur

Risques de marché

Les risques de marché et leur gestion sont exposés dans l'Annexe aux comptes consolidés figurant en pages 23, 24 et 25 du tome II du présent Rapport Annuel.

Risques juridiques

Dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires et est soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs. Le groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque est déterminé et qu'une estimation du coût lié à ce risque est possible.

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la société et du groupe L'Oréal.

Risques industriels et environnementaux

Le groupe veille à analyser l'évolution des règlements et lois relatifs à la protection de l'environnement. La démarche environnementale et de sécurité pro-active suivie par le groupe fait l'objet d'un développement en pages 16 et 17 du tome I du présent Rapport Annuel.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur

Le groupe L'Oréal a mis en place pour l'ensemble de ses filiales des programmes mondiaux intégrés d'assurances couvrant notamment la responsabilité civile, le dommage aux biens et les pertes d'exploitation consécutives, les risques liés au transport de biens.

Ces programmes d'assurances, répondant aux différentes contraintes réglementaires, ont été conçus et négociés pour répondre au mieux, compte tenu de l'offre disponible sur le marché mondial de l'assurance des grandes entreprises, aux risques liés à l'activité du groupe.

De plus, le groupe a souscrit des assurances supplémentaires lorsque cela était nécessaire pour respecter les lois en vigueur.

Autres risques particuliers

Il n'existe aucun autre risque identifié, de quelque nature que ce soit, susceptible d'avoir ou d'avoir eu une incidence significative sur la situation financière, l'activité et le résultat du groupe.

Politique d'investissements

L'Oréal est une entreprise industrielle qui se développe grâce à deux types d'investissements :

- 1) des investissements scientifiques et matériels qui sont largement expliqués dans plusieurs chapitres du Rapport Annuel,
- 2) des investissements marketing permanents et des investissements financiers occasionnels sur lesquels aucune information systématique ne peut être donnée, notamment par anticipation, pour des raisons stratégiques et concurrentielles :
 - a) Les investissements marketing sont permanents et inhérents à l'activité, notamment cosmétologique, du groupe. En effet, la conquête de nouvelles parts de marché nécessite des études approfondies dans le monde entier, ainsi que des dépenses publicitaires ajustées en fonction de l'ancienneté des marques et de leur position concurrentielle.
 - b) Les investissements financiers sont strictement occasionnels. Ils sont liés à une politique de croissance externe modérée et mise en œuvre essentiellement en fonction des opportunités à long terme.

Pour les raisons ci-dessus, L'Oréal ne peut donc répondre aux questions relatives aux investissements futurs.

Opérations conclues avec les membres des organes de direction et d'administration

Cf. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes, page 50.

Politique d'information

Depuis 39 ans de cotation au Règlement Mensuel de la Bourse de Paris, L'Oréal n'a cessé d'améliorer d'année en année les outils d'information à la disposition des actionnaires et des investisseurs tant français qu'internationaux de New York à Tokyo, en passant par Londres, Francfort, Milan ou Madrid.

Ainsi sont organisées chaque année une réunion d'information financière en avril pour les analystes et investisseurs à laquelle les journalistes spécialisés dans l'industrie cosmétique sont invités, une Assemblée Générale des actionnaires en mai, plusieurs présentations du groupe en France, notamment avec Euronext et le Cercle de Liaison des Informateurs Financiers en France (CLIFF), ainsi que, sur un plan international, avec des banques et des sociétés de Bourse variées, spécialement au printemps et en automne.

Le Rapport Annuel comporte 3 tomes. Il est traduit ou résumé en anglais, allemand, espagnol et italien.

Le « Prix du meilleur Rapport Annuel » 1999 a été décerné à L'Oréal par Euronext Paris et l'Agéfi dans le cadre des « Grands Prix des Relations Investisseurs » sur les bases d'une enquête Taylor Nelson Sofrès auprès de 1 000 professionnels européens de la finance.

L'Oréal a aussi commencé en 1996 de publier trois « Lettres aux Actionnaires » par an, dont une est le résumé du Rapport Annuel en plusieurs langues. À partir de 2002, une quatrième « Lettre aux Actionnaires », résumant l'Assemblée Générale, sera publiée.

Les principaux avis financiers du groupe sont mis en ligne sur Internet. Ainsi, L'Oréal a ouvert, en novembre 1997, un site dédié à la finance, appelé « [loreal-finance.com](http://www.loreal-finance.com) » à l'intention des professionnels de la finance internationale et de ses actionnaires. Des dizaines de milliers de visites ont lieu chaque mois. Ce site a notamment reçu la médaille d'argent des sites financiers français en 2001, récompense décernée par Boursoscan. Depuis novembre 2001, les actionnaires y trouvent un espace qui leur est dédié et auquel ils peuvent accéder en un seul « clic ». Les principaux extraits de la présentation annuelle des résultats financiers du 4 avril 2002 sont retransmis sur le site Internet: www.loreal-finance.com.

Depuis le printemps 1998, L'Oréal édite un mémento de l'actionnaire, sous forme de brochure de poche en deux langues. Sa mise à jour est en cours.

Depuis septembre 2001, un numéro vert (0 800 66 66 66) permet à tous les actionnaires d'accéder simplement au service des actionnaires de L'Oréal. Un service d'achat/vente de titres lui est associé pour les actionnaires inscrits au nominatif pur.

Le Journal des Finances, en partenariat avec l'agence Ecom, a publié le Palmarès 2001 des actionnaires. Cette étude a été réalisée auprès d'actionnaires lecteurs de cet hebdomadaire. À cette occasion, une enquête a également été réalisée auprès de 156 établissements financiers et de gestion en France. Il en ressort que L'Oréal est l'entreprise préférée des intermédiaires financiers interrogés (7^e place en 1999). Cette étude a primé des valeurs clés telles que la constance des performances financières, la lisibilité de la stratégie, ainsi que les efforts d'information de la société.

Contacts

Directeur de l'Information Financière Internationale du groupe L'Oréal :

M. François Archambault,

Directeur des Relations avec les investisseurs :

Mme Caroline Millot,

Directeur du Service de Presse :

M. Lorrain Kressman

41, rue Martre – 92117 Clichy.

Téléphone : 01 47 56 70 00

Télécopie : 01 47 56 80 02

Minitel : 3615 COB

Internet : <http://www.loreal-finance.com>

E-mail : info@loreal-finance.com

N° vert : 0 800 66 66 66

Événements récents et perspectives

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2002

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal, au 31 mars 2002, a atteint 3,7 milliards d'euro. Sa croissance par rapport au 1^{er} trimestre 2001 est de 9,3 %.

Les effets monétaires ont eu un impact positif de 1,3 %. La croissance hors effets monétaires a donc été de 8 %.

Les effets nets de changement de structure ont été de - 0,5 %.

À données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du groupe aurait été de 8,5 %.

La progression du chiffre d'affaires du groupe, dans ses deux principales branches, est la suivante :

	À données consolidées	Hors effets monétaires
Cosmétique	+ 9,6 %	+ 8,3 %
Dermatologie	+ 27,7 %	+ 24,5 %
Total⁽¹⁾	+ 9,3 %	+ 8 %

(1) Y compris « Affaires diverses »

Citations de M. Lindsay Owen-Jones, Président-directeur général de L'Oréal, à l'occasion de la Réunion Annuelle d'Information Financière du jeudi 4 avril 2002

« Les nombreux succès des produits, la forte dynamique de la croissance internationale, la rapide intégration des acquisitions et une nouvelle amélioration des marges ont permis de réaliser une très belle année 2001. »

« 2001 a démontré l'utilité des investissements importants que nous avons consentis ces dernières années pour ouvrir de nouveaux marchés dans de très nombreux pays émergents. Ces investissements commencent maintenant à porter leurs fruits. »

« Sanofi-Synthelabo apporte une nouvelle excellente contribution aux résultats de L'Oréal, soulignant ainsi le dynamisme et le succès de cette société issue du rapprochement entre les deux laboratoires. »

« La progression moyenne du marché mondial des cosmétiques depuis 1990 est de 4,6 %. Nous comptons nous développer sur un marché qui croît. »

« Prendre soin de soi, de son apparence, c'est non seulement plaire mais c'est aussi et surtout se plaire à soi-même, se sentir plus confiant dans les rapports avec les autres. C'est cela sans doute qui explique que ce métier se renouvelle constamment depuis l'Antiquité, et qu'il a toutes les raisons de se développer pendant de longues années encore. »

« Au prix de plusieurs années de regroupements et fusions, 14 marques représentent désormais plus de 92 % du chiffre d'affaires cosmétique. »

« La mobilisation des équipes autour d'un objectif de croissance interne élevé n'est concevable qu'avec la participation et l'adhésion des collaborateurs au projet d'entreprise. »

« En ajoutant à une stratégie gagnante une conscience toujours plus forte de nos responsabilités, nous visons une croissance réellement durable. »

« Un marché en croissance continue, des technologies de pointe, des marques fortes qui rayonnent mondialement, un bon équilibre géographique et sectoriel. Après 17 années consécutives de croissance à deux chiffres, nous mettons en place les conditions d'une croissance continue et durable pour les années à venir. »

« Compte tenu de l'excellent démarrage de l'année, notre confiance pour 2002 est renforcée. Une nouvelle année de croissance à deux chiffres se dessine. »

Responsables du contrôle des comptes

	Date de 1 ^{re} nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
Titulaires			
M. Pierre Coll 34, place des Corolles, Tour AIG 92908 Paris La Défense 2	7 octobre 1998	6 exercices	
M. Étienne Jacquemin 2, rue Paul Cézanne 75116 Paris	29 mai 2001	3 exercices	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2003 à tenir en 2004
Suppléants			
M. Étienne Boris 32, rue Guersant 75017 Paris	1 ^{er} juin 1999	5 exercices	
M. Jean-Paul Picard 47, rue de Courcelles 75008 Paris	29 mai 2001	3 exercices	

Responsable du Document de Référence

M. Michel Somnolet, Vice-Président, membre du Conseil d'Administration, Directeur Général Administration et Finances, par délégation du Président du Conseil d'Administration de L'Oréal, M. Lindsay Owen-Jones, Président-directeur général.

Attestation du responsable du Document de Référence

« À notre connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent des informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société et de son groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à altérer la portée. »

Clichy, le 25 avril 2002

Par délégation du Président du Conseil d'Administration,

Michel Somnolet

Vice-Président, membre du Conseil d'Administration,
Directeur Général Administration et Finances

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le Document de Référence

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société L'Oréal et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent Document de Référence.

Ce Document de Référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le Document de Référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce Document de Référence ne contenant pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, notre lecture n'a pas eu à prendre en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1999, 2000 et 2001 arrêtés par le Conseil d'Administration selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve, avec une observation dans notre rapport sur les comptes consolidés 2001 portant sur l'incidence du changement de méthode de comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés qui résulte de l'application de la méthode préférentielle préconisée par le Comité de Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce Document de Référence.

À Paris et Neuilly-sur-Seine, le 25 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

Pierre Coll

Étienne Jacquemin



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 6 mai 2002, conformément au règlement n° 98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

Table des matières

Les 3 tomes ci-dessous constituent le Document de Référence 2001 du groupe L'Oréal qui a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse conformément au règlement n° 98-01.

Tome 1: Rapport général du groupe

Conseil d'Administration	1
Message du Président	2
Comité de Direction	6
Chiffres clés – L'Oréal sur dix ans	8
Événements de l'année	12
Les marques	14
Développement durable	16
Recherche et Développement	18
Production et Technologie	20
Relations humaines	22
Activités cosmétiques	24
Division Produits Professionnels	26
Division Produits Grand Public	32
Division Produits de Luxe	40
Département Cosmétique Active	48
Activité dermatologique	52
Pharmacie	54
Gouvernement d'entreprise	56
Les Administrateurs	57
Éléments boursiers	58
Information de l'Actionnaire	59

Tome 2: Comptes consolidés

Politique financière de L'Oréal	3
Bilans consolidés comparés	4
Comptes de résultat consolidés comparés	6
Tableaux des flux de trésorerie consolidés et comparés	7
Annexe aux comptes consolidés	8
Liste des sociétés consolidées	30
Rapport des Commissaires aux Comptes	35

Tome 3: Rapport de gestion, comptes sociaux et compléments d'informations

Rapport de gestion du Conseil d'Administration	3
Compléments au Rapport de gestion	17
Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés en 2001	17
Projet de résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mai 2002	21
Tableau des titres de participation	28
Résultats financiers sur 5 ans	29
Comptes sociaux	30
Annexe aux comptes sociaux	33
Tableau-liste des filiales et participations au 31 décembre 2001	43
Tableaux de financement	47
Rapport général des Commissaires aux Comptes	49
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	50
Informations complémentaires	51
Renseignements de caractère général concernant la société	51
Renseignements de caractère général concernant le capital	53
Marché des titres de L'Oréal	54
Risques de l'émetteur	56
Politique d'investissements	56
Politique d'information	57
Événements récents et perspectives	58
Attestations	59
Responsables du contrôle des comptes	59
Attestation du responsable du Document de Référence	60
Attestation des Commissaires aux Comptes sur le Document de Référence	60

Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du présent Rapport Annuel 2001 déposé comme Document de Référence auprès de la COB, le sommaire ci-après renvoie aux principales rubriques de l'instruction d'application du règlement n° 98-01 de la Commission des Opérations de Bourse.

Section	Rubrique	Tome	Page
1.1.	Nom et fonctions du responsable du Document de Référence	3	60
1.2.	Attestation du responsable du Document de Référence	3	60
1.3.	Nom et adresse des contrôleurs des comptes	3	59
1.4.	Politique d'information	3	57
3.1.	Renseignements de caractère général concernant la société	3	51
3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital	3	53
3.3.	Répartition du capital et des droits de vote	3	53
3.4.	Marché des titres de L'Oréal	3	54
3.5.	Dividendes	3	55
4.1.	Présentation de la société et du groupe	1	
4.2.	Dépendance à l'égard de l'environnement économique	3	56
4.3.	Effectifs du groupe consolidé	3	51
4.4.	Politique d'investissements	3	56
4.7.	Risques de l'émetteur	3	
4.7.1.	Risques de marché	2	23/25
4.7.2.	Risques juridiques	3	56
4.7.3.	Risques industriels et liés à l'environnement	1	16/17
4.7.4.	Assurance – Couverture des risques	3	56
4.7.5.	Autres risques particuliers	3	56
5.1.	Comptes	2/3	
5.1.1.	Groupe consolidé	2	
5.1.2.	Société mère	3	30
5.3.	Tableau-liste des filiales et participations	3	43
5.4.	Principes et périmètre de consolidation	3	33
6.1.	Conseil d'Administration et organes de Direction		
	Composition et fonctionnement	1	56/57
	Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux	3	17
6.2.	Intérêts des dirigeants dans le capital	3	10
6.3.	Schéma d'intéressement du personnel	3	10/13
7.1.	Évolution récente	3	58
7.2.	Perspectives d'avenir	3	7/58



<http://www.loreal.com>
<http://www.loreal-finance.com>

L'ORÉAL

Société Anonyme
au capital de 135 212 432 euro
R.C. Paris B 632 012 100

Siège administratif :

41, rue Martre
92117 Clichy
Tél. : 01 47 56 70 00
Fax : 01 47 56 80 02

Siège social :

14, rue Royale
75008 Paris

Numéro Vert :

0 800 66 66 66